Paraissant le Mardi et Jeudi
3-RUE HART-3
Les Trois-Rivières, - P. Q.
Tél. 640, - Casier Postal 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnements par Année
Canada - - $2.00
Etats-Unis - $3.00
PA[illegible] D'AVANCE.

16e ANNEE NO 33 LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 2 OCTOBRE 1924 DEU[illegible]US LE NUMERO

Université Laval
L'Enseignement Secondaire X

EN FOULE AUX PIEDS DE MARIE

Une recommandation épiscopale toujours d'actualité.

Pour raviver dans la région trifluvienne la dévotion à la Reine du T. S. Rosaire et porter les âmes à toujours mieux célébrer la solennité et le mois qui lui sont consacrés, nous ne saurions mieux faire, à la veille de la démonstration qui se prépare pour dimanche prochain au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, que de reproduire un extrait de l'admirable lettre que S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, adressait, en 1900, au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de son diocèse.

Après avoir rappelé l'importance du culte de la Sainte Vierge pour la sanctification de nos âmes, Sa Grandeur démontra que de toutes les pratiques de piété en l'honneur de la Mère de Dieu, celle du Très Saint Rosaire a toutes ses préférences. Cette dévotion, concluait-il, devait nécessairement recevoir tous les encouragements de l'Eglise et être enrichie de ses plus précieuses indulgences. Elle l'a été, en effet, et avec une prodigalité dont aucune autre dévotion ne peut ses réclamer.

Ces faveurs du Saint-Siège, N. T.C.F. nous amènent à vous signaler un lieu de pèlerinage privilégié, où cette belle dévotion du T. S. Rosaire fleurit d'une manière admirable et qui nous semble devoir être un foyer toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Nous voulons parler du Sanctuaire du Cap-de-de-la-Madeleine, voisin de notre ville épiscopale. Nul doute que la Mère de Dieu ne voit avec une prédilection marquée ce petit sanctuaire, qui, placé sur les bords de notre grand fleuve, en domine hardiment les flots, comme pour nous dire comment Marie domine les flots agités de la mer de ce monde. Depuis au-delà de deux cents ans, la Confrérie du Saint Rosaire existe dans cette humble chapelle et, s'il fut un temps où, par suite de circonstances défavorables, cette dévotion fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s'est-elle pas réveillée depuis une trentaine d'années! Un saint prêtre était là, présidant avez zèle aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire avait toute sa confiance; et son petit sanctuaire, pauvre et vieilli, recueillait les trésors de la foi et de la piété de ce dévoué pasteur. Au pied de l'autel de la Mère de Dieu, il réunissait les vœux de son peuple, les gémissements des affligés et les supplications des malheureux. La Sainte Vierge sourit à sa foi simple et à sa confiance invincible. Il obtint faveur sur faveur, si bien que l'on se mit à venir de l'étranger, pour participer aux grâces qui s'échappaient non-seulement de la chapelle, mais même des roses et des cierges du Rosaire. Quelques années avant que Dieu le rappelât à lui pour lui donner sa récompense, ce dévot serviteur de Marie, dans le but d'obtenir une grâce extraordinaire, fit vœu de conserver intacte la petite église, même quand le nouveau temple, devenu nécessaire pour les besoins de la paroisse, serait livré au culte. La faveur fut obtenue d'une façon qui tient du prodige, et l'humble sanctuaire, triomphant d'une ruine qui l'avait menacé, continua d'abriter les pieux enfants de Marie et les fidèles dévots au saint Rosaire. C'est même depuis cette date que cette modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit.

"Vous aimerez donc, N. T. C. F. à visiter souvent ce lieu particulièrement favorisé de la protection de Marie; vous y conduirez vos malades et vos infirmes, pour qu'ils soient guéris, vos affligés de toutes sortes, pour qu'ils soient consolés et soulagés, vos enfants pour que la Vierge bénie les conserve purs au milieu des souillures du monde. Quand vos âmes, refroidies au contact des choses terrestres, ou épuisées peut-être par les épreuves de la vie, seront devenues languissantes ou sans souci du salut, venez avec confiance rencontrer la Reine du Ciel dans ce sanctuaire qu'elle aime; exposez-lui vos inquiétudes et vos craintes; dévoilez-lui vos misères, et munissez-vous en sa présence du chapelet, qui est l'arme toujours victorieuse de ses enfants. Ces pieux voyages, faits dans un grand esprit de foi et de charité, vous porteront toujours bonheur: on ne touche jamais le surnaturel et le divin sans se sentir moins terrestre et plus accessible aux choses du ciel et de la vertu.

O puissante Reine du Rosaire, vous avez voulu marquer ce petit coin de terre qui nous avoisine des effets de votre pouvoir et de votre bonté, de manière à nous y donner en quelque sorte un rendez-vous habituel. Nous voulons entendre votre voix et répondre à vos désirs. Nous nous réunirons aussi fidèlement que possible dans ce vénérable sanctuaire du Cap, où vous nous enseignerez à goûter la sainte pratique du Rosaire à l'aide de laquelle il nous sera facile de bien vivre et de bien mourir."

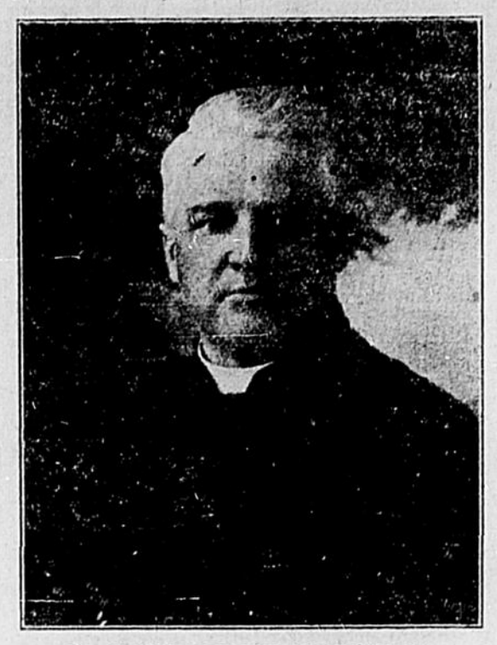

M. l'abbé ALPHEE MONGRAIN, vicaire à Grand'Mère, décédé la semaine dernière.

Médaillon dans le rocher de Cap Eternité

Québec, 2. — Des amis du poète Charles Gill, décédé à Montréal il y a quelques années, projettent de lui faire élever un monument à Cap-Eternité, qu'il a chanté dans un poème célèbre. On ferait sculpter un médaillon gigantesque du poète dans le rocher de Cap-Eternité. C'est du moins le projet qui a été soumis à un groupe des amis du poète.

L'INONDATION CAUSE DES DÉGATS À GRAND'MERE

(Spécial au Bien Public

Grand'Mère, 2.—Les pluies torrentielles que nous avons depuis lundi ont causé de grands dégâts à Grand'Mère et dans toute la région. La rivière Welch, qui traverse notre ville a gonflé énormément sous l'action des pluies et est aujourd'hui un véritable torrent. L'eau a miné les abords du pont de la rue St-André et un trou de 40 à 50 pieds s'est creusé dans le chemin à cet endroit. Le pont lui-même est un peu endommagé, mais contrairement à la nouvelle lancée par un journal des Trois-Rivières, le pont est encore en place et est solide.

Un autre pont, le pont Chahoon, sur la même rivière a été submergé par le torrent et est quelque peu endommagé. Là aussi les abords du pont furent minés mais pas considérablement, et le pont lui-même est encore solide.

Au rang des Hêtres, une butte de glaise appelée côte à Gélinas a glissé sur sa base, rasant clôtures, poteaux de lumière électrique, etc., et est venue s'abbattre sur une étendue de plusieurs centaines de pieds, dans le chemin du roi le couvrant d'une couche de glaise de 8 à 10 pieds.

Près de la propriété de M. Z. Flageole, rue St-Alphonse, un quai fut miné par l'eau et emporté dans le torrent. Dans la partie nord de la rue St-Joseph terrain très bas et marécageux, l'eau n'ayant pu s'égouter dans les puisards des canaux d'égoûts, plusieurs caves furent remplies et subirent des dommages sérieux. L'abondance de pluie nuira beaucoup à la récolte finale des légumes et particulièrement des patates.

A ST-TITE

L'inondation s'est aussi fait sentir d'une façon aussi sérieuse à St-Tite. La rivière des Envies et le ruisseau des Prairies se sont gonflés énormément et l'eau est plus haute qu'au temps de la fonte des neiges, le printemps. Au petit pont Rouleau, sur la rue Du Moulin, l'eau a complètement inondé ce ponceau et la circulation en cet endroit fut interrompue durant plusieurs heures.

Dans la campagne, les dommages sont aussi, très considérables.

La balance des récoltes qui n'étaient pas encore engrangée a subi des dommages considérables.

Sur la route de St-Tite à Trois-Rivières la circulation a été pratiquement interrompue en plusieurs endroits, particulièrement entre notre ville et St-Georges de Champlain, où plusieurs ponceaux furent démolis sous l'action de la crue des eaux.

Le service d'autobus de Ste-Thècle à Trois-Rivières, via St-Tite a été interrompu durant une couple de jours, et le service des trains sur le Canadien National a dû subir de grands retards.

C'est la plus grosse tempête de pluie que nous n'avons pas encore eue depuis nombre d'années.

LE BOULEVARD TURCOTTE

UNE REPARATION COUTEUSE

Il y a quelques mois la Canada Steamship Lines s'était plainte au Conseil de ville que la toiture-pavage du Boulevard Turcotte faisait eau et que de ce fait, elle en subissait des dommages sérieux.

Le Conseil avait chargé les architectes Asselin et Denoncourt de faire un examen sérieux de la situation et d'aviser le Conseil de ce qu'il y aurait à faire.

Le rapport de ces Messieurs vient d'être rendu public et selon eux il en coûterait environ $5,000 piastres pour faire ces travaux de réparations.

Avant d'aller plus loin il faudra consulter la caisse du Trésorier.

INGENIEUR DE SHAWINIGAN

M. E.-Alide Delisle, ingénieur depuis de nombreuses années à l'emploi de la Belgo Paper, a été nommé ingénieur de la cité de Shawinigan Falls, par le conseil municipal, en remplacement de M. J.-A. Bernier, qui a récemment donné sa démission pour accepter le poste de gérant de la ville de Grand'Mère.

M. Alide Delisle est le fils de M. Georges Délisle, ancien député du comté de St-Maurice à la législature provinciale.

INCENDIE LUNDI AUX GRONDINES

Le feu éclate de nuit et détruit plusieurs maisons et ateliers.

Grondines, 2. — Lundi, le feu a éclaté, de nuit, chez M. Jacob Denis, forgeron, où la maison et l'atelier ont été détruits, ainsi que chez MM. Daniel Mayrand, menuisier, et Louis Trottier, marchand. M. Mayrand a vu brûler sa boutique; M. Trottier a pu sauver un peu de mobilier. Le feu s'est propagé chez M. Arthur Trottier cultivateur, mais les pompiers volontaires ont pu alors maîtriser et enrayer l'incendie.

Déclaré durant la nuit, le feu a failli dégénérer en conflagration. L'alerte a été vive, les villageois ont eu grand émoi. Le feu ne s'est éteint que tard dans la matinée.

L'origine de l'incendie est inconnue.

Un père de famille a perdu une centaine de dollars, qu'il avait péniblement gagnés le printemps dernier. En général, il y a peu d'assurances pour compenser les pertes.

Changements Ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr Cloutier, M. l'abbé Eugène Lamy, vicaire à St-Paulin s'en va à Grand'Mère, succédant à M. l'abbé Alphée Mongrain, décédé la semaine dernière; M. l'abbé Léopold Rompré, vicaire à St/Stanislas, est nommé à St-Paulin; M. l'abbé Elisé Brunelle, vicaire à St-Adelphe, est nommé à St-Stanislas.

LES RAVAGES DE L'INONDATION

A Louiseville, St-Stanislas, Ste-Anne de la Pérade, Grand'Mère Yamachiche St-Léon et un peu partout.

Les habitants de la partie sud-ouest de la ville de Louiseville ont passé par des transes sérieuses mardi alors que les eaux de la Petite Rivière du Loup ont envahi toute la partie de la ville située à l'extrémité de la rue St-Laurent et les rues St-Jacques, Ste-Elizabeth Ste-Dorothée et même la rue St-Aimé près de la gare.

Jamais, de mémoire d'homme, rien de semblable ne s'est vu. En quelques heures, sous une avalanche de pluie, la Petite Rivière du Loup est sorti de son lit inondant toutes les caves et semant la désolation un peu partout.

Chez les principaux marchands de cette partie de la ville, notamment chez M. Albert Ringuette, Joseph Bourré, J. A. Giguère, Napoléon Chevalier, dont les propriétés sont voisines de la rivière, les caves furent inondées en un rien de temps et des milliers de marchandises ont été gaspillées. A l'hôtel Béland les dégâts sont aussi considérables.

Les résidents de la rue St-Louis, furent particulièrement affectés, l'eau entrant jusque dans leurs chambres. Il leur a fallu déménager au plus tôt.

Du côté est de la ville le danger ne menaça pas les habitants, bien que la Grande Rivière du Loup ait vu son niveau s'élever de plusieurs pieds. Seule la Compagnie Tourville a subi des dommages par suite de la rupture de ses estacades sur la rivière.

Un moment on a cru que le pont du C.P.R. allait être emporté vu qu'un grand nombre de billots que les estacades rompues ne pouvaient plus retenir se sont accumulés sur les culées et le pilliers au centre de la rivière déterminant sous la force du courant une pression énorme. Heureusement les pilliers tinrent bon et un gros désastre fut évité.

La circulation des trains du C.P.R. ne fut pas retardée mais de fortes équipes d'hommes se tenaient prêts à toute éventualité.

Les caves d'un grand nombre de maisons furent plus ou moins inondées un peu partout dans la ville causant à certains endroits beaucoup de dommages.

A St-Léon, les dommages sont sérieux particulièrement sur le chemin du Grand Rang, à la côte de Télesphore Chevalier où le pont a été emporté et où un éboulis assez considérable s'est produit. De même à la côte de l'église sur la rivière St-Charles la terre a glissé sur une bonne étendue causant des dommages au chemin et à l'entrée du pont.

A Yamachiche la crue des eaux a été considérable sur la grande et la petite rivière, inondant deux ou trois rues dans le village, et les terrains bas avoisinant ces deux rivières.

A St-Stanislas la rivière Batiscan a envahi les propriétés situées au bas de la Côte et les gens dûrent sortir de leurs maisons. On a eu certaines difficultés à sauver le bétail à certains endroits. Le pont de la rivière des Envies a été sérieusement menacé.

A Ste-Anne de la Pérade la rivière qui traverse le village déborde et l'eau a atteint un pied plus élevé que lors de la dernière inondation il y a 10 jours. Il y avait deux pieds d'eau dans les rues du village.

Sur la route nationale il était absolument impossible de passer et n'eut été le service de remorque organisé par M. Eug. Rompré, bien des voyageurs auraient subi de gros retards.

De grandes quantités de billots passent continuellement par suite de la rupture des estacades et se dirigent vers le fleuve.

Aux Chûtes Shawinigan la Belgo a été particulièrement affectée. Une grande lisière de terre s'est détachée de la côte emportant un des principaux monte-charge au département de l'expédition du papier en rouleaux.

Dans la côte qui conduit à la Baie Shawinigan le chemin est obstrué sur une longueur d'une centaine de pieds, par un éboulis d'une épaisseur de 6 à 7 pieds de glaise.

A la Gabelle un lit de glaise a glissé sur la voie de la Vallée du St-Maurice et empêché la circulation des trains pour plusieurs heures. Les trains ont dû passer par Garneau pour atteindre Grand'Mère et les Chûtes Shawinigan.

A Grand'Mère les dégâts sont considérables mais les ponts menacés, ceux de Chahoon et de la rue St-André en particulier, bien qu'ils aient été submergés quelques heures, ont bien résisté. Ce sont des ponts en pierre et beton et d'une solidité à toute épreuve. Des éboulis se sont faits aux alentours mais les ponts sont restés solides.

Au rang des Hêtres, les dommages sont élevés et pendant quelque temps on a craint pour la Station du Grand Nord.

Un peu partout dans le district des Trois-Rivières ces jours de pluie qui nous sont venus cette semaine ont causé des dommages considérables et de mémoire d'homme, rien de pareil ne s'était encore vu.

M. HENRI ORTIZ, ancien gérant de la Ville de Grand'Mère qui vient d'accepter la gérance de St-Lambert près Montréal.

ELECTIONS A LA CHORALE

Les membres de la chorale de la Cathédrale ont fait ces jours derniers leurs élections pour la prochaine saison. En voici le résultat:

Président d'honneur, M. le Chanoine François Boulay, curé de la cathédrale; Président, M. C.-B. Morrissette; Vice-Président, M. C.-E. Hamelin; Secrétaire, M. Gilles Descôteaux; Trésorier, M. A. Boisseau; Régisseur, M. Alide Garceau; Conseillers: MM. Evariste Hébert, Henri Abran et Roméo Desrochers; Bibliothécaire, M. Denis Dussault; Directeur, M. l'abbé J.-G. Turcotte.

Heure d'Adoration

Ce soir à la Cathédrale il y aura une heure spéciale d'adoration pour les hommes.

La cérémonie commencera à 7.15 hres.

L'appel du Sacré-Cœur se fait de plus en plus pressant.

Les hommes de la paroisse de l'Immaculée-Conception de la Cathédrale resteront-ils sourds à cette grande voix!

LE SUCCESSEUR DE L'HON. JUGE T. RINFRET

Me Louis Boyer est nommé juge de la Cour supérieure

Ottawa, 2. — Le ministre de la justice annonce que M. Louis Boyer, C. R., avocat au Barreau de Montréal, a été nommé juge de la cour supérieure en remplacement de l'hon. juge Thibodeau Rinfret promu à la cour suprême.

L'honorable juge Boyer est âgé de cinquante-deux ans, étant né à Montréal, le 23 janvier 1872, du mariage de Louis-Alphonse Boyer et d'Alphonsine Meilleur. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal puis ses études de droit à l'université McGill où il a obtenu avec succès sa licence. M. Boyer se livra immédiatement à la pratique de sa profession et le succès ne tarda pas à couronner ses efforts et il devenait rapidement une figure connue du Barreau. Il a longtemps pratiqué en société avec MM. Hibbard (décédé) et Gosselin.

De plus, l'hon. juge Boyer est très versé dans les questions commerciales et est directeur de nombreuses compagnies dont la Saint-Lawrence Drug Co., la Canada Auto and Taxi Co., la Rosemount Land and Improvement Co., et autres.

MORT DU Chan. LS-FRS BONIN

Joliette, 2. — M. le chanoine Louis-François Bonin, ancien curé de Saint-Roch-de-l'Achigan et doyen du chapitre de la cathédrale de Joliette, est décédé, hier matin, à 9 h. 40, au séminaire de Joliette, où il se retirait. Il était âgé de 76 ans.

Un premier service sera chanté au séminaire, vendredi matin, à 8 h. 15; la translation des restes se fera à 4 h. 30 de l'après-midi et les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h. 30, à la cathédrale. Le service sera chanté par Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette.

Le chanoine Bonin était né à Lanoraie, comté de Berthier, le 11 juillet 1848 du mariage de Basile Bonin, cultivateur, et de Geneviève Marion. Après son cours classique au séminaire de Joliette et ses études théologiques au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre par Mgr Pinsonneault, le 21 décembre 1872. Il fut vicaire au Sault-au-Récollet (1872-76), à Saint-Anaclet (1876-1877) et à Saint-Jérôme comté de Terrebonne (1877-1878); curé de Saint-Côme (1878-1887) où il a bâti une église et un presbytère en 1886 et 1887; curé de Sainte-Mélanie (1887-1904), où il a reconstruit le clocher, acquis trois cloches anglaises, trois autels, trois tableaux romains, décoré l'église, agrandi le presbytère et renouvelé les dépendances curiales. Il exécuta le pèlerinage de Rome et de Terre-Sainte en 1903; après avoir été curé plusieurs années de Saint-Roch-de-l'Achigan, il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Joliette.

M. J. A. BERNIER, le nouveau Gérant de la ville de Grand'Mère, qui a siégé au Conseil hier soir pour la première fois.

PROI[illegible]SSES DE LA FRANCE À L'ALSACE

Lettres de MM. Poincaré et Millerand.

Le "Lorrain" publie le texte de deux lettres qui furent adressées par M. Poincaré et M. Millerand, à M. Paquet député de la Moselle et maire de Saint-Avold, en réponse à une délibération qui leur avait été envoyée à l'issue de la réunion de protestation contre l'introduction des lois laïques, qui a eu lieu à Saint-Avold et à laquelle avaient pris part tous les maires du canton.

Voici, suivant le "Lorrain" la réponse de M. Poincaré:

Mon cher maire,

J'ai la pétition que vous m'avez envoyée, vous et vos collègues du canton de Saint-Avold. "Personnellement, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que soit tenue la promesse solennelle et réitérée du gouvernement de la République au sujet des écoles de Lorraine et d'Alsace. Vous pouvez, si vous le jugez à propos, publier cette lettre."

Croyez à mes sentiments dévoués.

Et voici la réponse de M. Millerand:

Mon cher député,

J'ai été très touché qu'en me faisant parvenir l'ordre du jour voté le 13 juillet, sous leur présidence, les maires du canton de Saint-Avold et vous-même avez bien voulu me témoigner votre approbation de mes déclarations récentes au sujet de nos provinces recouvrées.

"A plusieurs reprises déjà je m'étais exprimé dans le même sens au nom du gouvernement, soit en qualité de commissaire général, soit comme président de la République. Avant moi, d'illustres représentants de la France avaient solennellement promis que vos traditions et vos coutumes, seraient scrupuleusement respectées. A vrai dire, il n'était besoin ni des promesses ni des discours de ses représentants pour que l'honneur de la France fût engagé.

Ni le statut des écoles ni celui des cultes ne sauraient être modifiés qu'en plein accord avec la population de nos trois départements et avec leurs élus.

En transmettant à vos collègues mes sentiments de sincère gratitude, voulez-vous les assurer de la fidélité de mon souvenir et de mon dévouement à nos provinces recouvrées, et trouver ici pour vous-même l'expression de ma cordiale sympathie.

LA PRODUCTION MONDIALE D'ARGENT

Lorsqu'on examine les chiffres de la production mondiale de l'argent métal en cours des dernières années, on est frappé par leur irrégularité. En effet, on voit que cette production a atteint son point culminant en 1911, avec 226 millions d'onces, pour retomber, trois ans plus tard, à 161 millions. De 1914 à 1915, on note un léger relèvement. Mais cette amélioration est passagère et dès 1916, la production redescend au même niveau qu'en 1914. En 1917, elle reste stationnaire, puis subit un nouvel essor en 1918 (198 millions) et se maintient de 1918 à 1921 entre 175 et 178 millions d'onces. En 1922, elle atteint à nouveau 193 millions d'onces. Enfin, d'après MM. Samuel Montague et Co., de Londres, la production mondiale du métal blanc en 1923 s'est élevée à 249 millions d'onces de fin.

CONCERT AMALOU-JACQUET-TAYLOR

C'est mercredi prochain, le 8 octobre, que nous aurons l'avantage d'entendre ces trois éminents artistes dans un Concert des plus élaborés dont nous donnons actuellement le programme.

Madame Amalou-Jacquet est la fille de M. Amalou, Chef d'Orchestre de Paris et de renommée mondiale. Elle a obtenu à l'âge de 16 ans le Grand Prix d'Excellence au Conservatoire pour la harpe. Le Prix d'Excellence est la plus haute récompense donnée par le Conservatoire de Paris.

La population intellectuelle des Trois-Rivières ne devrait pas manquer cette occasion d'encourager les artistes de cette valeur. Pour le bon renom de notre ville, la salle devrait être trop petite pour contenir tous les fervents de l'art musical. On se plaint en maints milieux de la rareté des amusements pouvant à la fois réjouir les oreilles et élever l'âme. Pourquoi ceux qui se plaignent ainsi, n'encouragent-ils pas davantage ces choses artistiques quant l'occasion leur en est fournie? Il n'y a pas de meilleurs moyens de s'instruire tout en s'amusant que d'assister à un Concert du genre de celui qui nous sera donné mercredi prochain. Tout Trois-Rivièreère devrait se faire un point d'honneur d'assister à ce Récital de Gala qui sera présidé par les Membres de notre Conseil.

En plus du programme ordinaire, M Jacquet, Compositeur de Musique, a bien voulu consentir à nous donner une causerie illustrée au piano sur les secrets de la composition musicale avec toutes ses difficultés et tous ses imprévus. Nul doute que la population trifluvienne goûtera sincèrement les commentaires qui ne manqueront pas d'intéresser vivement les amateurs.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Normand où le Plan de la Salle est déposé.

Remerciements à la Ste-Famille et à la Neuvaine des 3 Ave Maria.

UN "SEND-OFF" A M. J.-A. BERNIER, LE NOUVEAU GERANT DE GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 2. — M. J.-A. Bernier, qui est entré en fonctions comme gérant de la cité de Grand'Mère mercredi matin, a été fêté lundi soir, par un groupe d'amis des Chûtes Shawinigan auxquels s'étaient joints quelques amis de Grand'Mère. Cette démonstration, à laquelle on avait voulu donner un certain caractère d'intimité, eut lieu à l'hôtel de ville ici, et fut présidée par M. J.-H. Valiquette, notre gérant municipal. Etaient présents: M. J.-A. Bernier, M. le Maire, Dr J.-A. Dufresne, MM. les échevins Edouard Gélinas, Lucien Bourassa et J.-V. Dufresne, M. le gérant J.-H. Valiquette, MM. A.-J. Meunier, M. J.-E. Drolet, Gatien Dumoulin, J.-H. Nap. Desaulniers, N. P., Chef de police J.-N. Longval, L.-A. Leclerc, Dr J.-A. Béland, Dr Jos. Gauceau, Eugène Dumas, H.-A. Beaudet, Edgar Bournival, L.-O. Baribeault, N. P., J.-E. Desfossés, J.-T. Gélinas, Dr Adj. Deschênes, Alfred Doucet et en outre MM. les échevins Wilfrid Grondin et J.-O. Pelletier, de Grand'Mère et MM. Léo Dugal et Dr D.-F. Paquin, respectivement trésorier et médecin municipal de la cité de Grand'Mère.

M. J.-H. Valiquette lut au héros de la fête l'adresse suivante qui exprimait bien les véritables sentiments de tous ceux qui assistaient à la réunion:

A M. le gérant de la cité de Grand'Mère

Permettez au conseil de ville, à vos camarades de travail et à quelques-uns de vos plus intimes amis de vous exprimer leur très profond regret de vous voir partir. Cependant ce qui nous console tous un peu, c'est que vous n'allez pas loin. En effet, Grand'Mère, dont vous serez à la tête de l'administration, n'est qu'à quelques milles d'ici et lorsque nous en parlons notre pensée l'associe si étroitement à nous que nous l'appelons la "ville sœur". Le fait que désormais vous en serez le gérant contribuera, nous en sommes convaincus, à cimenter davantage cette vieille amitié et à encourager l'émulation de bon aloi qui a toujours existé jusqu'ici.

Votre promotion doit nous réjouir, d'abord à cause de notre sincère sympathie pour vous et de l'intérêt que nous portons à votre avancement; deuxièmement, parce que nous savons que vous êtes à la hauteur de la charge qui vous est offerte et que vous la remplirez à votre honneur et à celui de vos anciens concitoyens; et enfin, parce que nous sommes convaincus que la ville de Grand'Mère n'aura qu'à se féliciter de l'heureux choix qu'elle a fait.

Vous changez de situation ainsi que de localité, mais vous ne changez pas tout-à-fait de sphère. Vous ne laissez pas la vie municipale; au contraire, vous allez la vivre plus que jamais, et de tous ses souffles. C'est pourquoi l'expérience déjà acquise par vous au service des cités vous sera d'un grand secours et, jointe à vos qualités naturelles de dévouement, d'intelligence et d'initiative, cette expérience va vous mettre en mesure de remplir, à la satisfaction de tous, le rôle, si difficile et si délicat parfois, de premier employé d'une cité.

Avant que je ne termine, veuillez me permettre de vous offrir, au nom de ceux qui sont réunis ici, de même qu'en mon propre nom, ce souvenir qui n'a peut-être pas la valeur intrinsèque que nous lui voudrions mais qui est donné de si bon cœur qu'il en acquerra de ce chef quelque mérite à vos yeux."

M. Valiquette présenta alors à M. Bernier, de la part de ses amis shawiniganais de même que de la part de quelques amis de Grand'Mère, un magnifique service de coutellerie.

M. Bernier, visiblement ému, sut répondre avec beaucoup de tact et aussi avec éloquence.

"C'est bien une véritable surprise que vous me faites ce soir, dit-il, et elle me surprend d'autant plus parce que plus que personne je ne croyais pas y avoir droit. Pendant les trois ans que j'ai demeuré ici, j'ai essayé de mettre mes faibles connaissances et surtout tout mon dévouement au service d'une ville que j'ai aimée dès mon arrivée. Les membres du Conseil municipal de Shawinigan Falls m'ont toujours témoigné beaucoup de confiance et de sympathie, tous les employés m'ont toujours soutenu, aidé et encouragé et cela a été pour moi une bien grande satisfaction qui, jointe à la satisfaction du devoir accompli, me paraissait être une récompense suffisante pour ce que j'ai fait ici.

Cette démonstration intime de la part des autorités municipales, des principaux employés et des principaux citoyens, qui sont tous mes amis, me surprend, me flatte et me touche énormément, et je voudrais avoir les vraies paroles pour vous exprimer les sentiments que j'éprouve en ce moment. Le cœur me déborde d'un mot, qui est toujours le même, c'est de vous remercier de la sincère amitié que vous m'avez toujours témoignée durant les trois années que j'ai demeuré parmi vous.

Je laisse Shawinigan Falls à regret et j'espère que mes amis de Grand'Mère comprendront facilement l'expression de ce sentiment en voyant cette belle démonstration. Ils comprendront facilement qu'il est toujours pénible de quitter des amis aussi sincères avec lesquels je me suis toujours si bien entendu. Mais en allant à Grand'Mère, je reste dans la zône de l'amitié. Je vais à Grand'Mère ou j'ai déjà des amis et où j'essaierai de m'en faire d'autres."

M. Bernier ajoute que s'il a obtenu le poste important qu'il occupera bientôt, il doit en remercier ses amis de Shawinigan Falls et ceux de Grand'Mère et il ne doute pas qu'avec le concours et l'appui de ses derniers il fera de sa nouvelle tâche un succès.

M. Bernier remercie ses amis du superbe cadeau qu'ils lui ont fait et qu'il accepte comme un souvenir tangible de leur franche amitié.

Il les invite à le venir voir souvent à sa nouvelle demeure et lui de son côté, il se promet bien de rendre visite de temps à autre à ses amis de Shawinigan Falls.

"Encore une fois, dit-il en terminant, je vous remercie au nom de mon épouse et en mon nom de vôtre magnifique cadeau et surtout de cette belle démonstration. Je vous dis Merci et mille fois Merci!"

M. le Dr J.-A. Dufresne, maire de Shawinigan Falls, est l'orateur suivant. Il rappelle les excellentes qualités de M. Bernier qui ne compte à Shawinigan Falls que des amis et de véritables amis

Il regrette le départ de M. Bernier parce que la ville perd en lui un employé capable, honnête et consciencieux qui, pendant les trois années qu'il a été à l'emploi de la cité de Shawinigan Falls comme ingénieur, a toujours su s'acquitter de sa tâche d'une manière parfaite. Il ne doute pas que le nouveau gérant de Grand'Mère obtiendra dans sa nouvelle sphère d'action le même succès qu'il a eu ici et qu'il saura aussi s'y former de solides amitiés.

Il exprime l'espoir que M. Bernier remplira à Grand'Mère la rôle de conciliateur des intérêts communs malheureusement divisés aujourd'hui.

"Dans une ville industrielle comme Grand'Mère, aussi bien qu'à Shawinigan Falls, dit-il, le capital et le travail doivent marcher ensmble: c'est le progrès de la ville qui le veut, et si M. Bernier réussit dans cette tâche à Grand'Mère, il aura fait beaucoup pour l'avancement de cette ville.

M. le Maire termine en souhaitant à M. et Mme Bernier, au nom de tous leurs amis, succès et prospérité.

Les autres orateurs furent MM. les échevins Wilfrid Grondin et J.-O. Pelletier, de Grand'Mère, M. l'avocat Edgar Bournival et M. le notaire J.-H. Nap. Desaulniers, de Shawinigan Falls, M. le Dr D.-F. Paquin et M. Léo Dugal de Grand'Mère, M. le Dr J.-A. Béland, de Shawinigan Falls, qui prononça une allocution qui eut un succès épatant.

L'on s'amusa superbement jusqu'aux petites heures, grâce aux chansonnettes de MM. Dr J.-A. Dufresne, J.-T. Gélinas, G. Dumoulin, Chef Longval, Dr J.-A. Béland, Dr Paquin, J.-O. Pelletier, Edgar Bournival, L.-O. Baribeault, J.-H. Valiquette, A.-J. Meunier, Lucien Bourassa, etc. Et chacun s'en fut coucher enchanté d'avoir pris part à cette belle démonstration en l'honneur du nouveau gérant de Grand'Mère

CHIC MARIAGE A ST-MARC

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 2. — En l'église St-Marc de Shawinigan Falls a été célébré mardi matin le mariage de Mlle Gabrielle Bédard, fille de Mme (Dr) W. Lacroix, à M. J.-Philippe Bolduc, de Millinocket, Me. M. le Dr Lacroix accompagnait Mlle Bédard et M. Thomas Bolduc, de Beauceville, servait de témoin à son fils.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé L. Paquin, vicaire de la paroisse.

Pendant la messe, un beau programme musical fut exécuté par des amis des mariés. Mme Napoléon Jacques chanta "Ave Maria", de Millard. "O Salutaris", de Dubois, en duo par M. le Dr et Mme A.-V. Therrien. "Benedictus" de Gounod, par M. L.-A. Leclerc. "Ave Maria" de Doherty-Coderre, solo de violon par M. B. Wagner. Mlle Marguerite Cloutier, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez M. le Dr et Mme Lacroix à laquelle assistaient M. Thomas Bolduc et Mlle M.-A. Bolduc, de Beauceville, M. et Mme Tardivel et Mlle Thériault de Québec, Mme Thouin Mlle Irène Rioux, Mme Lapierre, Mlle Marie-Paule Bédard, de Montréal, Mlle Lucienne Lacroix, de St-Romuald, Mlle Noëlla Thérault, de la Rivière du Loup, M. et Mme Lucien Bourassa, M. et Mme Wilfrid Laflamme, Dr et Mme A.-V. Therrien, M. et Mme L.-A. Leclerc, Mme Nap. Jacques, M. et Mme Ernest St-Louis, Mme Antonio Héroux, Mme Edouard Beaudry, Mlles Corinne Donalda et Flore Dufresne, Jeannette et Juliette Ferron, C. et G. St-Hilaire, MM. E.-V. Dufresne, Léo Laflamme, Alfred Demers, etc.

La mariée avait une magnifique gerbe de roses thé.

Les nouveaux époux sont partis le même jour pour un voyage en différents endroits de la province de Québec, après quoi ils se rendront à Millinocket, Me. où ils résideront.

L'EPARGNE

L'épargne constante est à la base de presque toutes les fortunes. C'est le secret des Prévoyants du Canada pour donner d'aussi belles rentes à des conditions si faciles.

Notes sociales de Grand'Mère

Mme Edmond Allard et sa fille Opalma sont revenues d'une promenade d'une semaine chez des parents à St-Paul de Joliette.

—M. Hormisdas Lampron est revenu d'une promenade de quelques mois à Manchester chez son fils Donat. A son voyage M. Lampron a aussi visité des parents à Springfield, Boston, etc.

—M. et Mme Cléophas Déziel sont revenus d'une promenade de quelques semaines à Watertown, Waterbury, Albany et New-York.

—M. et Mme Elisée Deschesnes ainsi que M. et Mme R. Girard sont allés faire une courte promenade aux Trois-Rivières ces jours derniers.

—MM. le Notaire J.-H. Desroches et l'avocat Arthur Lefebvre sont revenus d'un voyage de plusieurs jours dans l'Abitibi.

—M. Legendre, ingénieur à la Commission des Eaux courantes était de passage en cette ville la semaine dernière.

—M. Henri Cormier, de Québec était aussi de passage ici ces jours derniers.

—Mlle O. DeGrandmont, ainsi que Mme Elz. Dallaire et M. et Mme L.-A. Dallaire sont allés aux Trois-Rivières ces jours derniers.

—Mlle Lucienne Bordeleau, de Ste-Thècle était de passage ces jours derniers chez Mlle O. de Grandmont.

—Mlles Lucille et Albertine Boulet, de St-Roch étaient en visite en cette ville la semaine dernière.

—M. et Mme Philippe Dagenais, de St-Augustin, ainsi que Mlles Luce et Gilberte Bellefeuille, de Saint-Didace étaient les hôtes de M. et Mme J.-L. Dagenais.

—Mlles Blanche et Alda Labarre, de Joliette étaient en visite chez des parents ces jours derniers.

—MM. Eugène Leduc et Georges Julien, du Lac aux Sables étaient de passage ici ces jours derniers.

FAITS DIVERS de GRAND'MERE

UNE BELLE PROPRIETE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — M. J.-C. Neault, maître de poste de cette ville est à se faire construire une superbe résidence privée sur la rue St-Maurice.

AUMONIER DES ZOUAVES

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — M. l'abbé Louis-R. Lafleche, notre curé, a accepté d'être aumônier de l'association des Zouaves de notre ville en remplacement de feu M. l'abbé Mongrain.

CHIC MARIAGE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Mardi, le 30 septembre dernier en l'église St-Paul de la Grand'Mère a été béni le mariage de Mlle Larie-Louise Bouchard, de cette ville à M. Euclide St-Pierre, aussi de cette ville. La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux mariées par M. l'abbé Arthur Brunelle.

M. Théophile Bouchard servait de témoin à sa fille et M. Carolas St-Piere servait de témoin à son fils.

Un magnifique programme musical et de chant fut très bien exécuté par la Chorale des Enfants de Marie de la paroisse et par M. le Professeur J.-N. Leclerc, organiste.

L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie pour un voyage de noces de quelques semaines.

UN SEND-OFF A M. ORTIZ

Grand'Mère, 2. — Les amis de M. Henri Ortiz, ancien gérant de notre Cité organisent pour samedi soir prochain, tout probablement, un grand "send-off" à l'occasion de son départ pour St-Lambert. La fête commencera par un grand banquet au "Laurentide Inn" et se donnera dans le grand salon de cet hotel. Une soixantaine d'invité prendront part à la fête.

IL A RECU SON DIPLOME

Grand'Mère, 2. — M. Borromée Vincent vient de recevoir l'heureuse nouvelle qu'il avait obtenu le nombre de points requis pour être classé parmi les mesureurs de bois licencés de cette Province.

POUR VAGABONDAGE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Certains individus, probablement des russes, sont venus vider une querelle devant le recorder Lefebvre de notre ville. Ce sont tous des étrangers de passage ici. La cause fut renvoyée et chaque parti a dû payer ses frais.

QUETE POUR LES PAUVRES

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — On a commencé dimanche dernier dans notre ville, et la même quête se fera à St-Jean-Baptiste, à faire une collecte pour nos pauvres. Cette collecte est faite par les membres de la Conférence de St-Vincent de Paul de notre ville.

IL AGRANDIT SON COMMERCE

(De notre correspondant)

Gand'Mère, 2. — M. J.-D. Matteau, marchand de grains et de foin, ainsi que de bois de chauffage de cette ville doit ouvrir, sous peu, à Trois-Rivières, un magasin de ce genre, et M. Félix Pellerin de cette ville gèrera ce commerce.

M. Pellerin doit nous quitter ces jours-ci avec sa famille pour Trois-Rivières dans le but de s'occuper activement de sa nouvelle besogne.

REUNION DES TERTIAIRES

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Les membres de la Fraternité du Tiers-ordre de St-François ont eu leur réunion mensuelle à l'église St-Paul, dimanche dernier. La cérémonie religieuse fut présidée par M. l'abbé Art. Brunelle, leur chapelain.

LA CHORALE DE ST-JEAN-BTE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — La chorale de St-Jean-Baptiste projette de travailler activement sous peu à apprendre une magnifique messe harmonisée pour Noël. On projette également, nous assure-ton une réorganisation de la chorale. MM. Philippe Poulin et Isidore Hallé en seraient les dévoués officiers.

PERSECUTION RELIGIEUSE

Les enquêtes officielles—Une méthode de résistance—Un article du lieutenant-colonel de Vesins

Le lieutenant-colonel, Bernard de Vesins, qui fut l'un des chefs de la résistance aux inventaires, écrivait dans **l'Action française** du 5 septembre:

D'après les nouvelles qui nous sont arrivées de divers côtés, le gouvernement prépare son offensive dans presque toute la France.

Son service des renseignements multiplie les enquêtes. Il y emploie les ruses qui ont toujours distingué la police. Jamais on ne vit dans les couvents tant de touristes posant des questions insidieuses ou désireux de connaître le nombre des religieux, le développement de l'ordre, le recrutement des novices, etc. Tous les pièges sont tendus à la bonne foi ou à la spontanéité naïve des religieux questionnés ou des habitants du pays.

Il serait à désirer que, parallèlement à ces manœuvres d'approche de l'ennemi, les mesures d'organisation et de résistance se développent dans la même proportion.

Nous rappelons que nous avons toujours considéré comme la plus efficace la résistance locale, c'est-à-dire dont l'exécution est confiée à des gens décidés à agir et connus de la population qui vit autour du couvent.

Cela n'empêche en aucune façon une action générale d'être coordonnée par quelques bonnes têtes situées au centre même des informations, c'est-à-dire à Paris. Mais, nous répéterons que c'est un leurre de croire qu'on luttera avec avantage contre notre gouvernement centralisé ayant à sa disposition toutes les ressources de la force armée, de la poste, du télégraphe de l'aviation même ou de la T. S. F. Toute organisation également centralisée et qui tenterait de donner des ordres d'exécution à toute la France arrivera trop tard, si la *résistance locale* ne surgit pas d'elle-même à la première apparition du péril.

Nous prions donc nos amis de donner tous leurs efforts à unir sérieusement les éléments actifs et courageux qui voudraient se joindre à eux.

Dans l'organisation de ces petites sections de résistance ils se heurteront à certaines objections auxquelles il est bon qu'ils puissent répondre.

L'une des plus répandues, et qui a déjà fait le malheur de la France au cours des précédentes luttes religieuses, c'est que parmi les Français, personne ne veut voir exactement qu'elle est la responsabilité. On ose dire: c'est la faute du Pape; pourquoi ne donne-t-il pas d'ordre? Ou, pour la même raison: c'est la faute des évêques.

Le Pape et les évêques ont fait leur devoir de pasteurs lorsqu'ils ont condamné les lois iniques dont le gouvernement poursuit l'exécution. En les déclarant iniques, incompatibles avec les libertés de l'Eglise, ils ont, par là même, tracé aux Français catholiques leur ligne de conduite en tant que citoyens et Français. Une loi contraire aux libertés de l'Eglise n'oblige pas en conscience. Tout citoyen peut donc en toute tranquillité: 1o s'opposer à son exécution, sous réserve que les moyens employés ont chance de réussir; 2o poursuivre son abrogation. C'est ce devoir que chacun, selon ses forces, son énergie ou son courage doit remplir; c'est là sa responsabilité propre en dehors de toute intervention du Pape et des évêques.

Mais on poursuit: c'est aussi la faute des congrégations; elles sont attaquées, qu'elles se défendent! Pourquoi s'en vont-elles?

Là encore, on change la question. Les congrégations ne sont pas tenues de rester dans un pays qui a fait des lois pour les chasser. Elle sont été fondées pour opérer un certain bien, mais nullement pour l'opérer en un lieu déterminé et immuable. Il ne faut jamais oublier les paroles de Notre-Seigneur lui-même à ses apôtres: "Si l'on refuse de vous recevoir et d'écouter votre parole, sortez de cette maison ou de cette ville, en secouant la poussière de vos pieds. Je vous le dis en vérité, il y aura moins de rigueur au jour du jugement pour la terre de Sodome et de Gomorrhe que pour cette ville." Les congrégations auxquelles un Etat rend impossible l'exercice du bien pour lequel elles ont été établies, usent donc d'un droit strict en allant exercer ailleurs leur influence bienfaisante. Mais les citoyens qui veulent conserver à leur patrie le bénéfice de cette action bienfaisante sont qualifiés, eux, pour empêcher qu'on les chasse et pour s'y opposer par tous les moyens en leur pouvoir. Leur responsabilité est là et ils ne doivent pas chercher à l'esquiver.

Que, par ailleurs, les membres des congrégations qui, eux aussi, ont le même souci patriotique, le même amour de leur pays, (et ils l'ont bien montré à guerre) résistent également de tout leur pouvoir pour continuer à faire le bien sur leur terre natale, c'est à coup sûr extrêmement probable et désirable, mais s'ils s'en vont devant la force, aucun citoyen du pays qu'ils quittent n'est en droit de le leur reprocher. La responsabilité de l'expulsion pèse tout entière sur le pays.

Il faut aussi se méfier beaucoup de toutes les confusions auxquelles peuvent donner lieu les grandes phrases de ceux qui aiment mieux parler qu'agir.

Persécution, expulsion, sont des termes sacrés qu'il ne faut pas employer à tort et à travers. Nous nous permettrons de citer à ce sujet, le texte très net de notre grand et vénéré ami Dom Beese, dans son livre **"Le Ralliement"**.

"Tant que les catholiques de France garderont leur culte de la loi, il n'y a rien à faire avec eux. Mais qu'ils cessent de se dire persécutés, car ils ne le sont pas. Pour qu'il y ait une persécution, il faut une résistance. Non, non, ils ne sont pas persécutés; ils sont traqués, chassés. On mène contre eux une traque, une battue, une chasse à coups de bâton. Ils s'enfuient à toutes jambes et se blottissent dans les broussailles de la procédure et de la légalité où ils passent quelque temps inaperçus. Les républicains radicaux socialistes prennent goût à cet exercice. La masse du public se désintéresse des victimes. On ne s'intérese jamais aux fuyards."

Il faut donc souhaiter que les catholiques français, pénétrés de leur devoir en tant que citoyens et catholiques perdent leur attitude de perpétuels battus qui ne savent que se plaindre en disant: ça n'est pas ma faute. Dans l'entreprise actuelle du gouvernement, s'ils ne résistent pas, il n'y aura pas guerre religieuse, il y aura purement et simplement une débandade et un asservissement. Ils n'auront aucun droit à être plaints; ils auront le sort qu'ils méritent.

Les anticléricaux rêvent de jouer le rôle du loup dans la fable du Loup et de l'Agneau. Que les catholiques y introduisent un nouveau personnage: le chien de berger qui, dès qu'il voit arriver le péril, livre bataille au ravisseur sans même attendre l'ordre de son maître. Lorsqu'ils auront ainsi sauvé le troupeau, ils auront mérité les remerciements des pasteurs et les applaudissements du pays tout entier.

Bernard de Vesins.

PROBLEME DE L'EGALITE DES RACES

Il est posé par le Japon dans un amendement important au conseil de la S. D. N.

L'IMMIGRATION

Genève, 29.—Le Japon, en demandant que le protocole sur l'arbitrage et la sécurité fût amendé de façon à ce qu'un Etat ne fût pas proclamé agresseur parce qu'il aurait rejeté la sentence arbitrale faisant de son litige avec un autre Etat une question de politique intérieure n'intéressant que ce dernier, a posé un grave problème international à Genève.

Plusieurs délégués estiment que la question brûlante de l'égalité des races dans le monde a été posée par le Japon avec cet amendement. Ils croient que l'Empire du Soleil levant va désormais se faire, au sein de la Société des Nations l'avocat d'une revision de la loi internationale, en vertu de laquelle des questions considérées jusqu'ici comme n'intéressant que la politique intérieure d'un Etat devront être envisagées sous l'angle plus large de la justice internationale et de l'équité entre les races dans le monde.

Les délégués des dominions britanniques, en particulier ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, redoutent que, de par l'amendement japonais, le problème de l'immigration ne soit posé devant le Conseil de la S. D. N. Sir Littleton Grooms procureur général de l'Australie, et président de la sous-commission chargée d'examiner l'amendement japonais. Cette sous-commission fera rapport pour ou contre l'adoption de l'amendement à la commission d'arbitrage.

LE BIEN PUBLIC est imprim et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbe D. Gélinas est le gérant-général.

Annonces - - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionel.

TERRE A VENDRE.—A Batiscan en face des Moulins Price avec roulant complet. 118 arpents en culture. Bonnes conditions. S'adresser à Mme Vve Joseph Moreau, Batiscan, P. Q.
23-30-7-14

A VENDRE.—Quatre lots de terre à bois, 135 acres chaque lot, portant les Nos 20, 21, 22, et 23, à Ste-Thècle, Canton Lejeune. S'adresser à Pierre Arcand, Champlain, ou à Paul-Armand Arcand, No 35a 6ième rue, Les Chutes Shawinigan.
9 oct. M et J

TERRE A VENDRE.—Une terre à bois à vendre à St-Etienne des Grès. Conditions faciles s'adresser à Mme Thomas Marcouillier, Baie Shawinigan. M. et J.—30 oct.

CAMIONNAGE.—Si vous avez des valises, coffres ou effets semblables à faire transporter, téléphonez 152 Geo. Dufresne, Enreg. (en face de la gare). jeudi J.N.O.

DEMANDE—Un homme avec un capital de $1,000, pour ouvrir un poste d'affaires aux Trois-Rivières. Bon pour faire trois cents piastres par mois.

S'adresser à Boîte 114, Hamilton, Ont

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons

Le Bon Vieux
PEG TOP
5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

Téléphones : Bureau 1505 Résidence 837
Extraction des dents sans douleur

Dr Paul Frescynet
Chirurgien-Dentiste
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N. Y.
468, rue St-Maurice, Edifice Nassif.
Près de la gare du C. P. R.

Docteur Louis-Georges Godin
SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.
8A RUE HART
En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 1½ à 5 heures
Heure d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.
Téléphone 919 Résidence: 606

Consultations: de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. Tél. 599 56, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières
Dr C. A. BOUCHARD
Membre Ct de la Société Anatomique de Paris,
Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris,
Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.
Maladies des femmes. Maladies des vois urinaires.
Consultations à domicile sur rendez-vous.

Bière et Porter
La Maison
O. Carignan & Fils
Est dès aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients les meilleures marques de
BIERE ET PORTER
aujourd'hui sur le marché, tout comme les épiceries du meilleur choix.

VITRINES (Show-Case de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez
Nap. E. Godin
Négociantes gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières
SPECIALITE :—Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Sucreries Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Ecole Technique Et De Papeterie des Trois-Rivières
1924 -- 1925
PAPETERIE (Cour régulier)
EXAMEN D'ADMISSION: LE 30 SEPTEMBRE
OUVERTURE DES COURS: LE 1er OCTOBRE
Cette année, tous les employés des usines locales peuvent suivre ce cours, quelle que soit leur position, sans nuire à leur travail et sans bouleverser leur régime de vie. Se renseigner sur notre nouveau programme d'études.
COURS DU SOIR
TRAVAIL DES METAUX, TRAVAIL DU BOIS, PAPETERIE, DESSIN INDUSTRIEL, AUTOMOBILE (POUR MECANICIENS), ELECTRICITE, CHIMIE, MATHEMATIQUES PRATIQUES. OUVERTURE DES COURS: LE 13 OCTOBRE.
Nos ateliers et nos laboratoires sont aménagés en vue d'un enseignement moderne et pratique. On s'inscrit tous les jours, samedi et dimanche exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures; aussi le soir, de 7 à 9 heures, à partir du 29 septembre. Détails fournis sur demande. S'adresser à l'Ecole Technique, rue St-François-Xavier.

L'ANNONCE BIEN FAITE

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Tirage assermenté selon les règlements de

L'AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS

Chiffres fournis sur demande.

Mauvais Procédé

Un de nos défauts bien à nous est de ne pas dire de bien de ceux qui nous entourent. Le dénigrement méchant et sot est même, pour certaines gens, l'emploi constant de tous les jours. Loin de se réjouir du succès des nôtres, on cherche au contraire à le diminuer. D'autres que nous se plaignent de cette mauvaise tournure d'esprit. De façon générale, il serait bien à souhaiter que l'on soit plus juste à l'égard de nos compatriotes; qu'au lieu de toujours chercher la petite bête, on ait la bienveillance de regarder franchement le bon travail de ceux des nôtres qui font bien, pour s'inspirer de leur courage et de leurs efforts, au lieu de souffrir de leurs légitimes succès.

S'il faut en croire une nouvelle que publie le "Devoir" de mardi, un certain fonctionnaire de Québec, qui, au dire du "Devoir", tient une place considérable dans l'administration, aurait commis un acte qui est en réalité une invite à la délation. Dans une circulaire adressée aux agronomes officiels, ce fonctionnaire demandait sur les cultivateurs des campagnes des renseignements qui paraissent bien plutôt être une provocation au dénigrement qu'autre chose.

L'une des questions auxquelles devaient répondre les agronomes était celle de savoir si tels cultivateurs. . . : "étaient des mauvais cultivateurs plutôt disposés à faire la loi dans leur milieu qu'à faire une bonne culture, ou des gens qui sont de toute autre profession, excepté d'agriculture." Parmi les dix-huit questions contenues dans la circulaire, le "Devoir" relève celles-ci:—"S'occupe-t-il d'organisation d'élections?—Quelles sont ses attaches politiques?—S'il est cultivateur, a-t-il fait un succès de la culture de sa terre?—Est-il cultivateur progressif?—Quelle est sa réputation dans la paroisse?—Passe-t-il pour chicanier parmi ses concitoyens?"

Il y a bien lieu de s'étonner qu'on veuille faire servir des agronomes officiels à pareille besogne. Les agronomes sont des fonctionnaires payés par la province uniquement pour promouvoir les véritables intérêts de l'agriculture. Ils ne sont pas là pour renseigner le gouvernement sur les attaches politiques de tels et tels cultivateurs, ni pour informer un quidam quelconque si un tel "passe pour chicanier" ou non.

Nous protestons contre cette tentative d'organiser ainsi un système de fiches qui est absolument méprisable. Le "Devoir" demande si: vouloir se servir d'agronomes officiels, payés avec l'argent de tous les contribuables, pour faire mener discrètement pareille enquête sur des gens qui ont droit, comme tout le monde, de dire ce qu'ils pensent, même si ce qu'ils font déplait à certains politiciens ou à certaines organisations, est un procédé honorable. La réponse n'est pas douteuse.

La révélation de cette circulaire par le "Devoir" vient à la suite d'une note parue dans le "Soleil". Le journal nationaliste ayant une première fois fait allusion à cette inquisition par le ministère de nos agronomes, l'organe libéral s'en est offusqué. Il écrivait:—"Ceci est une petite lâcheté que le "Devoir" est incapable de préciser, et nous le défions de dire exactement ce qu'il veut insinuer."

A cela le "Devoir"a répondu en précisant. Nous trouvons cependant que tout n'est pas dit de ce qu'il nous faut savoir. Si les faits qu'on allègue sont vrais, il reste à savoir le nom du "haut fonctionnaire" dont parle le "Devoir", et à qui le questionnaire, dûment rempli, devait être adressé par les agronomes. Le procédé qu'on divulgue est tellement dérogatoire au respect dû aux gens, qu'il faut de toute nécessité élucider la chose, et le plus complètement possible.

Ce mode d'information par correspondance, correspondance stipulée secrète, est bien le plus dangereux et le plus détestable qui soit. Il est facile de glisser une vilenie dans une telle lettre, surtout lorsque la discrétion est promise, et que tout le mode d'opérer tient sa valeur des ténèbres dont on s'entoure. L'occasion de vilipender atrocement les gens existe déjà à la faveur de certaines luttes politiques; ce qui se passe dans certains comités électoraux, ce qui se dit de vrai et de faux contre telle et telle personnalité en vue laissent voir à quels excès peut aller cet esprit de dénigrement intéressé.

Nous estimons que la bonne réputation des gens souffre assez de ce côté, pour que, dans un but qui est loin d'être d'intérêt public, on cherche à organiser ainsi sous le manteau un système de dénigrement sinon officiel, du moins accompli par des fonctionnaires de l'administration. Par la révélation du "Devoir" il est évident que tous les agronomes ne se sont pas prêtés au jeu vilain que l'on sollicitait d'eux. Nous félicitons ceux-là à qui la chose a répugné. Quant à ceux qui auraient pu accéder à la demande du haut fonctionnaire, nous les plaignons sincèrement. Ils ont oublié le respect dû à leur situation. En prenant le temps de répondre au questionnaire, ils ont dérobé les instants qu'ils doivent à l'intérêt de la cause agricole, chose qu'ils n'ont pas le droit de faire.

Nous trouvons donc que toute cette affaire mérite d'être élucidée. Si les faits allégués sont faux, nous devons le savoir sans plus de retard. S'ils sont vrais, l'intérêt général exige que toute la lumière soit faite à ce sujet.

Joseph Barnard.

Lourdes Épreuves dans Notre Région

La pluie diluvienne de ces jours derniers a causé d'affreux dommages dans maints endroits de notre région. La crue subite des eaux dans la campagne a emporté les ponts, balayé la récolte encore sur pied, défoncé les chemins; de nombreuses habitations dans le district sont envahies par le flot. Grand'Mère, Louiseville, Yamachiche, Sainte-Anne de la Pérade, St-Paulin, et ailleurs ont eu particulièrement à souffrir de ce désastre imprévu, et nous offrons à la population si cruellement éprouvée nos sincères sympathies.

Les dommages causés par cette pluie torrentielle ne se limitent pas à notre région, mais s'étendent par toute la province. Dans les environs de Québec, il y a aussi des récoltes détruites et des ponts emportés.

Il parait bien que nous traversons une époque dangereuse. Des cataclysmes se sont produits un peu partout en Europe durant ces derniers temps. Les Etats-Unis ont eu pareillement à souffrir du passage d'horribles tempêtes de vent, de pluie. Sur mer également on signale chaque semaine de grands désastres.

Les savants, les astronomes, attribuent ce déchainement des grandes forces de la nature à diverses causes. Ces laborieuses explications ne guérissent pas le mal causé par les éléments en furie; elles ne nous enseignent même pas les moyens à prendre pour nous mettre, à l'avenir, à l'abri des fureurs de la nature. Il reste de tout cela que nous devons sans cesse recourir à la Providence, et nous en remettre à la garde de Dieu pour la conservation de nos biens et de la vie. En face de ces grands bouleversements des forces physiques, l'homme se sent petit et misérable; et l'on reconnait qu'il ne devient fort en face du danger que lorsqu'il sait mettre Dieu avec lui.

Joseph Barnard.

UNE PROMESSE DE M. POINCARE

QUI DATE DE VINGT-DEUX ANS!

Ce n'est pas notre faute s'il se trouve aujourd'hui des hommes qui, par un audacieux contresens, rêvent un divorce sacrilège de la République et de la Liberté.

On nous a promis la liberté d'association; le jour venu, on est allé jusqu'à marchander, ou même à refuser à certaines catégories de Français, cette liberté si longtemps attendue.

On nous a promis la liberté de conscience, et voici maintenant qu'on parle de supprimer la liberté d'enseignement, qui en est le complément, le corollaire et la sauvegarde...

Eh bien! non, Messieurs, nous ne prendrons pas notre part de ces contradictions et de ces repentirs, et c'est au nom de la République que nous défendrons, au besoin contre quelques-uns de nos amis eux-mêmes, les libertés politiques et religieuses!

Raymond Poincaré.

(Discours prononcé à Rouen en 1902.)

LA DEVOTION AU SAINT-ROSAIRE

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

(Suite)

Après la mort de M. le curé Vachon, en 1729, la paroisse du Cap-de-la-Madeleine fut privée du ministère d'un prêtre résidant jusqu'en l'année 1844. L'on comprend que la Confrérie du Rosaire en ait subi un sérieux ralentissement et que, durant cette longue période, les documents gardent, au sujet de cette dévotion, un silence presque absolu.

Ce n'est qu'en 1798 que les vieux Livres de la Fabrique en font mention sous la signature de M. l'abbé de St-Marc, prêtre des Trois-Rivières, auquel avait été confiée la desserte du Cap-de-la-Madeleine." Il y a, dit-il, dans son rappoit à Mgr Pierre Denaut, évêque de Québec, à l'occasion de sa visite pastorale, dans l'église du Cap une chapelle dédiée à Notre-Dame du Saint-Rosaire et où une confrérie a été établie en son honneur; l'acte d'institution de cette confrérie est en forme, et les indulgences, accordées aux confrères à perpétuité, ont été fulminées par Mgr l'Evêque de Québec." Et c'est *tout*, mais cette simple affirmation n'en est pas moins précieuse puisqu'elle nous révèle, au moins, que la confrérie est restée jusqu'à cette date en vigueur.

En 1818, Mgr Plessis, ordonne, dans le procès-verbal de sa visite," qu'il soit placé, pour l'été, un baptistère dans la chapelle du Saint Rosaire"; à son tour Mgr Signay prescrit, en 1835, aux marguilliers "d'aviser, sans délai, au moyens de faire faire au dehors de la petite chapelle . . certaines menues réparations de nécessité néanmoins urgente." Minuscules détails qui prouvent tout de même que la Vierge du Rosaire n'était pas tout à fait mise en oubli.

Vers l'an 1840, cependant, M. le desservant Léandre Tourigny douta fort de la validité de la Confrérie puisqu'il demanda à Mgr Signay de bien vouloir la rétablir. Ce qu'il fit lors de sa visite pastorale en 1845. "Sur le désir, écri vit-il dans son rapport, que M. le curé de cette paroisse en nous a exprimé, nous avons rétabli et rétablissons la Confrérie du Saint Rosaire érigée à perpétuité par une lettre patente du Père Antonin Cloche, supérieur de l'Ordre de Saint-Dominique, le 11 mai 1694, et approuvée par Mgr de St-Valier, évêque de Québec, le 4 octobre 1697. En vertu d'un indult du Saint-Siège en date du 6 mars 1842, nous accordons à la dite confrérie, en autant que de besoin, toutes les indulgences et privilèges qui lui sont attribués suivant les règles qui la régissent, et voulons que le Curé de cette paroisse soit toujours le directeur de la dite confrérie. A cette fin, nous avons réglé que la chapelle du Rosaire sera celle de la confrérie, et nous autorisons Monsieur le Curé à faire lui-même ou à en faire faire la bénédiction par tel prêtre approuvé qu'il y invitera. De plus, nous voulons que la pierre sacrée dont on fait actuellement usage au maître-autel soit remplacée par une autre plus grande et qu'elle soit incrustée dans la table d'autel de la chapelle du Rosaire, afin qu'on puisse y célébrer la Sainte Messe. Nous enjoignons à Monsieur le Curé de lire au prône de la messe paroissiale la partie qui concerne ce rétablissement de la confrérie du Saint-Rosaire en cette paroisse."

S'est-il opéré un sérieux réveil à la suite de cette claire manifestation de la volonté épiscopale? Il ne semble pas, et pour la bonne raison que la paroisse fut de nouveau laissée sans prêtre résidant de 1849 à 1854.

Dans la chapelle de la confrérie il n'y avait pas qu'un autel.

Un inventaire des ornements et des vases sacrés de l'église dressé en l'année 1798, nous atteste, en effet, qu'il y avait "avait devant la chapelle du Rosaire comme devant le maître-autel une petite lampe de cuivre."

En 1817, le marguillier en charge déclare avoir payé douze louis pour "faire dorer la Vierge," puis, en 1827, il est question d'un certain déboursé "pour avoir fait réparer le piédestal de la Vierge d'argent." Il paraît bien qu'il s'agisse ici de la même statue, et, de plus, que cette statue fut celle de la Confrérie du Saint Rosaire. Nous donnerions gros pour la retracer, cette petite statue, qui, dit-on, aurait été un jour emportée par un certain personnage, peu particulier sur le chapitre des trésors ecclésiastiques, sur la rive sud du St-Laurent.

C'est vraisemblablement ce te statue qui fut remplacée sur l'autel de la Confrérie, en 1854, l'année même de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, par notre Madone actuelle fabriquée par la Maison Carli et offerte, en ex-voto de reconnaissance, par M. Zéphirin Dorval, un bon vieux garçon du Cap-de-la-Madeleine, à son retour d'un long voyage en Californie. Les détails nous font défaut sur la bénédiction de cette statue. Quelqu'un pourrait-il nous en fournir?

Pour l'installer de façon convenable, M. le curé L.-O. Désilet fit décorer, en 1859, la chapelle et l'autel du Rosaire "assez décemment pour pouvoir y célébrer la Sainte messe." La petite chapelle fut de nouveau consacrée à la Sainte Vierge, en l'honneur de laquelle la presque totalité de la paroisse reçut des mains du grand vicaire Charles-Olivier Caron, le scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception."

Après M. le curé Garceau, successeur de M. L.-O. Désilets, viendra celui que la Providence avait prédestiné à être l'apôtre par excellence de la dévotion au Saint-Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, Mgr le grand vicaire Luc Désilets.

(à suivre)

Vive Dieu... Vive L'Alsace!... et la Lorraine!...

Mon premier devoir est de remercier Dieu, qui a bien voulu m'aider de son secours dans les campagnes entreprises ici pour sa gloire et pour le bien des âmes au cours des dix-sept années qu'a vécu la "Réponse."

Mon second devoir est de remercier Son Eminence Monseigneur Dubois, archevêque de Paris, pour l'encouragement qu'il veut bien m'adresser, au frontispice de ce 200e numéro de la Revue. Le Cardinal Amette en avait béni les débuts, et je ne saurais l'oublier; mais le Cardinal Dubois, avant même de lui succéder sur le siège de Paris, m'avait à diverses reprises marqué une bienveillance qui m'avait profondément touché; Archevêque de Paris, il a continué et accentué ces témoignages encourageants; je tiens à lui dire tout haut merci, en l'assurant une fois de plus de ma filiale docilité.

Maintenant et de nouveau, à l'œuvre! . Car "La Réponse" a, moins que jamais, le droit de chômer! Ses premières années avaient été belliqueuses: c'était l'époque où "les Français ne s'aimaient pas," et il nous fallait défendre, à notre humble rang et pour notre modeste part, les libertés religieuses menacées. . Puis la guerre était venue, avec "l'union" sacrée, et nous n'avions guère ici à livrer que des batailles "rétrospectives", en réfutant les objections de toujours, celles que collectionnent les dictionnaires; aussi bien "la Réponse" elle-même avait-elle fini par prendre la forme d'un dictionnaire, n'ayant pas à réfuter les objections "du jour," qu'on ne formulait plus guère dans les journaux ni à la tribune du Parlement.

Les choses ont changé. Dans sa déclaration ministérielle et dans les explications qui l'ont suivie, M. Herriot a officiellement dénoncé l'union sacrée, et déclaré la paix à l'Europe et la guerre aux catholiques français. Ce langage, qui rappelait les mauvais jours de M. Combes, ne nous a pas trop surpris sur les lèvres du délégué général du sectarisme connu sous le nom de "cartel des gauches."

Seulement, M. Herriot a commis une insigne maladresse . . qui n'était pas la première et qui ne sera pas la dernière. Après avoir consulté, pour connaitre l'état d'âme de nos provinces réintégrées, les deux ou trois députés de la minorité, il a cru le moment venu de faire jouir l'Alsace et la Lorraine des beautés du "régime abject", et il a solennellement annoncé ses intentions à cet égard

M. Herriot aime à parler des choses qu'il ne connait pas: il ignorait l'Alsace et la Lorraine, donc il en a parlé. . . et, ç'a été pour lui promettre les belles choses que vous savez: neutralité scolaire, laicité, expulsion des congrégations, séparation, suppression des fondations religieuses, retour des presbytères aux communes, en un mot la chasse au bon Dieu: tout cela transparaissait dans les quelques phrases consacrées par M. Herriot à la question d'Alsace et de Lorraine.

Quant aux promesses faites par la mère patrie à ses provinces recouvrées, il n'en était plus question! Quand à la solennelle déclaration de Jofire, faite, à Thann en décembre 1914: "La France vous apporte, avec la liberté, le respect des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions. . le gouvernement lui infligeait un crue démenti! . . Quant à la ratification apportée à ces promesses par le Président de la République, M. Poincaré, le 12 février 1915 à Saint-Amarin: "La France respectera les traditions et les libertés" de ses provinces délivrées, elle devenait, de par la volonté de M. Herriot, un simple "chiffon de papier."

Dans toute l'Alsace et dans la Lorraine recouvrée, ce fut un "tollé" général. Les journaux ont raconté, au jour le jour, les épisodes de ce mouvement qui n'est pas terminé: les catholiques se groupant autour de leurs deux évêques, les grandioses manifestations organisées par eux, leurs fières déclarations, les applaudissements de l'épiscopat français et des catholiques "de l'intérieur."

Oui, vraiment, tous ces hommes dressés pour revendiquer leurs droits et surtout les droits de Dieu sur eux, méritent notre admiration! . . Mais ils méritent et attendent mieux encore: notre "concours." Ils nous l'ont dit eux-mêmes: les "Alsaciens," dans leur grandiose manifestation du 20 juillet, "font appel à tous les Français qui, avec eux, ne veulent pas que soit foulée aux pieds la parole de la France, et à ceux qui partagent leurs convictions religieuses, pour "les" soutenir dans la lutte qui leur est imposée. Les "Lorrains" nous font dire, par le digne continuateur du chanoine Collin, l'abbé Ritz, qu'"ils ne reculeront pas. Comptez sur eux. Mais qu'ils puissent, eux aussi, compter sur vous!"

Compatriotes, amis, frères, oui, vous pouvez compter sur nous! Nos évêques vous l'ont dit à l'envi, en envoyant leur adhésion à vos évêques. Ils vous le montreront mieux encore, en organisant notre action pour qu'elle seconde efficacement la vôtre. Tous, à leur suite et selon leurs mots d'ordre, nous communierons avec vous dans l'amour de la France, dans le souci de son honneur dans la revendication des droits de Dieu et des enfants de Dieu!

Pour moi, à mon humble place, je ne saurais oublier que je suis un Lorrain de Paris, que c'est une Lorraine qui m'a appris à bégayer les noms du bon Dieu de Jésus et de Marie. La foi qui soulève les cœurs des Alsaciens et des Lorrains, c'est la même qui a dès le début imprégné mon âme. C'est une raison de plus pour que je considère comme un devoir de combattre, dans le rang et à ma modeste place, pour vos libertés qui devraient être les nôtres, pour vos droits qui sont les nôtres. Le Cardinal Archevêque de Paris, à plusieurs reprises, vous a dit son adhésion, son estime, ses vœux, ses espérances, sa pleine union avec vous dans la revendication de vos libertés. C'est un mot d'ordre pour ses prêtres: l'humble "Réponse" ne l'oubliera pas

Eugène Duplessy.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme oubliense de soi.

René Bazin.

LE CREDIT POPULAIRE

Les Caisses Populaires ne doivent pas être des revenus de bienfaisances.

Elles visent à améliorer la situation matérielle de leurs sociétaires, en leur procurant le Crédit à bon marché. Elle poursuivent un but nettement économique, ce qui est précisément le contraire d'une pensée d'assistance. Une Caisse n'est donc pas une société St-Vincent-de-Paul.

L'Etat ne devra pas perdre de vue ce caractère de l'institution, quand il aura la pensée de l'aider et de l'encourager par son intervention. Comme le dit si bien C. Rayneri, "le Crédit Populaire a pour but l'amélioration des humbles qui sont fidèles à la noble devise de l'honnêteté du travail".

Aussi la loi française ne reconnait-elle le caractère coopératif qu'aux sociétés qui stipulent nettement qu'une partie au moins de leurs bénéfices sera attribué aux sociétaires sous forme ristourne ou autrement, comme compensation des risques qu'ils ont acceptés en y entrant (Cf. Congrès coop. 2. 1900 Paris).

Il faut que les sociétaires des Caisses, comme ceux de toutes les coopératives aient intérêt à demeurer ou à devenir sociétaires.

Autrement qui pourra les retenir ou les attiser?

On oublie trop cela en certains quartiers. Aussi voit-on les coopérateurs se désintéresser d'une société qui ne les traite par mieux qu'une Compagnie ou commerçant quelconque. Cette nécessité d'un intérêt pécuniaire et d'un gain possible est même dans le droit français, une condition essentielle d'existence de toute coopérative (Cf. 2 deux).

Caisses populaires et coopératives ne doivent donc pas être des sociétés St-Vincent-de-Paul mais des œuvres économiques et sociales.

ST-OMER

Paroisse de 800 âmes du diocèse de Gaspé. Pas un seul millionnaire dans les limites de son territoire. Il y a 8 ans, on y fondait une caisse qui a aujourd'hui à son crédit:

Un chiffre d'affaires de:	$402,052.50
Un actif de:	31,810.34
Des prêts consentis se montant à:	112,161.90
Des prêts en cours pour:	29,092.78
Une réserve de:	2,284.39
Cent soixante-six (166)	sociétaires
Cent quatre-vingt-douze (192):	déposants.
Trente-deux (32):	Emprunteurs.

Si nous n'y prenons garde, lejeune diocèse de Gaspé nous fera bientôt la leçon en matière coopérative. Ce n'est pas nous qui en serons formalisé!

Georges Dugré, C. P. C. P.

"Neutralité" Egale "Hostilité"

Alsaciens et Lorrains, on veut vous imposer l'école neutre. Or, il n'y a pas d'école neutre: la neutralité aboutit forcément à l'hostilité. Je ne vous le démontrerai pas: je me contenterai de vous citer les aveux de quelques maitres de l'anticléricalisme.

M. Viviani.—A tout seigneur tout honneur: commençons par M. Viviani, qui fut président du conseil. On sait qu'il débuta comme ministre en déclarant, à la tribune de la Chambre, que lui et ses camarades avaient fait l'ascension du firmament pour y éteindre les étoiles: ce qui voulait dire, en prose, qu'ils avaient travaillé à éteindre la foi dans les âmes.

Quelques années plus tard, au milieu des inondations qui désolèrent Paris, Viviani était encore ministre. Un de ses camarades, le rencontrant en bateau dans une rue de la capitale, lui cria:

Dis donc, toi qui es monté là-haut pour éteindre les étoiles, tu ferais bien d'y retourner pour fermer les robinets

Mais revenons à notre sujet. Voici ce qu'a déclaré M. Viviani:

—Jouons, franc jeu: nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une Université "antireligieuse" d'une façon active, militante, belliqueuse.

M. Marcel Sembat fut député de Paris et ministre pendant la guerre Voici ce qu'il a dit ou écrit:

—L'école sans Dieu est l'école "contre" Dieu. Nous n'y pouvons rien. C'est la force des choses.

M. Camille Pelletan fut ministre de la marine. . ou ministre contre la marine: on n'a jamais su au juste. Il a écrit, dans le "Petit Provençal du 3 mars 1913:

"En créant nos écoles laïques, la République a essayé de sauver l'enfant des griffes de l'Eglise."

M. Aulard, professeur honoraire en Sorbonne, rédacteur au "Quotidien", "père Joseph" du ministère actuel, a écrit ce qui suit, dans "L'Action" du 16 août 1903:

"Cacherons-nous notre dessein sous des formules équivoques, sous des promesses qui l'amoindrissent et nous dégradent?

"Continuerons-nous à dire que nous ne voulons pas détruire la religion, quand nous sommes obligés d'avouer, d'autre part, que cette destruction est indispensable pour fonder rationnellement la nouvelle citépolitiqueetsociale?

"Point d'équivoque.

"Ne disons plus: "Nous ne voulons pas détruire la religion!"

"Disons au contraire: "Nous voulons détruire la religion!" Mais ajoutons aussitôt: "Nous voulons la détruire dans les "âmes par la paix, par la per-"suasion, par la fraternité, par l'ins-"truction publique. . ."

M. Dufrenne, inspecteur très connu de l'enseignement primaire, écrivait dans la "Revue de l'enseignement primaire" (31 juillet 1904):

"Qui parle de prêcher l'athéisme à l'école? Nous disons seulement que l'explication que nous devons donner de l'univers exclut toute idée de la Providence. Il n'est pas utile, et nous ne le ferons pas, que nous disions, à aucun moment et notre enseignement, qu'il n'y a pas de Dieu. Mais "la conséquence," je ne dis pas l'objet, "de ce même enseignement, sera de rendre impossible la croyance en Dieu."

Trois mois plus tard (8 octobre 1904) on lisait dans la même Revue, mais non, je crois, sous la même signature:

. . . Il est vrai de dire que se passer de Dieu, c'est travailler: ontre lui. En le laissant, en bâtissant sans lui notre morale et notre science, sans le toucher nous le blessons à mort. A cela, nous ne pouvons rien. Ce n'est pas à nous de le soutenir. Il se défendra bien lui-même s'il est Dieu."

M. Gérault-Richard, un anticlérical qui eut son heure de célébrité, écrivait le 18 janvier 1910 dans son "Paris-Journal":

"Nous avons rompu avec la morale religieuse, qui continuait au milieu de nous, par son dogme des châtiments et des récompenses éternels, le rôle de l'archange Michel, garde-champêtre du paradis. A l'heure présente, nous ignorons par quoi nous la remplacerons. . "On a essayé de la neutralité. C'était, c'est encore un paradoxe."

Après de tels aveux, on ne pourra qu'adopter le jugement porté sur l'école neutre par M. Beernaert, dont le sage gouvernement a rendu tant de services à la Belgique:

"On l'a démontré cent fois, l'école vraiment neutre est impossible. Le maître d'école ne peut pas ne pas avoir d'opinions sur les plus grands problèmes qui préoccupent l'humanité: et ses opinions, il n'est pas possible qu'il en fasse abstraction dans son enseignement. . Je ne connais pas de tyrannie comparable à celle qui consiste à s'emparer d'un enfant et à l'élever contrairement aux idées des siens."

Ceci était dit au Parlement belge, le 15 avril 1883. Quand entendrons-nous un ministre faire une pareille déclaration au Parlement français! . .

E. D.

LA VOIX DU PAPE

Discours du Pape aux Pèlerins Français

Voici le texte du discours que le Saint-Père a adressé le 5 septembre aux pèlerins français de l'Association "La France à Rome".

L'audience, fixée pour 12 h. 30, fut retardée par le prolongement extraordinaire de celle qui la précédèrent, et le pèlerinage ne put être reçu qu'à 14 h. 30. C'est à ce retard que Sa Sainteté fait allusion:

Il Nous est très agréable, Nos chers fils et pèlerins de "La France à Rome", de vous embrasser, pour ainsi dire, d'un coup d'œil tous ensemble, après vous avoir passés en revue, revue qui Nous a permis de vous voir l'un après l'autre et de lire dans les yeux, et plus encore dans les cœurs, votre piété filiale et d'y admirer l'esprit de foi catholique qui vous a amenés ici, dans la maison du Père commun.

Ce n'est pas seulement la bénédiction que Nous voudrions vous donner: Nous voudrions vous dire les choses les plus belles du monde avec la voix et l'éloquence des anges et des saints. Voilà vraiment une de ces occasions où l'on voudrait être éloquent, quand les bons fils viennent d'aussi loin que vous pour trouver le Père et qu'ils se trouvent devoir faire un bel exercice de patience comme vous venez de le faire, non difficile pour votre vertu, assurément, mais quand même bien remarquable. Vous avez bien noté, du reste, que Nous vous en avons donné l'exemple.

Nous Nous souvenons d'avoir vu dans la belle ville de Lucques, historique et riche en monuments, aujourd'hui très renommée aussi à cause de la servante de Dieu Gemma Galgani, une rue qui s'appelle "Abbipazienza! Ayez patience", et que cette rue mène à une école qui Nous semble justement l'explication de ce nom-là, car c'est bien avec la patience qu'on profite de l'école de la vie, et c'est au prix de cette belle et si nécessaire vertu qu'on obtient tout succès, de n'importe quelle nature.

Cette patience, vous l'avez bien montrée aujourd'hui: c'est vous dire de quels sentiments et de quelle complaisance Nous sommes rempli pour tout ce que vous Nous avez montré de piété religieuse et de bonté filiale, c'est vous dire avec quels sentiments Nous vous donnons la bénédiction que vous êtes venus demander à votre Père.

Que cette bénédiction descende sur vous comme vous la désirez; qu'elle suive de près toutes vos intentions, qu'elle se répande sur tous ceux que vous portez dans le cœur, sur vos maisons, sur vos familles, sur les institutions et sur les œuvres auxquelles vous consacrez votre piété chrétienne et votre action catholique; qu'elle se répande sur toute cette chère France, que vous représentez ici si dignement et dont Nous suivons les destinées et la vie quotidienne particulièrement dans les heures d'épreuves comme celle que vous traversez, dans laquelle une partie de votre patrie fait une si belle démonstration de dévotion héroïque afin de défendre l'ancien trésor de la religion de vos pères.

Vous le devinez bien, Nous suivons ces manifestations de tout Notre cœur; Nous n'avons pas manqué d'envoyer Nos félicitations et Nos encouragements à ces vaillants champions de la foi comme Nous ne cessons de prier tous les jours de Notre vie pour la France, afin qu'elle conserve cet esprit d'attachement et de dévotion à la religion de ses pères et à la sainte Eglise, à cette pierre apostolique où s'appuient toute la force et toute l'efficacité de l'Eglise elle-même.

Soyez donc les bienvenus dans la maison de votre Père et dans la Ville Eternelle par cette visite, qui annonce, pour ainsi dire, comme Nous venons d'entendre par votre secrétaire général, les visites bien plus nombreuses de l'année sainte: que votre visite soit la plus féconde et la plus exquise des joies de votre âme catholique. Nous vous félicitons, vous et tous ceux qui ont le mérite de l'initiative, de la préparation et de la poursuite de votre pèlerinage, se donnant tant de travail et de peines pour Nous procurer une si douce consolation, surtout Nos félicitations à votre secrétaire général, à M. Maupetit, qui nous a habitué à ces consolants retours de Nos fils de France.

Recevez donc maintenant cette bénédiction, qui vous vient du cœur du Père; qu'elle vous accompagne et reste en vous tous les jours de votre vie.

NEUTRALITE SCOLAIRE

La théorie. — "Au moment de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve, à votre connaissance, un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire... Si oui, abstenez-vous de le dire."—**Jules Ferry.**

La pratique. — On lisait, sur le cahier scolaire d'un enfant de douze ans, cette "pensée" d'Edgar Quinet, dictée par l'instituteur: "Il faut que le catholicisme tombe! Non seulement il s'agit de réfuter le papisme, mais de le déshonorer; non seulement de le déshonorer, mais de l'étouffer dans la boue."

Dans une école du XVIIIe arrondissement de Paris, un maître commençait toutes ses classes en dictant à ses élèves le mot célèbre de Gambetta: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi!" Si bien que les enfants en avaient pris l'habitude, et écrivaient la fameuse "maxime" tous les jours avant même qu'elle leur fût dictée.

La théorie. — L'école laïque ne *doit pas être* "le poste retranché d'où la raison moderne mitraille la foi et pulvérise les croyances."—**Raymond Poincaré.**

La pratique. — A. C.... chef-lieu de canton des Ardennes, l'instituteur adjoint traçait sur le tableau noir les mots suivants:

Il n'y a pas de Dieu.

Puis, s'adressant à ses élèves, il ajoutait:

—Je donne à Dieu cinq minutes pour venir effacer ce que j'ai écrit.

Silence général pendant ces cinq minutes, durant lesquelles le maître tenait sa montre en main. Ce temps écoulé, il s'écriait triomphalement:

—J'ai donc prouvé que Dieu n'existe pas.

En Seine-et-Oise, dans une sous-préfecture, un élève s'étant abstenu de fréquenter le catéchisme, l'instituteur lui décerna publiquement un **prix d'athlétisme.**

Dans une école du Tarn, un maître demandait, en pleine classe, à un élève:

—Dis donc, toi, est-ce que Jésus-Christ était un homme ou une bête?

Ce qui lui valut d'ailleurs cette réplique de l'enfant:

—La bête, c'est vous.

Dans la Loire-Inférieure, un instituteur obligeait les enfants, tous catholiques, à effacer de leur main le mot **Dieu**, chaque fois qu'ils le rencontreraient dans le **Tour de France.**

Ailleurs, un instituteur adjoint, menant ses élèves en promenade, passait devant l'église... Et voici le concours qu'il leur proposa:

—Je donnerai deux sous à celui qui fera la plus laide grimace au bon Dieu.

La théorie. — "Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée, la conscience de l'enfant."—**Jules Ferry.**

La pratique. — A Créon d'Armagnac (Landes,) l'instituteur disait à un élève qui venait de faire sa première communion: "Le curé t'a... le bon Dieu dans le.... mais je vais te f... le pied dans le.... ça te fera autant de bien l'un que l'autre."

L'instituteur, attaqué en justice, nia la grossièreté des termes qu'on lui imputait, mais reconnut avoir parlé **dans ce sens.** Nous avons sous les yeux la copie, sur papier timbré, du jugement qui le condamna "attendu, disait le tribunal, que le langage tenu par C...., quels quesoient les termes dont il s'est servi, est une attaque virulente contre les principes de la religion catholique; que se produisant peu de jours après que certains des enfants venaint d'accomplir leur première communion, acte que tout catholique considère comme le plus important de sa vie et sur lequel il déversait précisément ses injures, il pouvait faire naître dans ces jeunes intelligences une pensée de doute; qu'en tout cas il a incontestablement froissé les sentiments de ces enfants, élevés dans la foi religieuse, et de leurs parents qui s'appliquaient à la leur inculquer..."

Dans une commune voisine de Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), une jeune institutrice, envoyée pour remplacer les religieuses qui tenaient l'école municipale mixte, aperçoit un catéchisme entre les mains d'un jeune garçon. Elle prend le livre et le jette par la fenêtre dans la cour, où les pages du livre, déjà vieux, s'éparpillent un peu partout.

Quelques instant après, c'était le moment de la récréation: l'enfant va ramasser les débris épars de son catéchisme, il remet les pages en ordre. Puis, rentré en classe, il place le catéchisme devant lui sur la table, et, crâne, s'adressant à Mademoiselle:

"Bitez-y, mèzé", dit-il, ce qui veut dire: "Touchez-y, maintenant!"

L'histoire dit que Mademoiselle n'y toucha plus...

Dans le XIIIe arrondissement de Paris, une maîtresse, inspectant le cartable d'une élève, y découvre... un catéchisme! Elle le déchire et en jette les morceaux, en s'écriant:

—On vient à l'école pour travailler, non pour y lire le catéchisme. Ces **bêtises-là**, ça se fait à l'église.

La théorie. — "Aucun gouvernement n'a le droit de porter dans les écoles, qui sont la représentation immédiate de la famille, les tristes querelles qui nous agitent.... ces passions qui troublent les cœurs sans les grandir."—**Jules Favre.**

La pratique. — L'instituteur de Blajan (Haute-Garonne), dont nous parlerons plus loin, dictait à ses élèves cette phrase, où étaient odieusement menacées leurs mères catholiques:

"Les cléricaux se sont vendus à Rome pour faire une aisance ou une fortune personnelle, et ils n'osent avouer ce qui est prudent, qu'ils s'emploient à vendre la liberté de leurs frères. Quant à ces dames qui sont si empressées pour toutes les œuvres cléricales et remplies de haine ou de dédain pour les choses vraiment patriotiques, je les prie de lire avec attention l'histoire de la duchesse de Lamballe, et de remarquer surtout comment le peuple termina sa carrière."

Quand on sait la manière odieuse dont la princesse de Lamballe fut massacrée par une populace en délire, on doit reconnaitre que l'épithète d'**odieuse**, infligée plus haut à cette **dictée**, n'a rien d'exagéré!

UN CONGRÈS D'ASSUREURS

Québec, 29. — Le 22e congrès des agents de la compagnie d'assurance Metropolitan pour la partie est de la province de Québec a eu lieu samedi au Château Frontenac et s'est terminé samedi soir par un grand banquet qui réunit plus de trois cents convives.

Les délégués venaient de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Lévis, Montmagny, Victoriaville, Thetford-Mines, Lauzon, Bienville, Saint-Hyacinthe, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Pont Etchemin, Beauport, Charlesbourg, Rimouski, Sillery, Courville, Fraserville, Drummondville, Giffar, Coaticook, East-Angus, Magog, Asbestos, Windsor-Mills, Chicoutimi, etc.

Le président de la compagnie, M. Hailey Fiske, de New-York, présidait ce banquet, ayant à ses côtés le maire Samson, M. Hector LaFerté, vice-président de l'Assemblée législative, l'hon. sénateur Jules Tessier, l'hon. C.-F. Delâge, l'ex-maire Lavigueur, M. P., M. Ch.-A. Paquet, M. P. P., l'hon. juge Alphonse Bernier, l'hon. sénateur D.-O. Lespérance, M. L.-A. Cannon.

Dans son discours, le président Fiske a dit l'importance de ce congrès où sont représentés 277,000 détenteurs canadiens de polices d'assurance dont la valeur totale est de $84,000,000. Il a expliqué le but du congrès, qui est de faire connaître mieux les avantages offerts par la compagnie pour instruire le peuple sur les problèmes domestiques et sociaux qui l'intéressent.

Il a vanté l'immensité des ressources de sa compagnie, la plus puissante au monde, dont l'actif est de près d'un billion et demi de dollars et dont le nombre de polices en vigueur est de 30,221,000, représentant une valeur de $9,238,254,068. Aux Etats-Unis, une personne sur trois est assurée dans cette compagnie, et au Canada, il y en a une sur quatre. A New-York et à Syracuse, N. Y., il y en a une sur deux. Le président a insisté sur le pouvoir que donne à la compagnie le droit qu'ont ses agents de visiter les domiciles une fois par semaine pour la perception des primes, ce qui lui permet de suivre de près les conditions hygiéniques des familles et de les améliorer. Il a fait un grand éloge des gardes-malades qui vont soigner à domicile les assurés de la compagnie.

D'autres discours ont été prononcés par le maire Samson, l'hon. sénateur Jules Tessier, M. Hector LaFerté, M. L.-A. Cannon et l'hon. juge Alphonse Bernier.

Des projections lumineuses ont ensuite été données pour expliquer l'heureux résultat des visites que font les inspecteurs médicaux de la compagnie chez les assurés.

PROGRAMME D'EXPANSION DE LA CIE PRICE

La compagnie Price Bros. continue d'exécuter son programme de développement, et, avant longtemps, elle sera le plus grand manufacturier de papier à journal du continent. La première partie du programme consistait à porter la production du moulin de Kénogami de 300 tonnes à 500 tonnes par jour; pour ce faire, il a fallu installer deux machines d'une capacité de 100 tonnes par jour. La première machine commença à fabriquer en janvier dernier, et la seconde en juillet.

La compagnie s'apprête maintenant à construire un moulin à S.-Joseph-d'Alma, lequel sera pourvu de deux machines d'une capacité de 100 tonnes par jour chacune. On croit que les travaux seront terminés vers le 1er janvier 1926.

On se propose ensuite de bâtir un autre moulin d'une capacité de 200 tonnes; on n'a pas encore décidé la location de cette usine, mais il est probable que ce sera dans les environs de Chicoutimi. Cette usine, d'après les plans, devrait commencer à fabriquer le 1er janvier 1927.

Ainsi, dans une couple d'années, Price Bros., produira environ 900 tonnes de papier à journal par jour, et cette fabrication pourra être portée à 1,100 tonnes, au besoin.

La compagnie actuelle, avec ses filiales, est le développement d'une entreprise établie en 1817 et exploitée sans interruption par la famille Price; en plus de produire du papier à journal, elle fabrique du carton, de la pulpe au sulfite, des bardeaux, des lattes et des dormants de chemin de fer.

LE TOUR DU MONDE EN 66 JOURS

Le bel exploit que viennent de terminer les aviateurs américains.

PROMOTION SPECIALE

Seattle, Washington, 29.—Les aviateurs américains qui ont terminé, hier, leur tour du monde sont aujourd'hui les héros de plusieurs fêtes données en leur honneur. Ils doivent assister, entre autres au dévoilement d'un monument élevé à Sand Point en commémoration de leur exploit.

Une dépêche du président Coolidge mande, qu'à la prochaine session, il proposera une promotion spéciale pour les aviateurs qui ont pris part à la randonnée.

Voici les détails de ce voyage autour du monde: durée du voyage: 175 jours; distance parcourue: 27,534; temps passé dans les airs; 66 jours; heures d'envolée9 3,510; vitesse moyenne: 76.36 milles à l'heure.

LA COURSE AUTOUR DU GLOBE

Seattle, Wash., 29. — Les aviateurs de l'armée américaine ont terminé leur randonnée autour du globe terrestre samedi après-midi alors qu'ils sont arrivés au champ de Sand Point à 1 h. 36, temps des côtes du Pacifique. Des centaines de personnes ont assisté à leur arrivée et leur ont fait une chaleureuse réception. Au nombre des navires qui attendaient l'arrivée des aviateurs se trouvait le croiseur canadien "Patrician". Les officiers avaient été délégués par le gouvernement canadien pour souhaiter la bienvenue aux aviateurs.

Chacun des aviateurs a reçu un gros bouquet de fleurs à son arrivée, qui eut lieu à la grande réception officielle.

LE PRINCE VISITERA BANFF ET LAC LOUISE

Son Altesse Royale le prince de Galles a décidé d'abréger son séjour sur son ranch de High River en Alberta, et de visiter de nouveau la côte du Pacifique. Il quittera High River ce soir à 8 heures et se dirigera par voie du Pacifique Canadien vers Edmonton, après quoi il se rendra à Vancouver et Victoria. Pour le voyage de retour, il partira de Vancouver le 8 courant et traversera les montagnes Rocheuses sur le réseau du Pacifique Canadien. Son Altesse a manifesté le désir de s'arrêter au passage à Field, Lac Louise et Banff, les trois superbes villégiatures qu'il a déjà eu l'avantage de visiter lors de ses précédents voyages au Canada. Le train royal fera aussi un arrêt de quelques heures à Calgary au retour.

M. W. B. Howard, assistant agent-général des Voyageurs au Pacifique Canadien, qui escorta le prince de Galles lors de son dernier voyage transcontinental, a quitté Montréal hier pour prendre la direction du train pour la durée de son parcours sur les lignes de la Compagnie.

Il est entendu que le voyage du prince de son ranch à la côte du Pacifique n'a aucun caractère officiel.

Nouvelle émission

$525,000

CITÉ des TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Obligations sériées 5%

Jouissance: 1er mai 1924 — Echéance sériée du 1er mai 1925 au 1er mai 1964

Capital et intérêts semestriels (1er mai et 1er novembre) payables à la Banque d'Hochelaga à Montréal, Trois-Rivières ou Québec.

Coupures: $500 et $1000.

Emission sujette à l'opinion légale de Brown, Montgomery et McMichael.

On s'attend à ce que les titres définitifs soient prêts à être livrés vers le 1er novembre.

PRIX: Echéances de 1925 à 1931, 100 et l'intérêt.
Echéances de 1932 à 1939, 99¾ et l'intérêt.
Echéances de 1940 à 1964, 99½ et l'intérêt.

HANSON BROS.
MONTREAL OTTAWA

NORMAND & HALIN
TROIS-RIVIERES

GREENSHIELDS & COMPANY
MONTREAL TORONTO OTTAWA

LE CHEMIN DE FER DE LA GASPESIE

Ottawa, 2. — La commission des chemins de fer commencera le 8 octobre prochain son enquête sur le chemin de fer de la Gaspésie. Cette enquête devait se faire en août dernier, mais la mort de l'hon. Frank Carvell, quelques jours à peine avant le début des procédures avait forcé la commissions à ajourner l'enquête et l'affaire des taux de la Passe du Nid de Corbeau avait causé un autre délai. Les efforts des hon. Rodolphe Lemieux et Charles Marcil, tous deux députés de la péninsule, ont pourtant réussi à persuader la commission à s'occuper de la question immédiatement. Tous les commissaires et les principaux fonctionnaires de la commission se rendront sur les lieux pour examiner l'état du chemin de fer et trouver la solution au grave problème que posent les conditions du trafic en cette partie de la province.

LE CANADA HIER ET AUJOURD'HUI

M. Louis Strauss, d'Anvers, Belgique, qui, sur l'invitation expresse de M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, est venu faire un voyage au Canada, est passé par Montréal hier, en route pour Québec, où il doit s'embarquer sur le "Melita" pour rentrer dans son pays.

M. Strauss est un véritable vieillard qui s'est distingué dans le service consulaire belge, à Washington et Tokio, qui fut échevin et maire d'Anvers et fit partie du parlement de la Belgique. Il a traversé le Canada sur le réseau du Pacifique Canadien et est revenu enthousiasmé de notre pays et du merveilleux développement qu'il a constaté partout depuis la visite qu'il fit ici il y a quelque soixante ans, alors que tout jeune homme, il fut envoyé en Amérique comme attaché au consulat belge de Washington pour étudier les questions économiques dans la république voisine.

"Il est évidemment difficile, dit-il, de comparer le Canada d'aujourd'hui avec celui d'alors. Le Haut et le Bas-Canada se sont fondus ensemble et ont pris une expansion phénoménale. La civilisation a fait son œuvre—c'est tout dire!"

M. Strauss connut personnellement le grand Lincoln. A cette époque, le Canada était un pays de peu d'importance. Ottawa s'appelait encore Bytown, et Toronto, que l'on connaissait plutôt sous le nom de Yorktown, ne se glorifiait que d'une population de 45,000 âmes. Winnipeg n'existait pour ainsi dire pas, tandis que Saint-Boniface possédait une population de 2,000 habitants.

Le voyage de Fort-William à Portage-la-Prairie, aujourd'hui Kenors, était toute une aventure, et M. Strauss, qui l'entreprit avec un groupe de sauvages, s'en rappelle encore les divers incidents. Peu de Blancs vivaient à l'ouest de ce point en 1864. A Niagara Falls, qui apparaissait alors dans toute sa splendeur primitive, on n'apercevait que deux modestes auberges, l'une du côté canadien et l'autre du côté américain. Le bruit de la cataracte, non troublé par le fracas de la grande ville s'entendait à plus d'un mille de distance. Pour ce qui est de Montréal, M. Strauss n'y reconnaît plus rien. Il n'y a que Québec, qui lui paraisse familier, car, en certaines de ses parties, la vieille capitale est restée ce qu'elle était alors.

Le distingué visiteur a eu l'avantage de traverser les Rocheuses à ce voyage. Il ne tarit pas d'éloges sur les splendeurs du lac Louise et sur le charme de Banff. Il a l'intention de visiter le Japon l'an prochain et de revoir l'Amérique.

Jamais notre propre expérience n'a servi à autrui. Il est si rare qu'elle nous serve.

LA PRÉVOYANCE
189, RUE ST-JACQUES
MONTREAL
Tel: Main 4310-4311-4312-4313
ASSURANCES
INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT.
(Etablie en 1905)

LE GRAND MAITRE DES KU KLUX KLAN

Le grand maître des Klu Klux Klan, M. Evans, a prononcé ces jours derniers à Kansas City un discours qui mérite d'attirer l'attention

Ce discours détruit les derniers doutes possibles sur la nature, la mission et les aspirations de l'étrange société secrète qui a poussé un peu partout aux Etats-Unis comme un champignon vénéneux.

En premier lieu, M. Evans dit que "le sang qui coule dans les veines des Klanistes ne doit pas subir la contamination du sang inférieur, de façon que l'élément destiné à procurer des dirigeants à la nation ne perde rien de sa vitalité et de sa pureté". Ce qui veut dire sans doute que le sang dont sont issus tous les américains de races étrangères aux Etats-Unis, est un sang de qualité inférieure. C'est flatteur pour les divers groupes qui composent la population américaine. M. Evans déclare que seules, "les races nordiques et anglo-saxonnes ont atteint un niveau d'intelligence supérieure."

Les races latine, gaélique, hébraïque et grecque n'auraient alors produit que des esprits médiocres, et cette France que tous les humains éclairés ont reconnue de tout temps comme la lumière du monde intellectuel, devrait, selon M. Evans, s'effacer devant les splendeurs éblouissantes de l'esprit germanique, scandinave et *anglo-saxon!*

Mais c'est surtout contre l'Eglise catholique que M. Evans dirige ses foudres. Il prétend qu'elle s'ingère dans les affaires de la politique américaine. Il affirme que le monde finira par s'apercevoir que les Klansmen ne détestent pas les catholiques romains, les juifs, les nègres et autres étrangers, mais qu'ils détestent le système qui, selon lui, régit ces peuples, qu'ils détestent leurs us et coutumes et leurs principes. Ce sont ces principes, ces us et coutumes, ces instincts, cette allégeance religieuse, "contraires aux principes, aux instincts et aux idées religieuses anglo-saxonnes protestantes" que les Klanistes vont combattre sous le fallacieux prétexte de faire faire à la nation "un retour à la Constitution."

Pourtant la Constitution américaine garantit clairement et absolument aux éléments américains d'extraction étrangère le respect des traditions ancestrales.

Le Ku Klux Klan est une organisation de haine qui n'a pas sa raison d'être et que les hommes publics dignes de leur nom réprouvent de tout leur cœur. Tous les candidats qui briguent les suffrages aux élections présidentielles condamnent publiquement cette infecte société secrète.

Le bon sens et la liberté finiront bien par l'étouffer et la détruire.

FAIRE PART

Nous avons le plaisir de vous rappeler que vous pouvez être rentier vous-même, tout en assurant l'avenir de vos enfants par l'entremise des Prévoyants du Canada. Ne perdez pas une aussi belle occasion d'être à l'abri des soucis du lendemain.

La vie est un enseignement mutuel pour ceux qui savent vivre.

Hipp. Lucas

Laporte de 'Devant'

Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie
10, -- Rue Des Forges -- 10
Les Trois-Rivières.

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.

Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson
20, -- rue Des Forges, -- 20
Les Trois-Rivières.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Avocat
Téléphone 358w
Lucien Comeau
Avocat
148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Notaire
Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges
Tél. 1299-J

Notaire
Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire
C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigué & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
" Résidence 988-j
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Avocat
Tél. local
Rés.: rue St-Jean-Baptiste
Honoré Grenier
B. A. LL. L.
Avocat
NICOLET
Bureau: rue Notre-Dame

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Avocats
Martel & Martel
Avocats
P. N. Martel, C. R.,
Paul Martel
16, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Médecin
Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 P. M.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières.

Avocat
Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Médecin
Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génito-urinaires maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations
9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m.
7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.
Dimanche:
468, St-Maurice Tél. 1385

PLOMBIER
P. LACHANCE
Entrepreneur - Plombier
Plomberie générale. Système de cauffage. Couverture en gravier, métal, amiante. Réparations de toutes sortes.
34, rue Badeaux, Tél. 576

Médecin
Dr Alexandre Achpise
Chirurgie-générale
Maladies des voies urinaires. Maladies des femmes. Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.
Consultations:
De 11 à 12. 2.30 à 5, 7 à 8.30
22, rue Des Forges, Tél. 469

Assurances
Alphonse Doré
Feu—Vie — Maladie — Accidents— Autos — Responsabilité Patronale.
Les Prévoyants du Canada.
Tél. 584-w 17, St-Denis.

Médecin
Hervé Beaudoin, M. D.
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Maladies des enfants
Médecine générale
Consultations: 1 à 5 et 7 à 9
Téléphone 110
Bureau: 473a St-Maurice.

Epicier-licencié
Geo. Cadorette
Epicier-Licencié
Bières, Porters et vins de toutes sortes
Tél. Magasin 445-w
Tél. Salle de Pool 957
67, rue Ste-Cécile, Les Trois Rivières

Vaisselle, Tapisserie, etc.
Tél. 1387
Mme Frank Matton
Argenterie, Vaisselle, Statues, Tapisserie, Librairie, Bijoux.
471, RUE ST-MAURICE, Trois-Rivières.

Entrepreneur
Téléphone Bell 468w
Anselme Dubé, Limitée
Entrepreneur-Général
133-169 rue Bellefeuille.
Les Trois-Rivières

OU NOUS EN ETIONS A LA VEILLE DE LA GUERRE

Puisqu'on veut imposer aux Alsaciens et aux Lorrains la "neutralité" scolaire, il est bon qu'ils sachent à quoi elle avait abouti à la veille de la guerre. Aussi bien, les Français de l'intérieur. Bien de se rappeler cette histoire, un peu effacée dans leurs souvenirs par la longue trêve de l'union sacrée. Les adversaires de la religion, eux, n'ont rien oublié... ni rien appris! Les leçons de la guerre sont pour eux lettre morte: ils ne songent qu'à couper la France en deux, comme ils l'avaient fait à la veille même des hostilités; pour eux, la guerre n'a été qu'un point de suspension: ils ont hâte de poursuivre leur campagne. Pour tous il est bon de raviver le souvenir de ces tristes choses, non pour remuer un peu de boue, mais pour éviter, si possible, qu'on en répande encore sur la belle figure de la France

Les catholiques se plaignaient, un peu dans tous les coins de la France, de la "partialité" réelle de certains instituteurs prétendus "neutres." Mais ce fut l'affaire Morizot qui mit le feu aux poudres.

M. Morizot était instituteur public à Viévigne (Côte-d'Or). Il pratiquait la neutralité scolaire en tenant devant ses élèves, garçons et filles, des propos comme ceux-ci, dont les tribunaux ont reconnu l'authenticité:

"Les soldats français sont des voyous et des lâches."

"Les soldats allemands ont bien fait, en 1870, de tuer des enfants au berceau."

"Ceux qui croient en Dieu sont des imbéciles."

"Le bon Dieu est un porte-monnaie bien garni."

"Il n'y a pas de différence entre l'homme et la vache."

Indigné, M. Girodet, père de l'un des élèves de M. Morizot, porta plainte contre ce dernier. Celui-ci plaida l'incompétence des tribunaux, et prétendit ne relever que du jugement de son ministre. La cour d'appel de Dijon, s'étant néanmoins déclarée compétente, M. Dessoye, député, porta, le 27 décembre 1907, les doléances des instituteurs à la tribune du Parlement.

M. Briand, alors ministre de l'instruction publique, répondit qu'il avait été très ému par l'arrêt de la cour d'appel de Dijon, et qu'il ne permettrait pas aux pères de famille de gêner ses instituteurs dans l'exercice loyal(!) de leur profession. En conséquence, le préfet de la Côte-d'Or déclina la compétence de la cour de Dijon; celle-ci passa outre, et le préfet déclara le conflit. Mais, le 3 juin 1908, le tribunal des conflits annulait l'acte préfectoral, et reconnaissait la compétence des tribunaux. Finalement, M. Morizot fut condamné, le 28 décembre, à 200 francs de dommages-intérêts et aux dépens. Son maintien à Viévigne était impossible: il fut déplacé... "avec avancement."

Cependant, le jugement du tribunal des conflits consacrait la compétence des tribunaux pour juger les instituteurs coupables: il s'agissait de la leur enlever. L'arrêt du tribunal des conflits était du 3 juin: le 25 et le 30 du même mois, M. Doumergue, ministre de l'instruction publique déposait des projets de loi, en vertu desquels l'instituteur ne serait plus responsable que "devant le préfet!" Si quelque parent défendait à ses enfants de se servir de livres de classe jugés mauvais par lui, ou s'élevait contre l'enseignement de l'instituteur autrement que par plainte au ministre, il y avait "délit" pour lui et pour toute personne qui aurait approuvé ou recommandé une pareille conduite!

M. Doumergue est de ceux qui ont su méditer les leçons de la guerre: je suis persuadé qu'il ne signerait plus aujourd'hui les projets de loi de 1908.

D'ailleurs ces projets furent bientôt remplacés par d'autres, ceux de M. Guist'hau puis de M. Steeg, car le Ministoaure radical fonctionnait à cette époque! La loi du progrès fonctionnait également, et chaque nouveau projet guillotinait, plus habilement que le précédent, les droits des pères de famille

A la veille de la guerre, c'était le projet Steeg qui tenait la corde: c'était une des suites de l'affaire de Blajan, dont il nous faut maintenant parler.

En 1912, plusieurs journaux catholiques avaient reproduit des dictés dues, assuraient-ils, à M. Escazeaux, instituteur de Blajan (Haute-Garonne). Ces extraits étaient tellement "forts", qu'ils ne firent guère impression: instinctivement on se refusait à croire à leur authenticité, on ne pouvait admettre qu'un instituteur se fût permis un tel langage.

J'avoue que je partageai ce doute: je demandai à voir un des cahiers d'élève où l'on avait trouvé, disait-on, ces textes. On m'en procura un: je ne pouvais plus douter. Mais je me dis que mon doute serait partagé par d'autres et, pour les convaincre, je fis photographier deux pages et je les publiai dans cette revue. En voici le texte:

"Que de gens moqueurs seraient beaucoup plus laids que ceux dont ils se moquent, si on les faisait déshabiller, si on leur faisait passer la visite complète, à la façon de Darwin et des Rose-Croix. Les pauvres diables se marient comme ils peuvent, même difformes, parfois. L'amour est enfant de Bohème, qui n'a jamais connu de lois. Mais les gens riches ou aisés devraient se sélectionner. A quoi vous sert-il, Mademoiselle, d'être si riche, si vous devez prendre un mal bâti ou un réformé? Et quant à vous, Monsieur, c'est à un mal bâti, à un Jésuite, à un réformé que vous donnez votre fille? Quelle diable de progéniture vous vous préparez, si progéniture il peut y avoir!"

Pendant que paraissaient ces pages, je me procurais plus de trente cahiers d'élèves. C'était édifiant... dans son genre! Je résolus d'en faire reproduire les extraits les plus éloquents. Je me trompe: les plus "éloquent" ne pouvaient pas être reproduits décemment. Avec ceux que je pouvais utiliser sans trop de danger pour la morale, je composai un cahier, entièrement photographié. Il fut bientôt connu partout, et provoqua la stupeur, puis l'indignation.

Cependant des pères de famille de Blajan s'étaient plaints au ministre: vous le voyez, ils suivaient la filière exigée par le gouvernement lui-même. On ne leur répondit que par le silence. Las d'attendre, ils s'adressèrent aux tribunaux... Et de ce singulier instituteur, que ses défenseurs ne justifiaient qu'en allèguant une infirmité cérébrale, le gouvernement prit encore la défense: la cour de Toulouse s'étant déclarée compétente, le préfet de la Haute-Garonne, par ordre du ministre, souleva le conflit. Le tribunal des conflits dut encore siéger, juger et décider comme dans l'affaire Morizot. Finalement, l'instituteur fut condamné à des dommages-intérêts envers les pères de famille plaignants. Mais, pour marquer sa solidarité avec lui, la Fédération d'instituteurs dont il faisait partie voulut payer elle-même les frais du procès.

Le gouvernement jugea alors qu'il fallait venir au secours... des pères de familles menacés par les mauvais instituteurs? Non pas! mais au secours des instituteurs infidèles à leur devoir, et menacés par les pères de familles! Il fallait "défendre l'école laïque"! Et ce fut le projet de loi présenté par M. Steeg.

C'est lui qui eût été voté sans la guerre; c'est là que nous en sommes restés. Il est donc important de le connaître. Voici le résumé que la "Réponse" en a donné à cette époque.

Voici, en résumé, ce que proposent MM. les radicaux, organes de la franc-maçonnerie.

1o Les commissions scolaires sont supprimées; supprimés aussi, avant d'être nés, les "conseils de l'école," où l'on aurait pu concilier les divers intérêts en cause: il ne s'agit pas de concilier, il s'agit de punir, et nous en sommes au radicalisme croquemitaine.

2o Les parents coupables de n'avoir pas envoyé leurs enfants à l'école,—même si cette abstention leur est dictée par leur conscience, —seront, par les soins du juge, sévèrement admonestés. S'ils récidivent, ils seront condamnés à l'amende; une nouvelle récidive amènera l'emprisonnement. Il n'est pas encore question de la guillotine.

3o Ce n'est pas le père qui peut être condamné si c'est la mère qui est coupable. Comment donc le juge saura-t-il qui il doit condamner? Le projet de loi comprend qu'il serait odieux, pour le juge, de questionner l'enfant à ce sujet. Mais ce qu'il défend au juge, il ne le défend pas à l'instituteur; et si le projet n'est pas modifié, le maître pourra solliciter de l'enfant qu'il dénonce son père ou sa mère, afin de connaître le délinquant à signaler au juge.

4o Sera puni d'amende ou de prison quiconque aura dit ou fait quoi que ce soit qui ait décidé un père à retirer son enfant de l'école laïque, ou même que ne l'ait pas décidé, du moment que cela paraîtra avoir été susceptible de le décider!

Cela, c'est surtout pour les "curés." Avec la nouvelle loi, la publication des "Dictées d'un Instituteur" aurait été unie "d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs, ou de l'une de ces deux deux peines seulement." Car vous devez penser que, par cette publication, j'aurais "entravé ou tenté d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, en organisant l'abstention des élèves de ladite école."

5o Vous me direz peut-être: "Mais le juge de paix ne pourra que vous approuver d'avoir signalé et flétri pareilles choses! "Réponse:

Article 13 du projet: "Le juge ne peut dans un aucun cas, s'immiscer dans l'appréciation des matières et des méthodes d'enseignement."

6o Que devra donc faire un père qui jugera que l'enseignement donné à son fils est hostile à sa religion ou même immoral? Il devra se plaindre au ministre. Celui-ci aura quatre mois pous statuer: il statuera comme il voudra,' "en dernier ressort", tout comme s'il était Louis XIV. En attendant son bon plaisir, le père devra, naturellement, envoyer son enfant à l'école pour y recevoir les leçons que lui son père, juge funestes à son âme.

7o Peut-être direz-vous: "Du moins la loi étant faite pour tous, on pourra défendre la liberté des parents qui veulent envoyer leurs enfants à l'école libre, contre certains chantages, dont quelques-uns officiels, exercés sur eux pour les en empêcher!" Détrompez-vous: la loi punit sévèrement ceux qui tenteraient "d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique," mais elle ne défend pas, et donc elle permet, d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire privée.

Telle est la loi que l'on se disposeà voter: à l'encontre des sentiments du peuple français qui a soif d'apaisement et de liberté, il ne s'agit ici que d'"ennuyer" les catholiques.

Depuis que l'Alsace-Lorraine a été conquise, les Allemands la briment.

Chez nous, depuis que la secte anticléricale s'est emparée du pouvoir, elle ne sait plus que nous brimer.

Les catholiques sont les Alsaciens-Lorrains de la France.

Et l'on était en 1913! Et l'on parlait d'une attaque possible de l'Allemagne! C'est ce moment que l'on choisissait pour allumer la guerre entre les Français!... Quel aveuglement alors!... Et quel aveuglement aujourd'hui!... L'Allemagne ne pense qu'à la revanche ne veut que la revanche!... Et notre gouvernement prête les mains à la vilaine besogne de division entre les Français, imaginée et dictée dans les Loges!

Voyons est-ce qu'il y avait deux Frances dans les tranchées? est-ce que tous nos soldats n'ont pas, quelles que fussent leurs croyances, partagé pendant plus de quatre ans les mêmes fatigues, les mêmes périls? est-ce qu'ils n'ont pas appris là-bas à s'estimer et à s'aimer les uns les autres? Pourquoi, maintenant, vouloir les diviser de nouveau? Pourquoi vouloir refaire deux catégories de Français: ceux de première classe, les anticléricaux, et ceux de seconde classe, les catholiques?

Pour nous, catholiques, nous entendons bien proclamer et soutenir notre mot d'ordre. Ce que nous voulons sur le terrain social, le voici:

Pas plus que les autres.
Mais autant que les autres!

Eug. Duplessy.

LE TABAC A FUMER NATUREL
l'ALOUETTE
est le choix des connaisseurs
10¢ le paquet

LOUISEVILLE

Dimanche dernier à trois heures de l'après-midi eut lieu le pèlerinage au cimetière de cette paroisse. Un très grand nombre de citoyens assistaient à cette démonstration. Au retour eut lieu dans l'église la bénédiction d Saint-Sacrement.

—La semaine dernière M. Lucien Béland et M. J.-E. Roy, agronome du comté de Maskinongé, sont allés faire une partie de chasse à Saint-Ignace du Lac et sont revenus samedi soir avec un superbe orignal.

—Le Rév. Père Decelle, o. m. i., a prêché la semaine dernière la retraite au collège de cette ville, il va aussi prêché cette semaine celle des élèves du Couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption.

—Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, Manitoba, est venu rendre visite à son oncle, M. Auguste Desrosiers.

—Jeudi soir dernier à huit heures à l'hôtel de ville a été tenue une assemblée de plusieurs contribuables dans le but de réorganisée le club d'amusement St-Antoine. Il fut décidé à cette assemblée de louer un local dans la maison de M. Henry Adams. Le nouveau club a été ouvert à ses membres samedi dernier.

—Mlle Rachel Jutras est revenue d'une promenade à Joliette et Montréal, en visite chez Dame A. Sansfaçon.

—Mme Prosper Laflèche, de Caribou, Maine, qui a passé quelques temps chez le Dr Olivier R. Laflèche est retournée chez elle.

—Dr Gérald Caron ainsi que sa dame, de Berthierville étaient la semaine dernière chez son père M. Gustave Caron.

—M. et Mme J.-E. Loranger, comptable de la Banque d'Hochelaga, de Louiseville, sont revenus au commencement de la *semaine dernière* d'une promenade à Montréal.

—M. Emile Masse est revenu de la convention des opticiens qui a été tenue à Montréal la semaine dernière.

—Mme Wilfrid Ste-Marie, de Hull, et Mme Blanchard de St-Lambert sont en visite chez leur père, l'hon. sénateur J.-H. Legris.

—M. Alphonse Grenier d'Ottawa a passé quelques jours à Louiseville chez des amis.

—M. et Mme Hervé Pratte ainsi que leurs enfants, d'Ottawa, ont passé quelques jours dans leurs familles.

—Dr L.-O. Côté, son frère Alfred et Clérina et Anna Côté, de Montréal, étaient dimanche dernier chez Michel Côté, photographe.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 15 octobre prochain la mariage de Mlle Alice Turgeon, fille de M. et Mme J.-E. Turgeon, de Louiseville, à M. J.-Lucien Béland, fils de M. et Mme J.-E. Béland aussi de Louiseville. Pas de cartes.

ST-PAULIN

Mlle Albertine Dupuis, modiste de chapeaux est allée passer la journée du dimanche chez ses parents à St-Alexis.

—M. Nénée Ferron et sa famille, en promenade chez M. A Blais, samedi.

—Mlle M.-L. Blais en vacance chez son frère Alfred.

—Mlle Ursule Béland de Louiseville était en visite chez Mlles Thibodeau, ces jours derniers.

—M. Odilon Brodeur de Shawinigan a commencé la construction de la maison de M. Adélard Diamond.

—M. Oza Vincent, de Shawinigan, en visite chez ses parents est allé avec eux au lac des Pins Rouges, dimanche.

—M. Charles Trotechaud des Trois-Rivières, de passage à St-Paulin ces jours derniers.

—M. Viatime Dupuis de Shawinigan, est revenu avec sa famille parmi nous.

—M. Armand Julien, en promenade chez son frère Alphonse, à St-Barnabé.

—Mlles Gertrude et Adrienne Isabelle, de St-Barnabé, sont venues passer une journée chez leurs amies, Mlles Abran.

ST-MATHIEU

NAISSANCE

Le 27, a été baptisé, Joseph-François-Eugène, enfant de Adélard S. Grenier et, de A.-E. Lapolice. Parrain et marraine, M. et Mme L. Grenier, de St-Elie grand'parents de l'enfant.

—En visite au presbytère dernièrement: M. et Mme Rochette, M. Dion, Mme Poliquin et son bébé, M. et Mme J.-V. Dufresne et leur fils David, Mme J. Joinville et son bébé de Shawinigan, M. et Mme Goulet, de Québec, Mme Poliquin des Trois-Rivières, Mlle Maria Leblanc, M. et Mme Bédard, Mlle Laura Poliquin, M. et Mme J.-B. Poliquin, M. et Mme A. Landry, leur jeune fille Madeleine, M. et Mme Ubald Landry.

—M. et Mme Armand Parent de St-Gérard, chez leurs, parents.

—M. et Mme Jean L. Auger, M. Alphonse Auger, M. Léonel Auger, Mlles Ernestine et Thérèse Auger, Mme Honoré Riopel sont allés visiter leurs parents de Grand'Mère, MM. Félix Pellerin et Emile Gélinas.

—Mlle Béatrice Baril à St-Georges de Champlain.

—M. et Mme Alfred Gélinas, à Glenada.

CHARETTE

Dimanche dernier un groupe d'amis de Trois-Rivières, St-Barnabé, Charette et St-Paulin sont allés visiter le Club de M. Ford situé au Lac Corolus. Parmi lesquels on remarquait MM. Maurice Garceau, Léo Pinsonneault, Arthur Rouleau, Alide Garceau des Trois-Rivières, M. Fleury avocat de Shawinigan, Mlles. Berthe Matteau Florence Héroux, Edith Bournival, de St-Barnabé, Hermance Charte, Florence Gélinas de Charette, Juliette Juneau de St-Paulin.

De passage à St-Paulin nous avons salué Mlles Eva et Thérèse Blais ainsi que Mme Juneau. Cette dernière nous servit un petit "lunch" des plus appétissants après quoi nous partîmes tous pour St-Barnabé où Mlle. Bournival donna chez elle une petite soirée. Il y eut chant, musique, déclamations, enfin divers amusements dont chacun gardera un brillant souvenir.

CAP-DE-LA-MADELEINE

FETE AU CAP DIMANCHE

NN. SS. F.-X. CLOUTIER ET R. M. ROULEAU PRENDRONT PART A CETTE FETE

Les rév. Pères Oblats de Notre-Dame du Cap multiplient les préparatifs pour célébrer avec plus d'éclats que jamais la solennité du Très Saint Rosaire qui sera célébrée dimanche.

Nos Seigneurs F.-X. Cloutier évêque des Trois-Rivières et R. M. Rouleau évêque de Valleyfield prendront part à la grande démonstration de l'après-midi à laquelle sont invitées toutes les populations environnantes

DISTRIBUTION DES NOTES AU COLLEGE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

1ère Classe, 8ième année: 1er Philippe Francœur; 2e Gaston Brousseau; 3e Gabriel DeGonzague; 4e Henri Larivière.

7ème année: 1er Gérard Clermont; 2e Jean-Philippe Daveluy; 3e Conrad Voyer; 4e Julien Rousseau;

6e année: 1er Clément Cossette; 2e Julien Longval; 3e Paul-Emile Cloutier; 4e Omer Vaillancourt.

5ème année: 1er Robert Rocheleau; 2e Jean-Baptiste Lanouette; 3e Léon Desmarais; 4e Lucien Trottier.

4ième année: 1er Robert Bellefeuille; 2e Philippe Daviau; 3e Lucien Brière; 4e Harry Pelletier; 5e Léo Boisclair.

3ème année: 1er Gabriel Cormier; 2e Georges Desjardins; 3e Henri Genest; 4e Gérard St-Pierre; 5e Aimé Plourde.

2ème année: 1er Roland Beaumier; 2e Roméo Savard; 3e Pierre-Paul Labarre; 4e Aimé Boulard; 5e Lucien Boissonneau.

1ère année: 1er Henri Giroux; 2e Louis-Georges Drolet; 3e Rosaire Toupin; 4e Maurice Verrette; 5e Jacques Giroux.

ECOLE DES FRERES PAROISSE STE-FAMILLE

1ère classe, 1ère division: 1er Roméo Balleux, 92.2%; 2e Hervé Lacroix, 88.4%; 3e Lionel Poisson, 85.4%; 4e Raoul Morand, 85.1%; 5e Maurice Brousseau 84.1%.

2ème division: 1er Hector Laperrière 76.1%; 2e Chs. E. Deslauriers, 75.%; 3ème Georges-Etienne Beauchemin 73.2%; 4e Lucien Gilbert 73.2%; 5e A. Normandin 73.1%.

2ème classe, 2ème année; 1er Claude Rochefort; 2ème Henri-Paul Sauvageau; 3ème Roland Laperrière; 4e Léo-Paul Leigh; 5e Rodolphe Boulard.

1ère année: 1er Edgar Côté; 2e Roland Gélinas; 3e Ferdinand Laroche; 4e Warry Ward; 5e Bruno Beaumier.

LE CARILLON DE STE-FAMILLE

Dimanche soir les cloches bénites il y avait à peine quelques heures se firent entendre pour annoncer la naissance de Marie-Marguerite, fille de M. et Mme Joseph Latraverse. Parrain Henri Latraverse. Marraine Marguerite Gauthier.

RETRAITE

Les enfants des écoles de la paroisse Ste-Famille viennent de finir leur retraite annuelle qui fut suivie avec une grande dévotion.

Le rév. Père Pratte était le prédicateur

LE CAP VOTE $100. POUR LE BASE BALL

A son assemblée régulière lundi le conseil municipal du Cap de la Madeleine a décidé d'octroyer une somme de cent dollars comme contribution au club de base-ball de la St-Maurice Paper.

GRANDE CONFERENCE

Le Rév. Père Bonaventure O. F. M. missionnaire de la Chine est actuellement parmi nous après une absence de plusieurs années passées dans les missions en Chine. Ce missionnaire est venu tout particulièrement pour démontrer au public canadien la lourde tâche des missionnaires dans ces pays lointains.

A cette circonstance il y eut une grande conférence, avec projections lumineuses dans la salle de l'Académie du Sacré-Cœur du Cap dimanche et lundi dernier. Cette salle qui contient plusieurs centaines de personnes était remplie chaque soir.

Les projections lumineuses nous montraient comment les chinois passent leur vie, Les temples dans lesquels il y a des statues en pierre que les chinois qui ne connaissent pas Dieu adorent.

Le Père Bonaventure était pour les circonstances en costume chinois. il récita à la foule le signe de la croix et plusieurs autres prières en chinois.

ELECTIONS DE LA LIGUE DU SACRE-COEUR DU COLLEGE

Ces jours derniers eut lieu l'élection des officiers de la ligue du Sacré-Cœur du Collège pour l'année 1924-1925.

Président: Philippe Francœur; Vice-président: Henri Larivière; Officiers: Clément Bews, Gaston Brousseau, Hermel Tellier, Ferdinand Dumond, Gérard Clermont.

FUNERAILLES DE MME N. PELLETIER

Ces jours derniers à l'église Ste-Marie Madeleine du Cap ont eu lieu les imposantes funérailles de Clarisse Lépouse de Napoléon Pelletier.

Mme Pelletier est décédée chez son fils M. Albert Gagné de la rue Bellerive à l'âge de 75 ans.

La levée du corps a été faite par le rév Père Beaudry qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient: M. Léon Rochefort, Télesphore Simard, Adélard Croteau et M. Lacerte.

Le deuil était conduit pas son époux M. Napoléon Pelletier et son fils Joseph de Mon réal.

Dans l'assistance on remarquait son époux, M. Napoléon Pelletier son fils Joseph Gagné de Montréal, M. Gédéon Pelletier M. et Mme Ernest Pelletier, M. Adrien Thivierge, Mme Etienne Pouliot, Mme Arthur Lessard, M. et Mme Arthur Guérette, Mme Arthur Simonneau, Mme Alphonse Marchand, Mme Lafontaine, Mme Jos. Lord, Mme Gédéon Longval, Mme Eugène Germain M. Alphonse Simard, M. Odilon Simard, de Québec, Mlle Marie-Ange Gagné, Mlle Jeanne d'Arc Simard, M. André Pouliot, M. Arthur Lebeau, M. Charles Guérette, M. Alexandre Guérette, Ruth Gagné, Mlle Thérèse Lebeau, M. Lafontaine, M. Jean-Louis Lafontaine, M. Adrien Cloutier, Mme Gaudias Lessard, M. Alfred Lessard, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La défunte laisse pourpleurer sa perte son époux 5 garçons, Adélard de Fort Francis, Herménégilde de Black River, Joseph de Montréal Albert du Cap et Charles Auguste de Londres: Angleterre.

Nos sympathies.

DECES

M. Elzéar Lemieux a eu la profonde douleur de perdre un jeune bébé dont les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Marie-Madeleine ces jours derniers.

—M. Emile Pressé a eu la douleur de perdre un enfant dont les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Famille ces jours derniers.

DEUX FEUX DE CHEMINEES

Mercredi matin les pompiers furent appelés à la boîte 25 pour un feu de cheminée qui venait de se déclarer. Il n'y a pas eu de dommages.

—A peine les pompiers étaient-ils revenus au poste qu'ils étaient rappelés pour une deuxième alarme qui fut sonnée à la boîte No 7 pour un autre feu de cheminée chez Mme Vve Josaphat Fortin au coin des rues Rochefort et de la Treille.

M. Adrien Cloutier aperçut tout à coup le feu sortir de la cheminée et alla sonner l'alarme il n'y a pas eu de dommages dans ces deux appels.

MARIAGE

Hier matin à l'église Ste-Famille a été béni le mariage de M. Alide Ricard des Trois-Rivières fils de Adrien Ricard et Mlle Alma Miller fille de Pierre Miller de la rue Rochefort.

Les parents des nouveaux époux leur servaient de témoins.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Alphonse Lord, vicaire de la paroisse.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

NOTES PERSONNELLES

M. Albert Dupont de Montréal est en promenade au Cap chez des parents.

—M. et Mme Alfred Bacon de St-Georges de Champlain étaient de passage au Cap ces jours derniers.

—M. Oscar Fafard du Cap est en promenade à la Pointe du Lac chez des parents.

—M. L. Désaulniers de Ste-Anne de la Pérade était de passage au Cap dimanche.

—M. le Dr Bruno Bordeleau M. P. P., de Ste-Thècle était de passage au Cap ces jours derniers.

—M. et Mme L. W. Brière du Cap sont de retour d'une promenade à Grand'Mère.

—M. et Mme E. Lamothe du Cap sont de retour d'une promenade à Grand'Mère.

—M. Edgar Bordeleau de Grand' Mère était de passage au Cap ces jours derniers.

—M. Edgar Marchand du Cap est de retour d'une promenade au Lac à la Tortue.

—M. Louis Lemay de St-Pierre les Becquets était de passage au Cap ces jours derniers.

—M. et Mme Josaphat Lemay de St-Pierre les Becquets étaient en visite chez M. Joseph Fournier au Cap de la Madeleine.

—M. Odilon Simard de Québec est en promenade chez son père M. Télesphore Simard du Cap.

—M. Alphonse Simard de Montréal est en promenade au Cap.

—Mlle Béatrice Vaillancourt du Cap est de retour d'une promenade à Champlain.

—M. J. Dessureault de St-Paulin était de passage au Cap ces jours derniers.

—M. et Mme Alfred Côté ainsi que leurs filles Elizabeth et Françoise de St-Paulin était de passage au Cap ces jours derniers.

CHAMPLAIN

Mlle Anne-Marie Hébert de Champlain vient de recevoir une prime de $20.00 du département de l'Inst. Publique par l'entremise de M. l'Inspecteur J. O. Goulet pour ses succès dans l'enseinement.

ST-BARNABE

Dimanche le 28 septembre M. et Mme Origène Bellemare, M. et Mme Oscar Trahan ainsi que M. et Mme Ernest Lacerte de Saint-Sévère étaient de passage au Cap-de-la-Madeleine

A SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Quatre de nos concitoyens MM. J.-C. Pelletier, Wilfrid Grondin, Léo Dugal et le Dr J.-D.-F. Paquin sont allés à Shawinigan Falls, lundi soir dernier assister au "send off" organisés par les amis de M. J.-A. Bernier à l'occasion de sa récente nomination comme Gérant de la Cité de Grand'Mère., et à l'occasion de son départ pour Grand'Mère.

• L'Eau Purgative
"RIGA"
SOULAGE LA CONSTIPATION
"Tally's" pour Euchre gratis sur demande.
LES PRODUITS "RIGA" Ltée., 2, Ste-Cécile, Montréal.
25¢

NAISSANCES DANS QUEBEC L'AN DERNIER

Elles ont été de 80,400, dont 74,226 pour les catholiques et 6,154 pour les protestants—39,094 décès et 17,051 mariages.—Taux de natalité: 30.6 par 1,000 habitants.

Québec, 2. — Le Bureau des Statistiques de Québec vient de compléter la compilation des états portant le nombre de naissances, de mariages et de sépultures, états qui lui sont fournis chaque année par le protonotaire de la Cour Supérieure de chaque district judiciaire.

Comme on le sait, se sont les membres du clergé dans la province qui tiennent les régistres de l'état civil, tant pour le clergé catholique que pour le clergé protestant. Quant à ceux qui n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces dénominations religieuses, ils sont tout de même tenus de fournir à l'autorité civile tout état relatif aux naissances, aux mariages et aux décès.

Le protonotaire de chaque Cour Supérieure doit transmettre chaque année au secrétaire de la province un résumé de registres tenus contenant les actes des états civils et ce sont ces résumés que le Bureau des Statistiques dresse en tableaux faisant ainsi connaître le mouvement de la population ou autrement dit, le mouvement démographique.

NAISSANCES

Le nombre des naissances enregistrées dans la province de Québec en 1923, a été de 80,400 dont 74,226 catholiques et 6,154 pour les protestants et autres.

Le premier rapport annuel du service provincial d'hygiène avait enregistré pour 1922 dans la province de Québec 88,377 naissances, ce qui fait un diminution de 7,977. Depuis dix ans le nombre de naissance dans la province de Québec n'a jamais été inférieure à 80,000, mais il y a eu des sursauts à cinq reprises différentes, comme on peut le voir par l'énumération ci-après:

1924	80,361	1919	80,081
1915	83,274	1920	86,328
1916	80,327	1921	88,749
1917	80,381	1922	88,377
1918	80,669	1923	80,400

Pour la dernière année, 1923, nous ne possédons qu'un état préliminaire et il est bien possible que l'état final, tel que transmis directement au Service provincial d'Hygiène, montre un chiffre plus élevé pour la natalité.

MARIAGES

Le nombre de mariages célébrés dans la province de Québec, en 1923 a été de 17,051 soit 14,212 pour les catholiques et 2,889 pour les protestants et autres. En 1923, le nombre de mariages avait été de 16,609 soit une augmentation de 442. Voici quel a été depuis dix ans le nombre des mariages dans la province de Québec:

1914	16,121	1919	21,590
1915	15,437	1920	21,587
1916	16,643	1921	18,659
1917	16,936	1922	16,609
1918	12,975	1923	17,051

Les années 1919 et 1920 ont suivi la fin de la guerre, c'est ce qui explique le chiffre élevé du nombre de mariages au cours de ces deux années. On retombe en 1921 et les années suivantes au chiffre normal.

DECES

Le nombre des sépultures enregistrées dans la province de Québec en 1923, a été de 39,094, soit 36,094 chez les catholiques et 3,000 chez les protestants et autres. Il y a une augmentation considérable dans le nombre de décès de 1923, comparé avec l'année 1922, soit 5,635. Voici d'ailleurs les chiffres pour chacune des dix dernières années à ce sujet:

1914	36,002	1919	35,170
1915	35,933	1920	40,186
1916	38,206	1921	33,433
1917	35,001	1922	33,459
1918 (1)	48,902	1923	39,094

(1) Année de la grippe espagnole

En se basant sur une population de 2,626,397 âmes en 1923, d'après les rapports municipaux, nous établissons que le taux de la natalité a été de 30.6 pr 1,000 habitants; celui de la nuptialité de 6.4 et enfin celui de la mortalité de 14.8. L'accroissement naturel s'est élevé à 41,406, soit 15.6 par 1,000 habitants.

Les états ci-dessus sont préliminaires et sujets à revision dans le rapport du Service provincial d'Hygiène.

ST-MAURICE

M. et Mme Eugène Clermont, M. et Mme Wilfrid Clermont et leur fils Emile, de Grand'Mère, chez M. Noël Toupin.

—Mlle Maria Hamelin chez M. Cyrille Loranger, des Trois-Rivières.

—M. et Mme David Loranger à Shawinigan et à Grand'Mère.

—M. et Mme Cyrille Loranger des Trois-Rivières chez des parents.

—M. Frank La Pann et Mme Carpentier de Montréal, chez M. J. Brûlé.

—Mme Landry et son fils Bruno, des Trois-Rivières, et Mme Lamothe de St-Louis de Champlain, M. et Mme Baribeau du Cap de la Madeleine chez M. et Mme Horace Brûlé. Ces dames sont venus voir leur mère gravement malade.

—M. Jos.-Narcise Désilets, rentier et maître-chantre de la paroisse est, aussi gravement malade.

—M. et Mme *Héroux de Montréal*, chez quelques parents en particulier chez M. l'abbé Thomas Caron, curé.

—M. l'abbé Thomas Caron, curé, et M. l'abbé Bellemare, vicaire, de passage à St-Léon, à l'occasion de la bénédiction des cloches.

—M. et Mme T. Morin, M. M. Morin M. et Mme Emile Morin du Lac à la Tortue chez M. Alfred Morin.

—M. Arthur Lemire de Mont-Carmel unissait sa destinée à Mlle Florida Bruneau.

—M.-Jacqueline-Antoinette, fille de M. et Mme Joseph Richard. Parrain et marraine, M. et Mme J. Richard.

—J.-Théophile-Roger, fils de M. et Mme Jos. Jalbert. Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Levasseur.

—M. et Mme Hector Levasseur ont eu la douleur de perdre leur fille Irène.

—M. Julien Toupin, des Trois-Rivières chez M. Jos.-D. Toupin.

—Mme J. Masson, ainsi que Roméo Rosée et Rosario Masson au Cap de la Madeleine dimanche dernier.

LA-POINTE-DU-LAC

M. T. Rouette, marchand et son épouse, ont fait une promenade à St-Narcisse samedi dernier et sont revenus dimanche en auto avec M. W. Garceau dont ils étaient les hôtes.

—M. Donat Plais et M. Moisan, photographe, de Manville, R. I., venus en auto, ont passé quelques jours chez MM. T. Rouette, marchand, P. Dugré A. Blais, T. Beaulieu et A. Boucher.

—Plusieurs jeunes gens de cette paroisse sont allés travailler comme bûcherons dans les forêts du "St-Maurice."

—M. Albert Rouette, fils de Treffié Rouette, marchand de chaussures, étudiant de l'Académie Lassalle, est venu passer son congé chez ses parents.

—Mmes Ad. Berthiaume et Onés. Benoit, ont fait, dimanche dernier un pèlerinage au Cap de la Madeleine. La dernière a visité ses parents du Pont St-Maurice, MM. R. Laroche et P. Girard.

E. D.

IL FAUT QUE CELA CESSE

Il y a assez longtemps que les "Canayens" passent pour pauvres. Soyons tous riches en achetant les fameuses rentes des Prévoyants du Canada.

ONZIÈME
d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTREAL en des endroits importants du Canada et d'ailleurs.

À PARIS

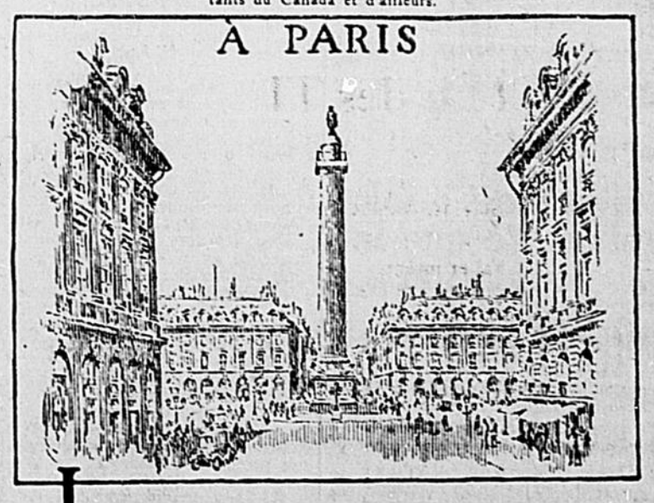

LA filiale de la Banque de Montréal, à Paris, a ses bureaux dans un quartier riche en souvenirs historiques.

Du haut d'une majestueuse colonne, la statue de Napoléon domine l'imposante Place Vendôme, dont la création remonte à 1686 sous le règne de Louis XIV. Cette place, où se déroulèrent nombre des plus grandes manifestations civiques, reflète aujourd'hui la vie sociale et économique de Paris.

Ici, en plein centre de la capitale de la France, la Banque de Montréal établit, en 1919, une filiale dans l'immeuble de l'hôtel Ritz. En février, 1922, le volume des affaires de ce bureau devint tel qu'il fallut en ouvrir un plus vaste, tout près, au numéro 6 de la Place Vendôme.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée depuis plus de 100 ans
L'Actif total dépasse $650,000,000

LA SITUATION RELIGIEUSE DE LA FRANCE

Lettre de Mgr l'Evêque de Nantes aux évêques de Strasbourg et de Metz.—Déclarations de l'Association catholique de la Jeunesse Française et de la Ligue patriotique des Françaises.

LES LOIS "LAIQUES"—LA SITUATION EN ALSACE—LORRAINE

LETTRE DE MGR L'EVEQUE DE NANTES A NN. SS. LES EVEQUES DE STRASBOURG ET DE METZ

"La Semaine religieuse du diocèse de Nantes" publie la lettre adressée de Lourdes, le 29 août dernier, par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, à SS. NN. les évêques de Strasbourg et de Metz. Nous citons ces quelques extraits:

Serait-il possible qu'on tentât de laïciser nos provinces reconquises?

Ainsi donc, à l'Alsace et à la Lorraine, demeurées françaises malgré un demi-siècle d'annexion à l'Allemagne, on prétendrait imposer le joug des lois laïques, la rupture avec le Vatican, la déchristianisation des écoles, la déchéance des religieux, la spoliation du patrimoine ecclésiastique tout entier!

Et cela, contre les croyances de vos provinces, contre le prestige de notre pays, contre la parole de la France garantissant de la plus formelle manière vos libertés religieuses...

Les 6,000 pèlerins, prêtres et fidèles, venus de tous les points du diocèse de Nantes, émus de ces menaces, mais aussi remplis d'admiration pour votre forte résistance et votre organisation puissante, ont supplié la Vierge immaculée d'écarter les maux qui vous menacent. Représentant l'immense majorité de leurs concitoyens, tous vous disent, par la voix de leur évêque, que les Nantais sont avec vous, dans ce conflit présomptueusement déchaîné contre les droits de Dieu et vos intérêts les plus sacrés.

Nous n'aurions pas osé vous dire ces choses, Messeigneurs, si, en même temps, nous n'avions unanimement promis à Notre-Dame de Lourdes de garder ou de reconquérir ces mêmes droits et ces mêmes libertés saintes, qu'aucune législation ne saurait proscrire.

Nous n'entendons pas que les lois laïques, odieuses et intolérables en Alsace et en Lorraine, soient intangibles chez nous. Nous ne voulons pas que nos enfants chrétiens soient élevés, à l'école, sans l'influence chrétienne. Nous n'acceptons pas que les meilleurs Français soient frappés de déchéance et condamnés à l'exil. Nous ne pouvons admettre que, à l'heure ou l'on parle d'instituer des relations avec les Soviets on signifie l'intention de rompre les relations avec le Pape, le grand et fidèle ami de la France.

Nous nous opposerons, nous aussi, à l'odieuse campagne, d'origine maçonnique, qui sévit sur notre pays, et nous savons que nos multiples organisations diocésaines et paroissiales, associations et conférences, Unions et Ligues, y travailleront à l'envi, faisant ainsi œuvre de bons Français tout autant qu'œuvre de vrais catholiques.

Si Nantes est éloigné de Strasbourg et de Metz nos cœurs sont proches et battent à l'unisson.

UNE DECLARATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANCAISE

L'Association catholique de la Jeunesse française, tout en poursuivant sa campagne par tracts et affiches et en organisant par toute la France des conférences et meetings, prévoit la résistance aux mesures d'expulsion éventuelle dont le gouvernement prendrait l'initiative. Le comité général de l'A.C.J.F. adresse à toutes ses Unions régionales et diocésaines la lettre suivante

Paris, le 16 septembre 1924

Dès le lendemain de la déclaration ministérielle, nous avons répondu aux menaces de guerre religieuse du gouvernement en saisissant l'opinion par une vigoureuse campagne d'idées.

Les commandes d'affiches et de tracts qui sont parvenues à notre secrétariat général, les unes par milliers les autres par centaines de mille, le nombre des réunions et des conférences publiques qui nous ont été signalées de tous les points de la province ou qui s'organisent actuellement en liaison avec le comité de défense religieuse d'Alsace, marquent l'ampleur que l'Association a su donner jusqu'à présent à son mouvement de protestation.

Plus que jamais, il importe de la poursuivre sur le triple terrain du "maintien de notre ambassade auprès du Vatican, de la question des congrégations et des libertés alsaciennes." La rentrée du parlement conduira le gouvernement à préciser ses intentions; que les mois en cours nous apparaissent donc comme une veillée d'armes. Bous vous demandons de les utiliser sans répit pour développer et intensifier notre progapgande d'idées par tous les moyens que nous vous avons précédemment indiqués.

Mais voici que déjà ce mode de résistance ne suffit plus. Le gouvernement passe des actes en fermant les couvents, nous devons lui répondre par des actes.

Il ne nous appartient pas de provoquer une organisation générale des catholiques, mais nous vous demandons si l'autorité diocésaine l'agrée, de rendre dès à présent possible, par les contracts que vous assurerez, la mobilisation des forces actives existantes sur le territoire de votre Union.

—Pour cela, point n'est besoin de former un comité nouveau. Il suffit de créer à votre permanence un organe de liaison entre les groupements de votre diocèse qui représentent une force: unions paroissiales, associations de chefs de la famille, anciens de l'A.C.J.F., Fédération gymnastique et sportive, Ligue patriotique des Françaises, etc. Il reste entendu que chacun de ces groupements se chargera d'actionner ses adhérents, de leur passer le mot d'ordre et de les convoquer au besoin. Vous vous attacherez notamment à provoquer la constitution d'équipes volantes prêtes à se porter, au premier signal de leur chef responsable, vers un point indiqué.

Cela fait, vous voudrez bien vous mettre à la disposition des communautés religieuses et demander à celles qui se trouveraient menacées de vous prévenir dès qu'elles auront reçu l'ordre de dispersion. S'il y a lieu, organisez sur place avec des jeunes de l'Association une permanence de veille, qui se chargera d'alerter les chefs de groupe au premier danger.

Il est inutile de vous recommander de vous abstenir de toutes violences. Il suffira de prouver que vous êtes capables de les subir vaillamment, pour une cause qui en vaut la peine.

Entre temps, vous conduirez une ardente campagne d'opinion dans la localité et les environs, par le journal, l'affiche, le tract, la conférence. Vous savez que le comité général se tient à votre disposition pour vous envoyer tracts et affiches, plans de conférences et d'études.

Tout cela nécessitera des ressources pécuniaires. Nous croyons volontiers que l'organe de défense que nous venons de vous esquisser et qui se trouve réalisé déjà dans plusiers diocèses, trouvera, une fois à l'œuvre, chez les catholiques de la région, tous les fonds dont ils auront besoin.

En terminant, nous croyons devoir insister sur la nécessité de maintenir notre campagne d'idées sur le terrain délimité que nous avons proposé. En y mêlant d'autres questions, si intéressantes soient-elles, nous risquerions de disperser notre effet et de donner à notre action un caractère politique qu'elle ne doit pas revêtir.

Il importe qu'on sache bien, par contre, qu'il est des injustices que nous n'accepterons plus. Et puisque la lutte se trouve de nouveau engagée, bien malgré nous, sur la question des congrégations, nous ne la considérerons comme close qu'après avoir obtenu des pouvoirs publics, non seulement le maintien de l'attitude tolérante dont les religieux bénéficiaient depuis la guerre, mais l'abrogation des mesures iniques prises à leur endroit et qui déshonorent notre législation.

LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES ECRIT AU PRESIDENT DE L'A. C. J. F.

Paris, le 18 nseptembre.

Monsieur le président
de l'A. C. J. F.

J'aî lu dans la "Croix" l'appel à la résistance que vous avez lancé à vos Comités régionaux et diocésains contre la persécution religieuse. Vous leur affirmez qu'ils trouveront un appui certain dans la Ligue patriotique des Françaises. Je vous remercie d'avoir compté sur nous.

Vous pouvez être assuré, en effet, que vos Comités, lorsqu'ils viendront, "d'accord avec l'autorité diocésaine," demander aide aux nôtres, obtiendront d'eux tout leur concours pour la défense des trois grandes causes qui nous sont chères: maintien de notre ambassade auprès du Vatican, question des Congrégations, libertés alsaciennes et lorraines.

Dès le 17 juin, vous le savez, et depuis lors, notre Bureau central et nos Comités départementaux n'ont cessé de protester contre le projet d'imposer aux provinces recouvrées les lois laïques. A travers toute la France, nos présidentes départementales ont fait savoir à leurs sénateurs et députés leur indignation, et maintes réponses nous prouvent que ces protestations ont porté.

Maintenant, on s'apprête à persécuter religieux et religieuses. Avec vous, nous les défendrons.

Déjà, par nos publications de ces deux derniers mois, par la distribution, de tracts et d'affiches—des vôtres, entre autres,—par des conférences et des réunions de toutes sortes, nous avons travaillé à éclairer l'opinion sur les projets sectaires et à en montrer l'iniquité. Nous continuerons.

On essaye et l'on essayera, par quelques vagues paroles de "paix," d'arrêter nos efforts. Nous ne nous laisserons pas endormir par de fallacieuses promesses. Ce procédé a trop souvent réussi, il est usé!

Des menaces très nettes ont été proférées à la tribune française, des faits les ont suivies, tels que ceux d'Alençon et d'Evian, qui montrent que la persécution commence. Pour nous faire cesser d'agir, il faudra qu'on nous prouve par des actes qu'on a vraiment renoncé au programme de persécution énoncé dans la déclaration ministérielle du 17 juin.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Vicomtesse de Vélard,
présidente générale de la L.P.D.F.

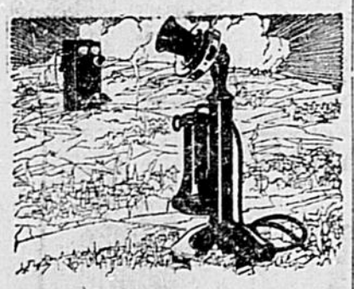

Il grandit 5 fois plus vite que la population

"Une plus grande population," demandent les Canadiens—pour la bonne raison que chaque nouveau citoyen fait monter la demande pour ce que nous avons à vendre.

Mais l'usage du téléphone dépasse de beaucoup l'augmentation de population. Le nombre des téléphones augmente, d'après la moyenne des dix dernières années, à raison de plus de 11% par an. La population environ 2%.

Comme chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de *votre* téléphone, votre téléphone devient donc potentiellement 11 pour cent plus précieux chaque année.

A qui pourriez-vous vendre quelque chose aujourd'hui par Longue Distance?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de votre téléphone

ST-SEVERE

Vendredi le 19 septembre à l'hôpital St-Joseph s'éteignait doucement dans le Seigneur M. Euclide Lacerte à peine âgé de dix-sept ans, il fit généreusement le sacrifice de sa vie, emportant avec lui l'estime et le regret de tous ceux qui le connurent.

Ses imposantes funérailles eurent lieu lundi le 22 en la paroisse de Saint-Sévère au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le chœur de chant rendit avec âme la messe des morts et plusieurs morceaux ce circonstance parmi les solistes ont remarquait M. Antonio Héroux de St-Barnabé M MM. Alcide et Louis Georges. Héroux. Le service a été chanté par M. l'abbé Elz. S. de Carufel curé de la paroisse. M. l'abbé E. Jacob vicaire à Yamachiche et M. l'abbé A. Foucher vicaire à St-Léon, assistaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Camille Dupont, Freddy Gélinas, Elphège Milot, Onil Trahan, Léo Ferron, ses beaux-frères et Camille Dupont son cousin; portait la croix M. Donat Lacerte Portaient les rubans, MM. Joseph Duhaime, Eugène Dupont, Conrad Trahan et Télesphore Milot.

Le deuil était conduit par le père et la mère du défunt M. et Mme Wilfrid Lacerte ses sœurs Mme Freddey Gélinas de Saint-Barnabé, Mme Onil Trahan, d'Yamachiche, Mme Léo Ferron de Saint-Barnabé Mme Elphège Milot et Mlle Blanche Edith Lacerte de St-Sévère, ses frères M. Elzéar Lacerte, M. Ernest Lacerte et Mme Lacerte de St-Sévère, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Charles-Auguste Dessaulniers, Hormisdas St-Onge, Edmond St-Onge, Mmes Adolphe Lamy, et Narcisse Lampron de Shawinigan, M. et Mme Nazaire Duhaime de St-Barnabé, M. Napoléon Gélinas Ste-Flore, ses cousins et cousines, M. et Mme H. Lacroix, du Cap-de-la-Madeleine, Mlles Alexandra Lamy et son frère des Trois-Rivières, M. Joseph Duhaime, Mlle Béatrice Duhaime de St-Barnabé, Mlle Elmérla Lacerte et Donias Lacerte de St-Sévère, M. Adélard Lacerte Ste-Flore. Outre un grand nombre de la paroisse on remarquait: Mme Adrien Gélinas M. et Mme Origène Bellemare, M. et Mme Joseph Ferron, MM. Joseph et Antonio Héroux, M. Philias Auger, M. Ovila Matteau, Mme Albert Gélinas, M. et Mme Adonias Gélinas, Mlles Florette et Cécile Ferron, Mlles Rosa et Cléranda Gélinas de Saint-Barnabé, Mlles Cécile Isabelle, Mme Rodolphe Trahan, Mlle Marie Trahan, M. et Mme Clovis Héroux, M. et Mme Thomas Trahan, M. et Mme Chs. Edouard Girardin, M. et Mme Ovila Lesieur, M. Sévère Gélinas, M. Germain Trahan, d'Yamachiche, M. et Mme George Héroux, M. J. A. Petit de N.-D. de Charette et une foule dd'autres.

Plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et de cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

ST-BONIFACE-de-SHAWINIGAN

ADIEU AU CELIBAT

Mardi dernier a eu lieu l'enterrement de vie de garçon de M. le notaire Antonin Lefebvre. Une mapifique horloge lui fut offerte par ses amis suivie de plusieurs discours de circonstance à laquelle M. le notaire a répondu avec un cordial merci. Tous se quittèrent à une heure avancée et en garderont un bon souvenir.

CHIC MARIAGE

Jeudi dernier fut célébré le mariage de M. le notaire Antonin Lefebvre à Mlle Angèle Caron organiste. La mariée vêtue d'une superbe toilette de circonstance fit son entrée dans l'église aux bras de son père M. Josephat Caron M. J. L. Lefebvre marchand de la Baie du Febvre accompagnait aussi son fils. La mariée portait un magnifique bouquet composé de roses thé et d'americain beauty. L'Eglise était parée de ses plus beaux ornements. Le mariage a été béni par M. le vicaire Geo. Caron cousin de la mariée.

Le chœur de chant était sous l'habile direction de M. le vicaire Geo. Giron. Les solistes furent Mlle Laurette et M. Justin Lefebvre frère et sœur du marié. Mlle Marie-Claire Caron sœur de la mariée M. Arthur Carle de Joliette oncle de la mariée. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Josephat Caron auquel assistait un grand nombre de parents et d'amis. Les mariés sont partis ensuite pour un voyage de noce à Montréal et à la Baie du Febvre.

Nos vœux de bonheur les accompagnent.

DIVERS

Mlle Imelda Lapolice de Grand'Mère a passé quelques jours chez ses parents à St-Boniface.

—Mme Charles Houde et ses enfants de St-Boniface en visite dans sa famille.

—Mme Alfred Morin de St-Didace en visite au presbytère.

—M. et Mme Freddy Hébert de Ste-Flore chez M. Adélard Giguère.

—M. et Mme Alex. Grenier et M. et Mme Borromé Grenier de St-Etienne étaient à St-Boniface dimanche.

—Mlle Irène Ricard a passé quelque temps aux Trois-Rivières chez sa sœur Mme Alphonse Bourassa.

—Mlle Blandine St-Onge de Shaw. en visite chez ses parents à St-Boniface.

—Mlle Florence Ricard est partie pour un voyage à Shawinigan et Trois-Rivières

—M. et Mme Elédias Gerbeau Mlle Léonie Gerbeau de Shawinigan chez Mme Elie Gerbeau.

—M. Alide Garceau de Trois-Rivière ères était de passage à St-Boniface ces jours derniers.

—M. Charles Aimée Lamy et Mlle Laurette Lamy de Springfield Mass étaient en visite à St-Boniface chez leurs parents.

—M. et Mme Charley Burrell son fils Charles avec sa dame et sa fillette de Trois-Rivières étaient de passage à St-Boniface dimanche dernier. Ils ont rendu visite à MM. Simon et Napoléon Morel.

—M. et Mme Jos. Cayer et leur fils de Shawinigan en visite chez M. Joseph Cayer.

UNE VAGUE DE DÉGOUT

Soulevée dans le monde des affaires par la campagne de la "Canada Cement Co."

Le mot n'est pas trop fort pour qualifier la réaction provoquée un peu partout par la campagne tenace et perfide menée contre la Compagnie de Ciment Nationale. Cette campagne a d'abord pris la forme de communiqués anonymes aux journaux sur la production et la vente du ciment au Canada, en particulier dans la province de Québec. La presse a cessé la publication de ces communiqués le jour où on lui a prouvé, par la statistique fédérale officielle, que les chiffres y étaient délibérément falsifiés. En ce moment même, les intéressés cherchent à faire croire à l'habitant de la province de Québec, par une habile propagande, qu'il paie son ciment $1.81 seulement le baril!!! Un monsieur qui a dû admettre qu'il était à l'emploi de la "Canada Cement Co." a voulu faire interdire par les tribunaux à la Ville de Montréal-Est d'aider à la construction d'un embranchement de chemin de fer sur l'usine de la Nationale. En même temps, de beaux messieurs anglais, dont on n'a jamais entendu le nom dans nos campagnes, font à nos gens l'honneur de leur adresser nommément, et par douzaines de mille, des circulaires en "Parisian French", pour les mettre en garde contre la nouvelle compagnie. Le seul envoi de ces circulaires doit coûter des milliers de dollars: qui en paie les frais? Mis en demeure de prouver leurs assertions, les auteurs de cette "littérature" se dérobent par des explications entortillées, qu'ils publient "à leurs frais", prétendent-ils,—ce qui est pour le moins surprenant, attendu que la Compagnie de Ciment Nationale a offert de publier "à ses frais" un jugement d'arbitrage.

La controverse nous a appris que le ciment que l'on vend $2.25 le baril coûte 90 sous. La production de la nouvelle usine devant être de 900,000 barrils, c'est "plus d'un million par année que le trust est exposé à perdre. N'est-ce pas là une explication suffisante de l'acharnement montré contre la Nationale? Si le trust ne sentait pas que "c'est sérieux", il ne ferait pas tant d'efforts pour tuer la Nationale **avant** son établissement plutôt qu'**après**.

Mais en pareille matière il ne faut pas dépasser la mesure. Le plus grand journal financier de la métropole, le **Financial Times**, le rappelle en ces termes à la "Canada Cement Co." dans son numéro du 19 septembre, sous le titre de "Une campagne qui ne fait pas honneur à ses auteurs":

"L'opinion dominante dans le monde des affaires et de la finance n'est évidemment pas disposée à approuver sans réserve la campagne qu'il semble que la Canada Cement Co. continue dans le but de ruiner une entreprise rivale qui menace de lui faire concurrence. Il y a des moyens auxquels une entreprise déjà établie peut légitimement recourir pour éliminer les nouveaux concurrents et supplanter les anciens; mais la campagne menée jusqu'ici contre la nouvelle compagnie de ciment semble dépasser les limites permises. La déloyauté du procédé devient encore plus évidente, quand un article émanant de source étrangère, portant des assertions fausses et des critiques non fondées, est distribué à profusion dans les milieux où on croit qu'il pourra aliéner à la nouvelle entreprise l'appui des prêteurs. Si la Canada Ciment Co. n'a rien à voir à cette manœuvre, la plus récente du genre, mais non la première, il serait temps qu'elle le fît savoir. Si au contraire elle y a participé de quelque façon, ses amis— et elle en compte de nombreux dans le monde des affaires et du placement—espèrent qu'elle adoptera bientôt, pour soutenir sa lutte contre un concurrent éventuel, des procédés plus légitimes. Les titres émis par la Canada Cement Co. ont gagné rapidement la faveur du public et se sont classés parmi les bonnes valeurs de placement. Mais plus la compagnie persistera dans son attitude présente, plus elle aura à souffrir de la réaction qui ne saurait manquer de se produire contre elle-même et contre ses propres titres."

On ne saurait mieux dire.

LA VOIX DU PAPE

DISCOURS DE S. S. PIE XI

L'"Osservatore Romano" rapporte l'important discours que le Saint-Père a tenu aux universitaires catholiques, à leur retour de Palerme, après le Congrès de la Fédération universitaire catholique italienne.

Le Pape les a tout d'abord félicités de l'apostolat pratique qu'ils ont exercé des jours derniers par leur exemple, rappelant le sermon efficace autant que silencieux donné par saint François d'Assise rien que par son attitude modeste, et la sentence de saint Cyprien: "**Non multa loquimur sed vivimus.**

Le Souverain Pontife se réjouit d'autant plus qu'il sait qu'à Palerme les jeunes universitaires ont renouvelé, en même temps que leurs cadres présidentiels, le ferme propos de continuer leur mission avec une ferveur toujours croissante pour leur bien personnel et pour celui d'autrui.

Se trouvant en présence de fils si bien préparés à entendre la parole de leur Père, Sa Sainteté veut en profiter pour leur confier quelques-unes de ses intimes pensées.

Il ne se passe pas de jour, dit le Pape, où Nous n'ayons à remercier Dieu des consolations qui jaillissent tout autour de Nous, comme d'une source splendide, de cette admirable réunion de personnes, d'institutions et d'œuvres qu'est l'Action catholique. Mais quand, pressé par une sollicitude paternelle et instinctive, Nous regardons plus attentivement, Nous découvrons plusieurs faits qui suscitent sinon une véritable douleur, du moins de fortes préoccupations.

Il nous semble voir ça et là émerger des idées et des opinions, des attitudes et des mouvements qui ne semblent pas faits pour Nous tranquiliser.

Quelqu'un dit, par exemple: "Le Saint-Père ne devrait pas s'occuper de politique. Il devrait nous laisser faire. Nous n'avons pas besoin d'indications..."

Mais quand la politique s'approche de l'autel et de la religion, l'Eglise et le Pape, qui les représente, ont, non seulement le droit, mais le devoir de donner des indications et des directives que les catholiques ont, eux, le droit de demander et le devoir de suivre. C'est ainsi que la plus grande ligne de politique a été tracée par le divin Maître quand il a dit: "Reddite Caesari quae sunt Caesaris, Deo quae sunt Dei", et c'est encore aux plus graves questions politiques que touchaient les apôtres quand ils enseignaient: "Omnis potestas a Deo."

Mais voici que d'autres se plaignent de ce que le Pape permet trop peu de politique à l'Action catholique.

Mes enfants, la vérité est claire, même si elle n'est pas toujours facile, car clair et facile ne sont pas synonymes, et il n'y a pas de vérité si claire qu'elle ne puisse être obscurcie. Manzoni même disait, avec sa finesse habituelle, qu'il n'y a pas jusqu'à l'axiôme géométrique des angles d'un triangle égaux à deux lignes droites, qui ne pourrait être mis en doute par quelqu'un s'il avait des conséquences dans la vie pratique.

Nous ne devrions pas éprouver le besoin d'insister sur cette question, car Nous avons toujours parlé de la même manière; pour ce qui est de "la politique pour la politique", de la lutte politique et de la politique de parti, l'Action catholique ne doit ni ne peut s'en mêler, justement parce qu'elle est catholique. Faut-il donc exclure complètement la politique? Non. Mais Nous vous rappelons, à vous, les jeunes, ce que Nous avons dit la première fois que Nous avons reçu la Jeunesse catholique dans la cour Saint-Damase: La politique en son temps, quand et comme il faut; et s'en occupe qui de droit, après une préparation opportune: préparation complète, religieuse, intellectuelle, économique, sociale; préparation la meilleure possible enfin, car l'Action catholique, tout en ne faisant pas elle-même de politique, veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage, ce à quoi sont tenus tous les bons citoyens, en général, et en particulier les catholiques, attendu que la profession catholique elle-même exige d'eux qu'ils soient les meilleurs des citoyens.

C'est la préparation que requiert toute profession. Qui veut faire de la politique ne peut se soustraire au devoir de s'y préparer convenablement.

Nous Nous souvenons d'avoir connu beaucoup de membres du vieux Centre allemand, qui avaient dans leur demeure une bibliothèque théologique qui aurait été sinon suffisante du moins très estimable, même pour un prêtre. Cette bibliothèque ne manquait pas davantage au siège de chaque groupement. Et c'est ainsi que Bismark restait interdit devant ces catholiques, s'il lui arrivait de s'aventurer sur le terrain religieux.

Or, il circule chez nous trop d'idées qui révèlent un dangereux manque de préparation. On dit, par exemple, que, pour coopérer à un mal, il suffit d'une raison quelconque de bien public. Mais cela est faux; une telle coopération (qui, cela s'entend, peut n'être que matérielle) ne peut être justifiée que par une nécessité inéluctable et dans le but d'empêcher un mal plus grand.

On cite encore la collaboration des catholiques et des socialistes d'autres pays, mais on confond, par le manque d'habitude de distinguer, des circonstances tout à fait diverses. A part la différence des milieux et des conditions historiques, politiques et religieuses, c'est autre chose de se trouver en face d'un parti déjà arrivé au pouvoir, que d'ouvrir sa voie à ce parti pour faciliter son avènement. Les conditions sont essentiellement diverses.

Et il est vraiment pénible pour le cœur du Père de voir de bons fils et de bons catholiques se diviser pour se combattre les uns les autres. Pourquoi, au nom des intérêts catholiques, obliger ou se croire obligé à donner son adhésion là où le programme, étant confessionnel, porterait "en soi" à ne pas tenir compte de la confession catholique?

Mais il ne convient pas davantage à des catholiques d'ériger la violence en système et d'en perpétuer la menace en continuant à confondre et à identifier le bien commun avec le bien particulier, pas plus que de favoriser un état de choses et d'esprit qui ne peut pas ne pas porter à des contrastes pénibles et à des conséquences désastreuse pour le bien public.

Ne serait-ce pas plus avantageux, ne serait-ce pas même un devoir nécessaire pour les catholiques que de mettre à la base de toute leur activité, même politique, les grands principes de la foi et de la religion qu'ils professent, et auxquels aucune partie de leur vie ne peut ni ne doit se soustraire?

Voilà ce que vous comprenez, vous qui si sérieusement vous préparez à la vie publique. Vous ferez une bonne œuvre en portant ces confidences paternelles là où vous croyez qu'elles puissent être bien accueillies et produire quelque bien. C'est ce que votre charité éclairée saura discerner et faire, aidée de votre zèle, déjà si apostolique.

Que Notre bénédiction descende sur vous, sur tous ceux que vous représentez en ce moment, sur vos foyers, sur votre grande famille universitaire, sur vos études et sur vos saintes résolutions.

COURS du SOIR

Couvent de Marie Réparatrice

L'Ouverture des cours du soir et du samedi p. m.

Aura lieu le 6 Octobre

Français	Mardi et Vendredi à 7.30 hres.
Anglais	Lundi et Jeudi à 7.30 hres.
Sténographie,	Mercredi et Sam. à 7.30 hres.
Dessin et peinture	Samedi à 3 hres.
Couture et broderie	Samedi à 2.30 hres.

25-30-2

AU LAC VLIMEUX

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — MM. Frank Gauthier, Oscar Nobert, H. Wrigt, Ovi-la Lamy et Donat Trottier ont fait ces jours derniers une xcursion de pêche très fructueuse, nous assure-t-on, au Lac Vlimeux, près de St-Tite.

UNE FORTE SECOUSSE SISMIQUE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — A 3.50 heures mardi matin, une forte secousse sismique s'est fait sentir dans toute notre ville et la région semant la crainte et l'émoi dans plus d'un foyer. On prétend que c'est le tremblement de terre le plus considérable enrégistré dans notre région depuis nombre d'années. Il n'y eut heureusement aucun accident survenu à la suite de cette secousse.

A L'OLYMPIA

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Les autorités de l'Olympia ont fait faire l'installation d'un nouveau système de chauffage très moderne à leur propriété, et on a fait faire aussi d'importants travaux de peinturage à la toiture.

REUNION DES ZOUAVES

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Les zouaves de notre ville auront une réunion importante à leurs salles ces jours-ci. On y votera des sympathies à la famille du regretté abbé M. Mongrain, leur ancien chapelain.

L'HEURE NORMALE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 2. — Tous les département de la Cie Laurentide qui avaient adopté l'heure avancée durant la belle saison sont maintenant revenus... à de meilleurs sentiments... et ont repris l'heure normale ces jours derniers.

Seuls, veillons sur nos pensées; en famille, veillons sur notre humeur; en société, veillons sur notre langue.

Mme de Stael.

Frais et Savoureux

Le THÉ VERT

"SALADA"

H-5647

n'est surpassé en arome par aucune autre marque de thé vert sur le marché. Essayez-le!

ÉCHANTILLON GRATIS DE THÉ VERT SUR DEMANDE. "SALADA" MONTRÉAL.

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous vous montrerons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.

Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

OUVREZ UN COMPTE D'EPARGNE A

LA BANQUE PROVINCIALE
(DU CANADA)

CAPITAL AUTORISE - - - - - $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET RESERVE - - $4,560,000.00

La Banque réputée pour la sûreté qu'elle offre aux déposants.

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES:

No 56 rue Des Forges — HENRI BRUNEAU, Gérant.
Angle Laviolette et St-Maurice — DONAT JACOB, Gérant.

1200 TELEPHONE 120.

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL NEW-YORK ET CHICAGO.

6 RUE HART, Les Trois-Rivières

LE BONHEUR A LA MAISON

Je viens de lire une belle page de Julie Lavergne qui fut à la fois une admirable mère de famille, une épouse aimante et dévouée et une femme de lettres dont les oeuvres ont un réel mérite. Les lignes suivantes sont remplies de bon sens et d'à-propos.

"Le bonheur intérieur écrit-elle, se compose de mille petits détails, insignifiants lorsqu'on les sépare, immense quand on les réunit. Je veux que mon mari, en rentrant trouve toujours sa maison en ordre, sa femme parée pour le recevoir, son dîner prêt et bon. Il y a des femmes assez sottes pour mépriser tout cela, mais je ne suis pas de cet avis et je sais que les contrariétés de chaque jour aigrissent à la longue, le meilleur caractère.

Je connais des dames écrivait-elle un jour à Claudius Lavergne peu de temps avant de devenir sa femme, je connais des dames qui n'ont d'autres conversations avec leurs maris que les embarras domestiques. Je ne veux pas être ainsi et, quand je parlerai, ménage, parlez-moi politique, cela me rappellera à l'ordre."

"L'amour et le travail sont les deux conditions indispensables du bonheur, écrit-elle plus tard, Le n'ai jamais compris l'amour dans l'oisiveté et mon esprit reste indifférent au travail sans amour. Une journée d'activité c'est encore l'expression d'un labeur entrepris avec amour. Les actions ordinaires de la vie s'auréolent d'un rayon du coeur. Il faut être aimable chez soi comme au-dehors et encore faut-il que cette amabilité ne soit pas négative."

Dans ses "Recettes de ménage," Madame Lavergne écrit à sa fille." "Dès le premier jour, que ton logis soit grand ou petit, élégant ou pauvre, n'importe, restes-y et rends-le aimable. N'en sors que sur l'invitation ou la permission de ton mari. Oublie plutôt la maison paternelle que de négliger la tienne. Que tout ce qui peut plaire à ton mari se trouve rassemblé par tes soins. Etudie ses goûts dans ses moindres détails; que rien ne contrarie ses yeux chez lui. Que ses amis y soient reçus en frères."

Ne ferme jamais ta porte. Il vaut mieux subir vingt visites importunes que d'en congédier une bonne. J'ai horreur des portes closes, des intérieurs murés, de ces maisons qui ne s'ouvrent qu'à certaines heures, de ces foyers qu'on n'entrevoit que masqués et déguisés, de ces femmes vaniteuses qui se cachent pour raccommoder leur linge et traînent des savates et des papillotes six jours par semaine, pour s'habiller en princesse le septième et tenir salon. La femme chrétienne doit être toujours proprement et dignement vêtue et toujours prête à recevoir l'hôte que la Providence lui envoie. Rien de désagréable aux gens sensés comme de voir ces changements perpétuels d'accoutrement de jeunes femmes tantôt chenilles, tantôt papillons. Il faut avoir dans sa mise une certaine égalité, aussi éloignée du luxe que de la négligence. La femme forte est louée dans l'Ecriture à cause de ses vêtements de lin et de pourpre. Une femme mariée doit être parée honnêtement et modestement pour plaire à son époux et pour lui plaire à toute heure. Celles qui ne se parent que pour sortir font mal penser d'elles. Une honnête femme ne doit pas attirer l'attention dans la rue et plus elle est belle et jeune, plus elle doit se voiler, surtout si elle sort sans son mari.

"Mais, je le répète, ma fille, sors le moins possible sans ton mari. Même pour le service de Dieu, choisis de préférence les oeuvres que tu pourras faire chez toi. Travaille pour les pauvres dans ta maison, va tous les matins de très bonne heure, à une messe basse. Une femme mariée doit prier chez elle plus longtemps qu'à l'Eglise."

Celle qui disait à ses enfants, un jour: "Aimer Dieu et les siens, admirer tout ce qu'il a semé de beau et de bon en ce monde et rendre content qui on peut, voilà les seules jouissances positives. Les autres sont relatives ou fausses "celle-là sut rendre heureux les siens au milieu desquels elle régnait par la douceur et l'esprit.

Madame Lavergne connaissait l'importance de son rôle d'épouse. Elle avait épousé un artiste passionné de son art et sut être la meilleure auxiliatrice de son mari, par son intelligence et son dévouement: Ce fut grâce à elle que l'atelier de Claudius Lavergne parvint à se transformer en salon artistique, religieux et littéraire.

C'est avec vérité que Victor Hugo a écrit de Julie Lavergne, qu'elle fut:

"Une fleur de beauté que la bonté parfume".

Fleurette de GIVRE.

COURRIER DU COIN

Réséda:—Vous êtes la bienvenue, ma chère amie. Voici une recette de cornichons dans le vinaigre, est-ce celle que vous désirez?

Prenez de petits concombres bien verts, coupez les deux bouts, faites-les tremper vingt-quatre heures dans de l'eau salée, égouttez-les ensuite, et versez dessus, pour qu'ils en soient couverts du vinaigre que vous aurez fait bouillir avec du poivre, des clous de girofle, un piment rouge et du poivre de Cayenne: bouchez vos pots hermétiquement et serrez-les, le goulot en bas dans une caisse de bois. Le vinaigre doit être refroidi quand on le met sur les cornichons.

Violette:—Je vous ai en effet répondu au Courrier il y a une quinzaine, et je me propose de vous faire parvenir les renseignements demandés au premier moment de répit, et...si vous saviez comme ils sont rares de ce temps-ci... Je vais essayer de retracer ce No. et de vous l'envoyer. Certes les heures de travail passent vite, mais les autres, celles où la solitude étreint tout l'être, comme elles sont longues, longues... Portez-vous bien ma petite Violette, et que votre tâche si belle vous procure toute la satisfaction que vous méritez!

Valderez—Je sais, ma chère enfant, qu'il est parfois difficile de se montrer indépendante lorsque le cœur parle trop fort, mais dans votre cas je crois qu'une certaine indépendance vous réussirait. Enfin, retardez un peu plus à lui écrire, puisque l'on semble montrer aussi peu d'empressement, et si ce que vous redoutez est vrai, expliquez-vous franchement, peut-être est-ce ce doute en votre sincérité, si peu fondé qu'il soit, qui est la cause de cet éloignement. Et puis, ma petite amie, attendez sans trop vous désoler, l'ingrat, après quelques mirages, reviendra sans doute à la réalité puisque vous le jugez 'sage," et il saura avant qu'il soit trop tard où chercher le bonheur.

Je suis malheureuse:—Ce n'est pac commun, mais je crois que ce n'est plus autant la mode, et puisque vous savez que la chose déplairait à votre mari, pourquoi vous exposer à le mécontenter? S'il n'y a que cela pour vous rendre malheureuse, comptez-vous plutôt très heureuse ma chère amie, il en est tant qui le sont vraiment, malheureuse, et qui néanmoins portent le joug avec courage. N'est-ce pas que vous êtes un peu enfant gâtée?

Yvonne:—Il ne faudrait tout de même pas me croire trop oublieuse si la tâche prend tellement mes instants que je donne parfois raison à mes amis de croire à l'inconstance de ma pensée. La mienne va rejoindre la vôtre souventes fois, que devenez-vous? vite venez me raconter cela.

Frérot: —Pourquoi vouloir prendre aussi mal toutes les choses que l'on vous écrit?...Ce "terme" ne s'appliquait pas à vous-même, Ne le savez-vous pas, vous qui avez mis cette amie dans l'obligation de se défendre contre ces "inconnus" créés par votre seule imagination?...Ecartez, voulez-vous, de votre chemin l'intransigeance, et laissez plutôt des fleurs d'indulgence croître dans votre vie, elles la parfumeront de sérénité, créatrice de bonheur. Frérot, regardez, le soleil luit là-haut entre les nuages, il est bien loin le soleil, mais ne nous contentons-nous pas de ses rayons?

Papillon:— Ah! c'est comme cela que l'on devient cachottière!...pour vous punir du "forfait" le personnel du "Coin" et sa directrice font des vœux sincères pour maman et bébé.

Fleurette de GIVRE.

Ritournelle Automnale

C'est l'heure froide des premières clartés de l'aube qui montre les prairies désertes rasées toutes blanches sous la gelée, puis d'or pâle, d'émeraude et de diamant, sous les feux vivifiants des rayons matinaux; c'est l'heure des petites lâchetés sous la douillette chaude où l'on reste coi, l'œil clos, quand le sommeil a fini déjà.

C'est l'heure orageuse et méchante où le vent souffle âpre et mordant, arrache à chaque nouvelle rafale, aux grands arbres qui semblent frémir dans leur nudité croissante, des légions de feuilles mourantes, pareilles en leur tourbillon, à de petites fées vieillottes, tout de pourpre et d'or fauve parées.

C'est l'heure grise de la pluie traîtresse qui détrempe les grandes routes, endeuille la campagne; l'heure qu'exerce le bon curé villageois dont la voix tranquille et pacifique ne peut couvrir les éternuements sonores, les quintes de toux, qui font bondir les échos, le dimanche, durant le prône traditionnel.

C'est l'heure des douces resouvenances, dans l'atmosphère attiédie d'un discret boudoir; l'heure des douces rêveries sous la lampe tamisée, des évocations du passé qui font mouvoir les lèvres en un muet soliloque; l'heure où les silhouettes aimées s'estompent dans la flamme claire des bûches, dans la fumée des pipes, au bout les longues aiguilles d'ivoire qui trottent même dans la laine, à travers la texture des pages du livre que fixent des prunelles éteintes au présent; l'heure des regrets tardifs, des projets hâtifs, des faiblesses et des fermetés; c'est l'heure préférée de la folle du logis à qui l'on permet de courir à sa guise.

C'est l'heure des cohues affairées, avides de plaisir, d'oubli, qui encombrent les vestibules somptueux des grands théâtres comme les entrées exigées des petites salles de cinéma populacières; l'heure des émois exquis sous l'archet magique de quelque virtuose; l'heure angoissante des premiers feux de la rampe pour les voix nouvelles. C'est l'heure des grands bals, des battements d'éventails, des compliments, des aveux tendres murmurés à des oreilles rougissantes; l'heure carnavalesque qui vient.

C'est l'heure aussi de la bise qui mord les petits pieds mal chaussés, bleuit les épaules presque nues, l'heure de la rafale glaciale qui froidit les bouches affamées, l'heure de la souffrance pour le misérable, celle de jeter quelque chose au fond de sa main tendre.

C'est l'heure des bouquins ouverts, des feuillets couvertes de notes, des têtes penchées sous les abat-jour; l'heure studieuse, aride souvent, de jeter les bases solides de l'édifice de nos ambitions.

C'est, hélas surtout, l'heure des rides qui se creusent, de la neige sur les chevelures, l'heure qui passe et ne revient jamais!

Jean SUY.

On est toujours petit quand on n'est grand que par la vanité.

Massillon.

LA FEMME

Il y a de l'observation et même un peu de philosophie dans les réponses suivantes à la question: "Qu'est-ce qu'une femme?" faites par un jeune poète méridional.

Qu'est-ce qu'une femme?
Pour un peintre, un modèle.
Pour un médecin, un sujet.
Pour un paysan, une ménagère.
Pour un invalide, une garde-malade.
Pour un Huron, une bête de somme.
Pour un Romain, une citoyenne.
Pour un lycéen, un ange.
Pour un poète, une fleur.
Pour un chrétien, une compagne.

Pour vivre heureux, tout homme n'a qu'à vivre où Dieu l'a mis, comme Dieu l'ordonne. La joie de l'homme est dans son devoir.

Louis Veuillot.

BAISER D'ENFANT

Que ne puis-je accourir, enfant, quand tu m'appelles,
Quand tu me dis; "Je t'aime et te veux caresser,"
Et que tes petits bras, comme deux blanches ailes,
S'ouvrent pour m'embrasser!

De blancs agneaux que j'ai me caressent souvent.
Une colombe aussi sur ma lèvre se joue:
Mais lorsque je reçois le baiser d'un enfant
Il me semble qu'un lis s'est penché sur ma joue,

Que j'ai tout le visage embaumé d'innocence,
Que tout mon être enfin devient suave et pur.
Ineffable plaisir, céleste jouissance!
Que n'ai-je tes baisers, enfant aux yeux d'azur!

Eugénie de GUERIN.

CAUSERIE MEDICALE

Etes-vous superstitieux? Croyez-vous aux diverses significations de l'éternuement?

Vous vous rappelez le "démon familier" qui inspirait Socrate. Qu'était-ce? Une puissance surnaturelle, une intuition clairvoyante, une voix intérieure? Que n'a-t-on écrit à ce sujet! D'après Plutarque, ce "daimon" était...un éternuement. Cela vous paraît étrange? Mais, sans doute, l'avez-vous oublié: chez les Grecs, l'éternuement passait pour quelque chose de mystérieux, de sacré; on l'entourait d'un respect religieux. "L'éternuement est dieu," écrit Aristote. Ce dieu s'installe dans le corps, prend possession de la personnalité, et, par un "atchoum" plus ou moins retentissant, révèle sa présence, dirige la conduite, dicte les résolutions. Ainsi éternue-t-on à sa droite, devant ou derrière lui. Socrate entreprend l'action projetée; à sa gauche, il l'abandonne. Est-ce lui-même qui éternue? Si c'est au moment d'accomplir un acte, il s'y décide; s'il l'a déjà commencé, il l'interrompt. L'éternuement, il le considère comme une manifestation divine; celle-ci l'instruit de ce qu'il doit faire ou éviter; c'est son conseiller son guide et presque sa conscience du bien et du mal,—du moins, telle est l'opinion du dit Plutarque.

Vous n'avez pas oublié non plus la mémorable retraite des Dix Mille. Xénophon harangue ses troupes. "Avec l'aide des dieux, nous avons dit-il, de nombreuses et belles espérances de salut..." A ce moment, un soldat éternue; d'un seul mouvement, l'armée entière se prosterne; elle chante un péan, puis promet à Jupiter Sauveur un sacrifice d'action de grâces; elle veut ainsi le remercier d'avoir par ce présage, si clairement attesté sa protection et annoncé le succès.

Sans doute Homère est en bonne place parmi vos livres de chevet. Ouvrez-le. Que voyez-vous au dix-septième chant de "l'Odyssée?" Après tant d'épreuves, Ulysse est enfin parvenu à Ithaque. En haillons, faisant figure de mendiant, il aborde son palais, où les prétendants se gorgent de viandes et de vin. Pénélope dit à son fils: "Ah! si jamais Ulysse revenait, il châtierait l'insolence de ces hommes." En même temps Télémaque éternue et si fortement que tout le palais retentit d'un bruit terrible. Alors Pénélope devient radieuse; cet éternuement, c'est, pour elle, un présage envoyé par les dieux: il réveille sa confiance, raffermit sa résistance et elle dit à Eumée: "Cherche l'étranger et amène-le devant moi.

N'as-tu pas vu que mon fils a éternué à mes paroles! Ainsi la mort est certaine pour les prétendants; aucun d'eux n'y échappera." Vous connaissez la suite. Si Télémaque n'avait pas éternué, qui sait? peut-être l'"étranger" aurait été chassé et quelqu'un des prétendants aurait fini par être agréé. A quoi tiennent les destinées des rois et des peuples, comme aussi la fidélité, la vertu des reines!

Voilà pour les Grecs, peuple très policé. Ce fut bien pis encore pour les peuplades primitives. D'ailleurs, en tous pays, l'éternuement a passé, pendant de longs siècles pour un événement de grande importance; et il a donné lieu à des croyances, des pratiques, des superstitions aussi étranges que variées.

Suivant les lieux et les époques, il signifie que l'âme quitte le corps ou qu'elle y entre après une absence temporaire; c'est qu'un mauvais esprit a pénétré par la bouche ou le nez; c'est encore, qu'un génie protecteur, un ancêtre, un chef est présent.

Dans l'espoir de retenir ou de rappeler l'âme en fuite, de chasser le mauvais esprit ou d'empêcher son retour, on multiplie les incantations, les charmes, les conjurations magiques. Par des invocations et des prières, on implore le secours de l'esprit bienfaisant. Pour célébrer le retour de l'âme vagabonde, pour fêter la disparition d'un danger, l'octroi d'une faveur, l'éternuement est salué par des réjouissances, des souhaits: Vie à vous! Portez-vous bien! Cent ans, mille ans de vie!

D'autres fois, il révèle une communication interhumaine, une sorte de télépathie, dirions-nous aujourd'hui. Vous éternuez? Quelqu'un pense à vous, parle de vous; un ennemi vous dénigre; un ami vous loue; un autre confirme la véracité de votre récit; un obligé vous a de la reconnaissance; une femme souhaite votre présence auprès d'elle.

Souvent aussi, c'est un présage; et vous savez l'interpréter, il vous découvre l'avenir; vos enfants feront un mariage avantageux, vous échapperez aux voleurs, vous retrouverez un objet perdu; ou bien ce sera un présent, une nouvelle, une visite, un profit,—mais, parfois, un ennui, une dispute, un accident un danger. Chez les malades, il annonce tantôt la mort et tantôt le retour à la santé.

L'éternuement est de bon ou de mauvais augure. Cela dépend de la direction du nombre, de l'intensité, du temps, du lieu et de nombreuses autres circonstances. A gauche, vous le savez déjà, il est défavorable, mais favorable à droite. Sa signification varie suivant qu'il est unique ou multiple, pair ou impair; certains nombres sont fatidiques; trois fois de suite, c'est un mariage et, en plus un cadeau,—treize fois, et votre rêve se réalisera. S'il est discret, on ne vous veut pas de mal, mais retentissant, c'est une malédiction. Deux interlocuteurs s'entendent pour une affaire commune, s'ils éternuent ensemble, qu'ils la poursuivent, mais, séparément, qu'ils l'abandonnent. Si deux femmes éternuent en même temps elles auront des filles; si ce sont leurs maris, des garçons. Une femme a envie d'éternuer mais n'y parvient pas: son mari désire la tromper, mais ce sera une velléité non suivie d'effet. De minuit à midi, l'éternuement n'annonce rien de bon; de midi à minuit, il est d'heureux augure; Aristode nous l'affirme. Vous éternuez en vous levant: votre femme sera la maîtresse chez vous pendant huit jours. Le présage varie encore selon le jour de la semaine, et suivant que vous vous habillez, que vous mettez vos souliers, que vous commencez ou terminez un repas que la lune est dans tel signe du Zodiaque; dans les Gémeaux c'est une maladie, dans le Sagittaire un voyage, un procès dans le Verseau...

Voilà pour l'éternuement humain. D'après M. Saint-Yves, le très érudit folkloriste, celui des animaux,—des chevaux et des chats surtout,—nous fournit aussi des anticipations sur l'avenir. Si un chat éternue trois fois, attendez-vous à un malheur; mais, si c'est à la veille d'un mariage, il y a du bonheur en perspective.

Tant de pareilles superstitions,—et beaucoup d'autres encore qu'il nous faut passer sous silence—furent déjà raillées par Aristophane; et Cicéron en a montré le néant. Elles sont âprement combattues dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Dans un sermon sur les augures, saint Augustin fulmine contre la divination par les éternuements; le concile de Leptines, en 743 la condamne comme sacrilège et ridicule. Même, on interdit d'adresser un souhait à celui qui éternue, car c'est là, une survivance païenne. Mais la coutume est plus forte; désespérant de la déraciner, on l'adopte et on la justifie par des raisons toutes chrétiennes; dès lors, quiconque éternue est salué d'un "Dieu vous bénisse!" ou d'un "Dieu vous soit en aide"

Ce souhait, beaucoup désirent qu'on le leur adresse; même ils le provoquent. Ainsi au dix-septième siècle, un ouvrage anglais contenait cette recommandation "N'oubliez jamais d'éternuer pleinement dans le visage de vos voisins; c'est un ordre aux braves gens de prier pour vous." Ecoutez encore ceci:

Enfin, il n'est rien tel que d'avoir un mari
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un "Dieu vous soit en aide!" alors qu'on éternue

Elles ont longtemps persisté, ces salutations; comme une sorte d'impulsion transmise par l'hérédité. Les mécréants eux-mêmes n'ont pu s'en affranchir; mais, en les subissant, ils les ont tournées en ridicule. Dans le Morvan, on dit: "Dieu vous déniche!" et dans le Berry "Dieu vous bénisse...et vous fasse le nez aussi gros que la cuisse!"

De nos jours, elle se perd de plus en plus cette habitude de répondre à un éternuement par un souhait. Elle figure encore dans les codes de bienséance; mais ce n'est plus qu'une politesse, un usage mondain, entre gens d'une certaine éducation, fidèles aux bonnes manières; la formule est sauve, mais la conviction n'y est plus; c'est qu'avec l'ère des microbes sont apparues des terreurs inconnues des siècles passés.

"Atchoum!" fait votre voisin. Par courtoisie, du bout des lèvres, vous lui dites: "Dieu vous bénisse!" Mais ce qu'en silence vous pensez, ce que vous auriez bien envie de lui criez c'est "Le diable vous emporte!" L'éternuement, autrefois divin, n'est plus pour nous qu'un simple réflexe des muscles respiratoires—et fort dangereux, s'il faut en croire quelques hygiénistes. Comment cela?

En une inspiration prolongée, les poumons se gonflent au maximum. Alors, par une convulsion subite le diaphragme se contracte et, dans une expiration bruyante, il chasse avec force, d'un seul coup, par le nez, par la bouche, tout l'air qui vient d'être emmagasiné. Où est le mal? Mais, cet air, violemment expulsé, entraîne avec lui il projette au dehors tout ce qu'il rencontre sur son passage, c'est-à-dire de la salive et souvent des mucosités. Si tout cela contient des microbes, voilà que s'en trouve ensemencée l'atmosphère respirable de tout l'entourage — Bah! direz-vous, cette atmosphère en est déjà surabondamment peuplée. Voyons le rayon de soleil qui pénètre en notre chambre: il illumine une infinité de corpuscules qui, par myriades, y dansent des sortes de rondes et de ballets; qu'il y ait quelques-uns de plus ou de moins, cela ne fait pas une grande différence.—Pardon! va-t-on vous riposter, ce sont là des poussières sèches; inhalées, elles seront arrêtées, retenues dans les bronches par le mucus qui les tapisse; elles n'iront pas plus loin. Mais les projectiles salivaires dont l'éternuement nous mitraille ce sont des poussières liquides, des gouttelettes poussiéreuses, si vous le préférez; leur forme sphéroïdale, leur infime diamètre les font échapper aux lois de la pesanteur; dans une sorte de vol plané, elles demeurent en suspension dans l'air; happées par l'inspiration, elles pénètrent jusque dans la profondeur des alvéoles pulmonaires; elles y entraînent avec elles maints germes nocifs. Malheur à qui se trouve là pour en être contaminé! Ainsi, quiconque éternue est, peut-être, un propagateur de microbes, un semeur de mort un assassin! Oui, voilà ce qu'on entend! "Delenda sternulatio! Guerre à l'éternuement! Tel est le dernier mot d'ordre des apeurés.

Dr. Paul Farez.

40

Etait-ce sa responsabilité qui la transformait et lui terabustait la cervelle? Elle remplaçait mes parents en conscience. Je lui donnai à entendre que les garçons n'obéissent pas aux filles, et que les consignes qu'elle avait reçues ne me concernaient pas: elle insista et nous eûmes presque dès l'arrivée un conflit qui nous mit aux prises.

Ce fut le premier dimanche qui suivit notre installation. Le village était distant de deux kilomètres et l'on n'y célébrait qu'une messe, une grand'messe. Louise nous en informa et, quand elle jugea le moment venu de nous y rendre, elle nous invita à nous mettre en route. Grand-père, qui ne fréquentait pas l'église, souleva une objection desintéressée:

—Les lieux publics sont les plus malsains. Prenez garde à l'épidémie.

—Dans toute la vallée il n'y a pas un seul cas de typhus, affirma Louise triomphante.

—Bien, dit grand-père, et il bourra sa pipe du matin.

Je déclarai alors à ma sœur que j'avais un projet de course et regrettais de ne pouvoir la conduire. Elle me regarda, étonnée, si étonnée que je vois encore la surprise de ses yeux limpides.

—Comment, tu ne viens pas à la messe, François? Il n'y en a qu'une.

—Non, répondis-je de mon air le plus assuré.

—Ce n'est pas possible!

Les yeux, les yeux limpides, se remplirent de larmes instantanément et je me rappelai la première messe que j'avais manquée. Mon amour-propre exigeait que je ne cédasse pas, mon amour-propre et aussi la foi nouvelle et incertaine que me fabriquait mon imagination. Louise poussa devant elle Nicole et Jacquot et, son livre d'heures à la main, se retourna dans l'espoir de m'attirer encore:

—Je t'en prie, viens avec nous.

Si elle avait ajouté: pour me faire plaisir, peut-être aurais-je cédé, tant je la voyais alarmée. Elle eût jugé sans doute cet argument indigne de son objet. Et je refusai plus durement cette fois.

—Je vais être obligée de l'écrire à maman, invoqua-t-elle en dernière ressource.

—Si tu veux.

Cependant elle ne réalisa pas cette menace. Sa délicatesse l'avertissait de ne pas augmenter les soucis de nos parents en pleine bataille contre le fléau. Elle redoubla au contraire d'attentions pour moi, s'efforçant de me ramener, d'obtenir mon amitié, ma confiance. Avec un art inné, elle s'improvisait mère de famille, cherchait sans cesse à nous réunir, à nous grouper, combattait l'isolement où je me complaisais. Dès qu'une lettre nous parvenait, elle nous appelait pour nous en donner lecture à haute voix.

Nous en recevions de la ville très régulièrement et l'on nous transmettait celles de Mélanie, vouée dans un hôpital de Londres au service des malades, de Bernard en expédition au Tonkin, d'Etienne qui terminait à Rome ses études de théologie. Par ses soins, les absents nous visitaient, et s'il n'avait tenu qu'à elle, nous eussions retourvé à l'Alpette la même vie qu'à la maison. C'était précisément ce qui me révoltait, et je m'insurgeais contre cette volonté de vingt ans qui contrecarrait la mienne avec une ténacité inattendue.

Pour me soustraire à son influence, je pris l'habitude de quitter notre chalet dès le matin avec un livre et de n'y rentrer que pour les repas. Inquiète, elle demeurait sur le pas de la porte jusqu'à ma disparition, et à mon retour, bien souvent, je la retrouvais à la même place, comme si elle ne m'avait pas perdu de vue. Son inquisition s'étendait jusqu'à mes lectures. La bibliothèque de l'Alpette ne se composait que de quelques ouvrages: un Buffon et un Lacépède dépareillés, un Dictionnaire de la conversation en cinquante volumes, un Jocelyn et je ne sais quoi encore de moins important. Le Dictionnaire même ne m'effrayait pas et j'emportais résolument les notices consacrées à la biographie et aux systèmes des phisolophes.

J'étais à l'aise dans leurs conceptions les plus hardies ou les plus obscures. Je les comprenais avant d'en avoir achevé la démonstration, qu'elles soumissent l'univers aux lois ou qu'elles assujettissent l'homme à cet univers livré à lui-même. Cependant j'étais porté à croire que tout dépendait de notre intelligence et qu'elle seule, par sa puissance, insufflait l'être aux choses dont elle fixait les lois. Je n'ai jamais pu retrouver tant de facilité à me mouvoir dans l'abstrait, ni tant de plaisir, ni tant d'orgueil.

Un peu épuisé par ces aventures de métaphysique., je me désaltérais à la poésie de Jocelyn. Elle s'harmonisait si parfaitement à la nature environnante qu'elle en devinait le chant et que je ne songeais plus à les démêler. Que de fois, parmi les sapins, me suis-je répété ces vers fixés dès lors en mon souvenir:

J'allais d'un tronc à l'autre et je les embrassais,
Je leur prêtais le sens des pleurs que je versais
Et je croyais sentir, tant notre âme a de la force,
Un cœur ami du mien palpiter sous l'écorce.

La tendresse que je ne voulais plus recevoir de la famille, j'avais tant besoin de la sentir éparse autour de moi dans l'âme des arbres ou l'esprit de la terre! Quand j'atteignais quelque cime, c'était alors l'apostrophe: **O sommets de montagne! air pur! flots de lumière!...** par quoi s'exprimait mon exaltation. La sérénité des nuits me parlait de **paix, d'amour d'éternité.** J'y rêvais de Laurence et n'avais pas de peine à l'évoquer, tant son portrait me semblait un modèle de précision:

Jamais la main de Dieu sur un front de quinze ans
N'imprima l'âme humaine en traits plus séduisants...

En faut-il davantage pour alimenter un amour qui, n'ayant plus d'objet, se crée son image à lui-même?

Cependant un autre livre devait pénétrer plus avant dans ma sensibilité et correspondre à cet état d'indépendance et d'affranchissement où je me croyais parvenu. Dans le tas des almanachs apportés par grand-père s'était glissé l'exemplaire des **Confessions** qui, déjà, m'avait intrigué tout petit et que j'avais pris pour un manuel de piété. L'innocent **Messager boiteux de Berne et Vervey** conduisait par la main ce Jean-Jacques dont j'avais entendu parler bien avant de le connaître, comme s'il vivait encore et comme si nous pouvions le rencontrer dans nos courses. Je n'avais jamais lu de lui, au collège, que de courts fragments dont je n'avais rien tiré de personnel. Je me précipitai sur le récit de cette existence tourmentée, mais ce fut d'abord du dégoût.

Le vol du ruban chez Mme de Vercellis et la lâche accusation qui le suit, certains détails phisiologiques que je m'expliquais assez mal, le titre de **maman** décerné à Mme de Warens, me faisaient l'effet de confidences impudiques et, bien que je fusse tout seul dans la forêt ou couché dans l'herbe sur la crête des monts, je sentais, en l'écoutant, la rougeur me monter aux joues. Mon fonds naturel résistait, mais par une pente insensible j'en vins à admirer qu'un homme pût s'humilier ainsi par de tels aveux et, n'en apercevant pas l'orgueil, j'éprouvai le vertige de la vérité.

Le volume ne me quittait plus. Louise inquiète de cette préférence, voulut exercer son contrôle. Un soir, comme je rentrais de contempler les étoiles,—celles du Sud que je déchiffrais mieux,—je la trouvai qui, sous la lampe, ouvrait les **Confessions.** Elle ne me voyait pas, je l'observais: brusquement, elle ferma l'ouvrage et, m'apercevant, laissa éclater son indignation.

—Tu n'as pas le droit de lire ce livre.

—Je lis ce qui me plaît.

Elle appela à son secours grand-père qui déclina toute responsabilité.

—Oh! chacun est libre. Et d'ailleurs Jean-Jacques est sincère.

Les passages de passion me surexcitaient, et ce qui me les rendait plus chers et plus séduisants, c'étaient ces douces façons de vanter en même temps le bonheur de la vie bucolique et la paix de la campagne. Dans cette paix qui m'environnait, je sentais mieux les mouvements de mon cœur. Je fus aux pieds de Mme Basile **sans même oser toucher à sa robe. Un petit signe du doigt, une main légèrement pressée contre ma bouche sont les seules faveurs que je reçus jamais d'elles, et le souvenir de ces faveurs si légères me transporte en y pensant.**

Je tâchais de me représenter cet air de douceur des blondes auquel le cœur ne résiste pas et, croirait-on? découvrais une application individuelle à cette plainte qui frappait mes dix-huit ans à peine révolu et déjà inquiets: **Dévoré du besoin d'aimer sans jamais l'avoir pu satisfaire, je me voyais atteindre aux portes de la vieillesse et mourir sans avoir vécu.** Quand je montais assez haut pour distinguer de loin le lac au bas des pentes, je me répétais le vœu si simple: **Il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau,** et mon exaltation croissante me parait d'ingénuité. J'aurais pleuré d'amour en mangeant des fraises arrosées de crème de lait.

Ainsi la période que je traversais se reliait très exactement à celle de ma convalescence dont elle devenait en quelque manière l'achèvement. Je reprenais, seul, les promenades que j'avais faites avec grand-père quelques années auparavant. Son ami Jean-Jacques le remplaçait. Ce n'étaient pas les mêmes lieux, mais la nature ne changeait guère. Elle gardait l'ensorcellement de sa sauvagerie, l'émoi de sa végétation que le moindre souffle agite, la fraîcheur des eaux, et même elle m'offrait, avec l'altitude, un air plus vif, des espaces plus étendus et moins accessibles aux travaux des hommes, une fierté nouvelle.

A la montagne, les héritages sont sans murs ni portes. Aucune clôture n'enlaidit le sol et la propriété n'est pas apparente,—la propriété qui, je le savais par l'enseignement de grand-père, corrompt le cœur des hommes et le remplit d'avidité, de jalousie, de cupidité. Là haut, les bois et les prés sont à tout le monde et à personne, comme le soleil et l'air, comme la santé. Les hauts pâturages où le berger, qui d'une phrase m'avait révélé le désir, conduisait ses moutons, n'en foulais-je pas l'herbe courte? L'ascension me communiquait une ardeur de conquête.

Et à chaque victoire, je pensais rencontrer celle que j'attendais et qui se dérobait sans cesse. De préférence à Nazzarena que j'avais aimée et que mes rêves dédaignaient maintenant, l'estimant trop jeune et trop simple, j'appelais la dame inconnue du pavillon ou, plutôt encore, celle qui m'était apparu sur le chemin en robe blanche avec un chapeau de cerises et un teint de fleur, celle à qui son ombrelle servait d'auréole et que j'appelais Hélène depuis que je savais que sa beauté était semblable à celle des déesses immortelles.

J'étais seul délicieusement seul et amoureux sans amour. J'étais parfaitement heureux et ne m'apercevais pas que je tortuarais ma sœur Louise dont je méconnaissais l'affection. J'étais libre.

A cause des difficultés de ravitaillement, notre table était la plus frugale du monde. Nous vivions d'œufs, de pommes de terre, de fromage. Le dimanche nous valait le luxe d'un poulet. Grand-père ne cessait de nous vanter l'excellence de ce régime et les bienfaits de l'existence pastorale. Je me persuadais aisément de l'excellence de nos mœurs. De moins en moins, je prêtais attention aux nouvelles de la ville qui nous parvenaient par la diligence. Une fois ou deux pour nous renseigner plus abondamment, on nous envoya le fermier en personne. Ainsi nous eûmes, dans notre ermitage, le chiffre des morts et la violence du fléau. Le Pendu, décédé, avait fait une mort des plus édifiantes et tante Dine l'avait assisté jusqu'au bout. Gallus et Mérinos étaient sains et saufs.

—Ils ont toujours eu de la chance, observa grand-père.

Le fermier hochait la tête, ce qui signifiait que le dernier mot n'était pas prononcé et que l'épidémie continuait ses ravages.

De Martinod, on ne savait rien, il se tenait caché.

Notre ami, l'abbé Heurtevent, avait résisté, mais il demeurait ébranlé: il garderait assez de vie pour annoncer des catastrophes.

—Et pouvons-nous redescendre? demandait chaque fois Louise dont la question nous étonnait, grand-père et moi, car nous n'étions pas si pressés.

—Pas encore, mademoiselle, monsieur Michel a dit comme ça que ce n'était pas le moment.

(A CONTINUER)

UN TOURNOI DE TENNIS AU CLUB TROIS-RIVIERES

Mlle Berthe DeBlois et M. J.-M. Girard triomphent de leurs adversaires dans un tournoi très contesté.

RESULTATS DETAILLES

Le tournoi double mixte sur les courts du club Trois-Rivières, a remporté un beau succès. Les parties furent contestées au possible et les vainqueurs de chaque set l'emportèrent avec une si petite différence dans le score, qu'en réalité, ils purent se compter bien chanceux.

Mlle Marguerite Berlinguet et Dionis Blais, jouèrent magnifiquement contre Mlle Berthe DeBlois et J.-M. Girard Mlle Berlinguet surtout se distingua en courant tout le jeu, et renvoyant habilement les balles qui lui étaient destinées, tandis que Mlle DeBlois jouait une belle partie au filet. Mais malheureusement l'expérience de Mlle DeBlois et J.-M. Girard eut raison de leur persistance.

Samedi prochain, il y aura un autre tournoi de ce genre. La liste est affichée au club, et nous espérons que les amateurs de Tennis sauront profiter des dernières belles journées de l'automne.

Voici le résultat:

1ère ronde: Mlle Berthe DeBlois et J.-M. Girard, gagnent contre Mlle Y. Tessier et G. Patterson, 6-2, 6-3. Mlle Cook et J.-H. Colquhoun gagne contre Mlle Hartley et Mitchell, 6-2, 6-1. Mlle Colquhoun et H.-L. Smith, gnent contre Mlle Parsons et Jos. Fish. Mlle Godbout et C. McMillan gagnent contre Mlle Ducharm et Geo. Levell Mlle E. Anderson et Geo. Heusman gagnent contre Mlle N. Anderson et A. Pinard.

2e ronde: Mlle Berthe DeBlois et J. M. Girard gagnent contre Mlle Cooke et J.-H. Colquhoun, 6-3, 6-4. Mlle Godbout et C. McMillan, gagnent contre Mlle Colquhoun et H. L. Smith, 6-3, 8-6, Mlle Marg. Berlinguet D. Blais gagnent contre Mlle E. Anderson et Geo. Heasman, 6-2, 6-2. Mlle Mariette Dufresne et R.-J. Clark, gagnent contre Mlle Jentz et C. Stuart, 6-2, 7-5.

Semi-finale: Mlle B. DeBlois et J. M. Girard, gagnent contre Mlle Godbout et C. McMillan, 7-5, 6-3. Mlle Margr. Berlinguet et D. Blais gagnent contre Mlle Mariette Dufresne et R.-J. Clark, 3-6, 6-0, 8-6.

Finale: Mlle Berthe DeBlois et J.-M. Girard, gagnent contre Mlle Marguerite Berlinguet et D. Blais, 9-7, 7-5, 6-4.

LA SAISON DU RADIO

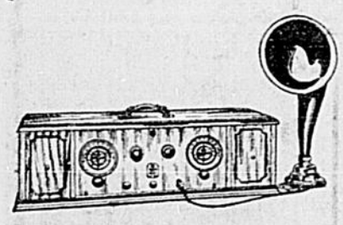

C'est le temps de renouveler votre installation, de la mettre bien au point.

Qui sait si un nouveau Radio ne vous rendrait pas le vrai service que vous rêvez!

Nous avons ce qu'il y a de mieux. Voyez:

RADIOLA, 2 lampes, $40.00

RADIOLA, 4 lampes, $80.00

WESTINGHOUSE REGENOFLEX, 4 lampes, $265.00

SUPER HETERODYNE, 6 lampes, $350.00

NEUTRODYNE, 5 lampes, $300.00

Notre assortiment est au grand complet.

Batteries sèches—Lampes 199, 200, 201A WD 11 WD 12.

Invitation respectueuse à venir entendre nos divers modèles.

J. S. RIVARD & Cie
176, rue Notre-Dame.

LES QUILLES A LA SALLE LAVIOLETTE

Les quilleurs s'en donnent à cœur joie de ce temps-ci à la salle Laviolette. Les six allées sont continuellement occupées et les amateurs font la course à qui sera le premier rendu.

Pour accommoder tout le monde la Salle Laviolette ouvrira ses ports toutes les après-midi à 3 hres à partir de vendredi de cette semaine, mardi et jeudi exceptés.

WASHINGTON EST FAVORI

New-York, 2. — La victoire sensationnelle du Washington dans la Ligue Américaine provoque un enthousiasme sans précédent pour les séries mondiales Sans le fait que le parc de baseball de Washington n'a pas la capacité de celui des Giants, le record de l'an dernier pour l'assistance serait certainement battu. Les paris sont à égalité sur le résultat de la série. Comme Johnson doit lancer la première partie pour le Washington, beaucoup de paris se font à 3 contre 2 qu'il donnere une première victoire à son club.

Les stratégistes du baseball préparent leur campagne. Washington est réputé posséder le milleur corps de lanceurs: des jeunes groupés autour du vétéran Johnson. Beaucoup cependant prétendent que les Giants pourront causer une surprise. Sur la fin de la saison prétendent-ils, le Washington donnait des signes de faiblesse et ce n'est que par sa force au bâton que ce club réussit à s'assurer ses dernières victoires. D'un autre côté les Giants virent Nehf, Bentley, McQuillan et Barnes se comporter admirablement dans la boîte quand le championnat fut en danger.

LE RECORD DU WASHINGTON

Le Washington fait partie de la Ligue Américaine depuis sa fondation, mais jamais il n'avait pu finir en tête de la ligue. Le mieux que le Washington avait pu faire depuis son entrée dans la Ligue Américaine, c'avait été de finir deux fois au second rang. En vingt-quatre années, le Washington n'a pu se classer en première division que huit fois. Le Washington a fini quatre fois au dernier rang. Ce club a été sept fois septième.

PREMIERE CHANCE DE JOHNSON

Le joueur qui retient le plus l'intérêt dans les prochaines séries mondiales, c'est certainement Walter Johnson. C'est un des plus extraordinaires lanceurs que le monde du baseball ait connus. Johnson verra enfin se réaliser son rêve de prendre part à une série mondiale. Il a eu une grande saison.

Johnson aura 37 ans le 6 novembre prochain. Il lance pour le Washington depuis 1907. Il a gagné plus de parties que n'importe quel autre lanceur de la Ligue Américaine. Son total est maintenant de 361. Le record pour les ligues majeure est de 372 et a été établi par Mathewson. Johnson détient le record des strikeouts pour les grandes ligues avec le grand total de 3,059. Il détient avec Joe Wood le record d'avoir gagné seize parties de suite dans la Ligue Américaine.

COURCHESNE EST EN TETE

Nous donnons ci-dessous les moyennes des joueurs qui font partie des équipes de la Ligue des Imprimeurs. Bien que l'association ne soit qu'à ses débuts plusieurs bons scores ont été établis qui laissent augurer d'excellents résultats pour le reste de la saison. Lucien Courchesne, du club des Nouvellistes Violet est en tête de la moyenne avec 173.6 pour 3 parties. Il a aussi joué la meilleure partie simple avec 223. Onésime Héroux, du Nouvelliste Blanc a fait le meilleur total avec 552. Le Nouvelliste Blanc a fait la meilleure partie d'équipe avec 482, 3 hommes, et le plus fort total d'équipe avec 1368.

Noms	Clubs	parties	Moyen.
Courchesne, Nouv. V.		3	173.6
Héroux, Nouv. B.		6	169.0
Pinsonneault, B. Public		3	162.3
Côté, Nouv. B.		6	156.8
Bergeron, Chronicle		3	156.3
Boisvert, T. & B.		3	148.3
Gélinas, B. Public		3	139.6
Robert, Em. Nouv. V.		3	134.6
Bergeron, L., T. & B.		3	130.3
Hunt, Chronicle		3	128.3
Paradis, Nouv. B.		6	127.5
Robert, Ed., B. Public		2	123.6
Guérin, Chronicle		3	118.3
Turcotte, T. & B.		3	118.0
Poulin, Nouv. V.		3	96.3

Prochaine partie: 4 octobre: Bien Public vs Bouvelliste Violet.

UN DANGER GRAVE POUR L'INDUSTRIE

Régler les différends sans recourir aux grèves est un devoir qui s'impose

ARBITRES HONNETES

Londres, 2. — Le monde industriel commence à comprendre l'absolue nécessité de trouver une méthode permanente pour régler les différends au sujet des salaires, sans avoir recours aux grèves, si l'on ne veut pas que le commerce anglais souffre d'une complète dépression.

M. Lloyd George déclare que 36,000,000 de jours de travail ont été perdus en grèves depuis cinq ans. Le récent appel de sir Robert Hadfield, le plus grand sidérurgiste anglais contemporain, en faveur d'une méthode plus raisonnable que la grève, a soulevé un vif intérêt.

M. Tom Shaw, ministre du travail, dans l'avant-propos d'une brochure publiée hier, fait part de sa résolution d'établir des tribunaux qui seront chargés d'étudier tous les différends de nature à causer des inconvénients au public.

M. Shaw attribue ce grand nombre de grèves à la lenteur des négociations destinées à éviter la cessation de l'ouvrage, mais dont les ouvriers sont devenus méfiants.

"Il est hors de doute, dit le ministre, que l'arbitrage devient de plus en plus pratique comme méthode pour régler les différends. Pendant plusieurs années, il fut difficile de convaincre les ouvriers que les arbitres étaient animés d'esprit d'équité. Ils soupçonnaient les arbitres de toujours voir les choses du point de vue des patrons. Graduellement, cependant, il s'est trouvé des arbitres dont la bonne foi ne faisait point de doute. Tout indique que l'arbitrage fera de plus rapides progrès dans un avenir rapproché".

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Mercredi, 1 octobre, 1924.

BOURSE DE NEW-YORK

	Max.	Min.	Fermet.
Am. Loc.	80½	80½	80½
Anac. Cop.	36 3-8	35 7-8	38
Allis Ch.	61¼	61¼	61¼
Am. Can.	134	129½	123
Atchison	108	107½	107½
Bald. Loc.	123¼	122¼	122 7-8
Beth. Steel.	44	43 5-8	44
Cal. Pet.	22½	22 5-8	22½
Can. Pac.	148½	147 7-8	148½
St-Paul	12¾	12¾	12¾
Cr. Steel.	56¼	56	56¼
Dav. Ch.	49¼	48	49
Erie	27¾	27¾	27¾
Dupont	133¼	133¼	133¼
Gen. Asph.	42 5-8	41	42 5-8
G. St. Steel	73¼	73¼	73¼
I. M. C.	9¼	9¼	9¼
I. M. Pfd	40¼	39¾	40¼
Insp. Cop.	25	24¾	24¾
Intern. Pap.	49	48 7-8	49
Kenn. Cop.	46¾	46	46
Nor. Pac.	65¾	65	65¾
P.-A. Pet.	54	51¾	53¾
Eep. Steel	46	46	46
Reading	62¼	61 5-8	62¼
Sinc. Oil	16	15¾	16
Sou. Pac.	95¾	94¾	94¾
Sou. Rail.	69 3-8	68¾	68¾
Str. Carb.	69	68 7-8	69
Studeb.	42	41 5-8	42
Texas Oil	40	40	40
Un. Pac.	139 7-8	139¼	139 7-8
U. S. Steel	109¼	108 5-8	108 7-8
U. S. Rub.	36	35	36
Houst. Oil	73 5-8	71½	73
W. Overl.	8 3-8	8¼	8¼
St.-Warn.	60¼	59¾	59 7-8
C. C. Pfd	63½	62¾	62¾
Corn Pr.	36 7-8	36	36
Fam. Pl.	84¼	82C	83½
Mar. Oil	35	33¾	34 7-8

BOURSE DE MONTREAL

Abitibi	57½	57½	57½ à 5-8
Atl. Sugar	13	13	
Bell Tel.	136½	136	136¼ bid
Brompton	31½	41	31 à ½
B. E. S. 2 pfd	8½	8 3-8	8½ à 9
Br. Tr.	50½	48 7-8	50 à ¼
C. M. & S.	44¼	44	44¼ à ½
Can. Cem.	84	84½	85 à 85
C. St. C.			ofd à 14¼
C. St. Pfd.	49½	49	49½ à ¾
Canada Car	44	44	43 bid
D. U. R.			27 à 28
Dom. Tex.	62	63	63 à ¼
Laurentide	83	83	82½ à 83½
Lyall Cons.			ofd à 10
Mont. Pow.	176	175½	175¾ à 176
Nat. Br.	58	57 7-8	57 7-8 à 58
Sh. W. & P.	134¼	134¼	ofd à 134
Steel of C.	80	78½	79¼ à ¾
St. M. P.	86	85	85¾ à 7-8
Sp. R. C.	106 1-8	106	106 7-8 à ½
Sp. R. Pfd.	116½	116	116 à ½
Tor. Rail.	104	103	103 à ¼
Twin City	41	41	ofd à 40¾
Wayag.	37	37	36 à 37½

LA QUESTION DE L'AQUEDUC EST REMISE

Les échevins se déclarent incapables de donner leur vote au sujet des soumissions de l'Usine de filtration et du posage des conduites d'eau.

VENDREDI SOIR

Le conseil de ville avait été convoqué hier soir, pour huit heures en assemblée spéciale et peu ne s'en est fallu que la séance n'ait pas lieu.

A huit heures précises, le Maire Bettez et l'échevin Michelin étaient seuls présents dans la salle des comités et à huit heures et demie leur nombre n'avait pas changé. Le Maire décida alors de lever la séance mais comme le greffier sortait dans le corridor pour annoncer aux contribuables que la séance n'aurait pas lieu, trois échevins firent leur apparition et la séance eut lieu. Quelques instants plus tard les deux échevins qui manquaient encore arrivèrent et le conseil se trouvant au complet la séance fut ouverte.

Le Greffier donna lecture du rapport des ingénieurs Gélinas et Surveyer sur les soumissions. Ce rapport élimine la soumission de George A. Fuller & Co. comme irrégulière et annonce que celle de Archambault et Leclerc Ltée est la plus basse avec $306,250.00.

Aussitôt après la lecture du rapport l'échevin Lampron demanda au maire que l'assemblée soit remise à vendredi soir afin de permettre aux échevins d'étudier la question plus à fond et de pouvoir consulter le rapport des ingénieurs avant de prendre une décision sur une affaire aussi importante.

L'échevin Langlois déclara que pour lui il était bien disposé à voter immédiatement le contrat mais qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil la remise à vendredi parce qu'à lui aussi cela donnerait le temps d'étudier plus à fond le rapport des ingénieurs. L'échevin Dubé déclara la même chose et le Maire déclara que l'assemblée était ajournée à vendredi soir à l'unanimité.

La question de la pose des conduites d'eau vint ensuite devant le conseil et la même chose fut décidée dans ce cas-ci comme dans le premier cas.

On n'accordera donc pas le contrat pour la construction de l'Usine Municipale avant vendredi soir et tout semble indiquer que Archambault et Leclerc Ltée l'obtiendront car ils sont les plus bas soumissionnaires et ils peuvent fournir d'excellentes références.

A. C. F.

A l'occasion du pèlerinage de la ville au Cap de la Madeleine, dimanche prochain, la réunion de l'A. C. F., sera remise au 2e dimanche du mois, le 12 octobre.

NOTRE CONFRERE DEMENAGERA

Notre confrère "Le Nouvelliste" transportera ses pénates, le premier novembre prochain, dans l'Usine municipale autrefois occupée par l'Eureka Shoe. Le Maire a été autorisé à signer avec eux un bail à cet effet à l'assemblée d'hier soir et la chose est maintenant officielle.

INCENDIE MENAÇANT A SAINT-THOMAS DE JOLIETTE

Joliette, 29. — Dimanche soir, la nouvelle se répandit dans Joliette que le coquet village de S.-Thomas, situé à environ 7 milles de notre ville, était menacé de destruction. On avait demandé de l'aide aux autorités municipales, et son honneur le maire Ladouceur envoya une équipe de pompiers prêter main-forte à la population de S.-Thomas, avec une puissante pompe à vapeur et une quantité suffisante de boyaux. Le village de S.-Thomas, malgré qu'il soit considérable, est fort peu étendu, et toutes les maisons se trouchent presque. Comme le vent était assez violent, l'on craignait qu'une conflagration détruisit le village. Un incendie s'était, en effet, déclaré dans la boulangerie de M. Victorin Massé, qui fut réduite en cendres ainsi que toutes ses dépendances. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de piastres.

Il y a quelques semaines un incendie très considérable s'est déclaré dans la même paroisse, chez M. Cyriac Roy qui a souffert des dommages pour des milliers de dollars. Il est regrettable de constater qu'un si important village n'ait même pas une pompe pour se protéger contre l'incendie.

JUBILE QUE CELEBRERA M. A. SAUVE

Le 50ème anniversaire de sa naissance et le 25ème de son mariage.

A SAINT-EUSTACHE

Quelques amis de M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale se sont joints à certains membres de sa famille pour célébrer ses noces d'argent, samedi prochain, à Saint Eustache. La fête conservera un caractère tout à fait intime, bien que certains de ses amis les plus intimes aient l'intention de se rendre à sa demeure pour lui présenter leurs hommages.

Demain, le chef de l'opposition célèbre son cinquantième anniversaire de naissance étant né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 1er octobre 1874. C'est le 3 octobre 1899, que M. Sauvé a épousé Mlle Marie-Louise Lachaine, fille de feu le notaire Lachaine, de Saint-Jérôme. Quatre enfants sont nés de ce mariage: Mme Armand Rochon, Paul, Gustave et Mlle Pauline Sauvé.

Le jour même de l'anniversaire du mariage une messe sera chantée à Saint-Benoit, mais, ce n'est que le lendemain, à Saint-Eustache, où le chef de l'opposition habite depuis 1923, que les fêtes auront lieu.

A 9 h. 30, samedi, une grand'messe anniversaire sera chantée, en l'église de Saint-Eustache, par M. Hector Filiatreault, p.s.s., qui, il y a 25 ans, officiait au mariage de M. Arthur Sauvé avec Mlle M.-L. Lachaine. L'allocution, en cette circonstance, sera prononcée par le chanoine Papineau.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, il y aura réception chez M. et Mme Sauvé. Un intéressant programme a été préparé par quelques amis du chef de l'opposition qui se rondront à Saint-Eustache pour lui présenter leurs hommages.

CONCERT JACQUET

PROGRAMME

1ère Partie

Conférence-Causerie sur le Folk-Lore, illustrée au Piano. Monsieur J. **Maurice-Jacquet.**

Exemple: la Louise, Gustave, Carpentier... les cris de Paris... Paris qui s'éveille.

b Mireille, Charles Gounod, le duo de Mireille et la vraie chanson de Magali.

II. Rencontres involontaires.

c Air de Paillasse, Leoncavallo et l'Ouverture de l'Arlesienne, Bizet.

d Duo de Cavalleria Rusticana, Mascagni, et le Quatuor de l'Ombe, Flotow.

e Interlude de la Navaraise et Duo de Thais, Massenet.

f La Valse de Pink Lady, Ivan Caryll et une valse de J. Strauss.

g La Valse Brune et un Quatuor d'Hayden.

h Tipperary et un air populaire Allemand.

i Le Sheik en 4 transformations.

III Plagiats, j, Marche de Turenne, Lulli et un Noel de l'abbé Domergue.

k Chanson de la Bouteille du Médecin malgré lui, Lulli; et un Noel de Saboly.

IV A la manière de... Improvisations; sur un même thème. Marche des Conspirateurs, la "Fille de Mme Angos." C. Lecocq.

Shumann Fantaisie
Listz Rhapsodie
Chopin Marche Funèbre
Faure Romance sans paroles.

2ième Partie

I. a. Three Poor Mariners Roger Quilter
b. Mélodie Gluck
c. Prélude et Allegro Pugnani
Mademoiselle Leslie Taylor.
II. a. Papillons gris H. M. Jacquet
b. La fille aux cheveux de lin C. Debussy
c. Valse de la poupée C. Debussy
Madame Andrée Amalou-Jacquet.
III. a. Love Song J. Suk
b. Nocturne en Fa mineur Chopin
Monsieur H. Maurice Jacquet.
IV. a. Tango Albeniz Elman.
b. Nous ne lûmes pas plus avant H. M. Jacquet
c. Scotih Reels (recueillis et arrangés par Leslie Taylor
Mademoiselle Leslie Taylor
V. a. Extraits des Mille et Une Nuits H. M. Jacquet
b. Marche Funèbre de Shéérazade
c. Danse Cambodgienne
d. Chanson de Guillot Martin Perilhou
Madame Andrée Amalou-Jacquet

Les billets sont en vente à la Pharmacie Normand, où le Plan de la Salle est déposé.

Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

UN VRAI BEAU CONCERT

Hier soir, devant une salle comble, M. Chs. Marchand, interprète du Carillon Canadien, barde intrépide autant que méritant, donnait un concert de chansons canadiennes qui fut fort goûté. Les applaudissements répétés et prolongés qui ont souligné chacune des chansons le prouvait à l'évidence.

L'énergie, la volonté, l'assurance, voire même la hardiesse se mêlent agréablement à la grâce, à la légèreté, à ce quelque chose de subtil, de fin qui plaît, qui élève, qui fait aimer la patrie et tout ce qui tient à la patrie.

Nous n'avons pas à faire la critique d'un tel concert. M. Chs. Marchand est l'interprète accompli de la bonne chanson. Nous n'en pouvons rien dire de plus. Disons en passant que son accompagnateur s'est acquitté de sa tâche, toujours difficile, avec un mérite réel. Notons ici que M. Gratton a tout accompagné, moins une chanson, de mémoire.

Nous avions besoin de tels concerts et nous avons été servis à souhait. Que ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'assister à ce concert se reprennent. Voilà véritablement une aubaine...

En effet, ainsi que M. Marchand l'a annoncé à la fin de son concert d'hier soir, nous aurons l'avantage d'avoir une seconde veillée du bon vieux temps, encore par M. Marchand, à Notre-Dame, dans la salle de l'Ecole St-François-Xavier, le mardi, 7 octobre prochain.

Ceux qui ne l'ont pas entendu voudront l'entendre, et ceux qui ont assisté au concert d'hier soir, voudront assister à ce second concert.

J. ETAIS.

Billets en vente aux pharmacies Aubin & Normand.

Sanctuaire de Notre-Dame du Cap

Solennité du Saint Rosaire

Dimanche, 5 octobre

3 Pèlerinages des Trois-Rivières au Cap

1o—Pèlerinage du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce par tramways.

Départ des Trois-Rivières à 1 heure par chars spéciaux seulement, qui prendront des pèlerins à tous les arrêts ordinaires. Retour vers les 6 hres.

2o—Pèlerinage des Trois-Rivières par "Le Progrès. Départ à 1.30 hres. Retour vers les 5 hres.

3o—Pèlerinage des Hommes (à pieds) Les Zouaves, la Garde Notre-Dame en tête. Départ à 1.15 de la Cathédrale. Retour facultatif.

M. OVIDE ROCHELEAU
30, RUE HART,

Notre grand manufacturier de fourrures trifluvien, s'est réservé un espace considérable dans le No du BIEN PUBLIC de jeudi, 9 Octobre.

Gageons qu'il prépare quelque chose D'EXTRAORDINAIRE !